REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur — Fraternité — Justice

Ministère de l'Economie et des Finances

Direction des Etudes et de la Programmation

PROJET RAMS

Mission d'Etudes et d'Evaluation du Secteur Rural et des Ressources Humaines

Projections

Demographiques

AS-3

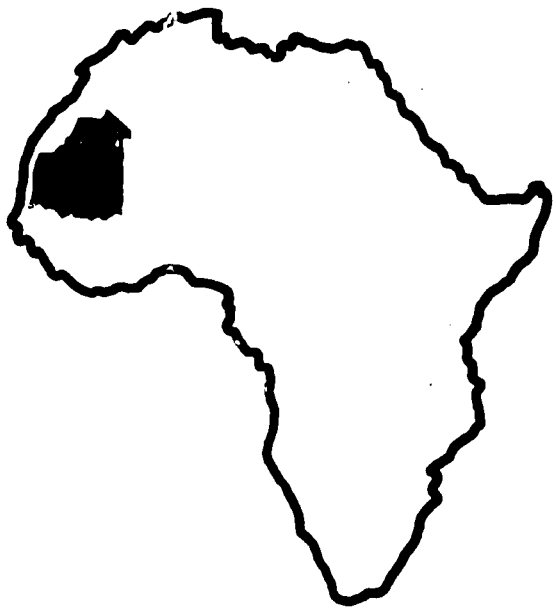

Financé par l'Agence des Etats-Unis pour le Développement International (USAID)

Avec le concours de:

Checchi and Company, Washington, D.C. 20036
Louis Berger International, Inc., East Orange, New Jersey 07019
Action Programs International, Santa Monica, California 90406

1980

Démographie

119801

Page

	Préface.....	1
Chapitre 1	Introduction.....	3
1.1	Le Recensement de 1977.....	3
1.1.1	Historique.....	3
1.1.2	Traitement des Données du Recensement....	4
1.2	Résultats de Base.....	4
1.3	Fiabilité des Données du Recensement.....	5
Chapitre 2	Projections Démographiques.....	7
2.1	Accroissement Naturel.....	7
2.1.1	Taux de Natalité Brut.....	8
2.1.2	Taux de Mortalité Brut.....	9
2.1.3	Taux de Mortalité Ajusté.....	9
2.1.4	Taux de Natalité Ajusté.....	9
2.1.5	Accroissement Naturel de la Population...	11
2.2	Migration.....	13
2.2.1	Migration Inter-Régionale.....	14
2.2.2	Migration Internationale.....	15
2.2.3	Sédentarisation des Nomades.....	18
2.2.4	Exode Rural et Accroissement Urbain.....	21
2.2.5	Le Conflit Saharien.....	26
2.3	Résumé et Conclusion.....	27
Chapitre 3	Projections Régionales.....	29
3.1	Méthodologie.....	29
3.2	Profils Régionaux.....	32
3.2.1	Le Hodh Oriental.....	32
3.2.2	Le Hodh Occidental.....	36
3.2.3	L'Assaba.....	40

Page

3.2.4	Le Gorgol.....	44
3.2.5	Le Brakna.....	48
3.2.6	Le Trarza.....	51
3.2.7	L'Adrar.....	55
3.2.8	Nouadhibou.....	58
3.2.9	Le Tagant.....	61
3.2.10	Le Guidimakha.....	64
3.2.11	Le Tiris Zemmour.....	68
3.2.12	L'Inchiri.....	72
3.2.13	Nouakchott.....	77
3.3	Profils Régionaux : Résumé et Conclusion.	82
3.3.1	Comparaison des Schémas d'Accroissement Régionaux.....	82
3.3.2	Modification de la Répartition Géographique de la Population.....	84
3.3.2.1	Densité de la Population.....	84
3.3.2.2	Répartition de la Population par Zones Agro-Ecologiques.....	87
Chapitre 4	Structures Sociales en Mauritanie : Profil Statistique.....	95
4.1	Introduction.....	95
4.2	Répartition de la Population d'après l'Age et le Sexe.....	95
4.2.1	La Tranche d'Age de 0 à 4 ans.....	96
4.2.2	Ratios de Sexe.....	100
4.3	Structures Familiales.....	100
4.3.1	Le Ménage Moyen.....	103
4.3.2	Structures Familiales moins Définies.....	104
4.4	Informations Complémentaires.....	105
Chapitre 5	Conclusion.....	107
5.1	Accroissement Naturel de la Population...	107
5.2	Urbanisation et Développement de Nouakchott	109
5.3	Sédentarisation.....	111

Tableaux et Graphiques

			Page
Tableaux	1.2	Estimation de la population résidente en Mauritanie (1.1.77)	6
	2.1.4	Calculs du taux de naissance selont différents critères	10
	2.1.5	Projection de la population mauritanienne résidente jusqu'en 2000	12
	2.2	Distributions de la population en 1965 et en 1977	13
	2.2.1	Résumé des Statistiques inter-régionales 1976	17
	2.2.3	Sédentarisation des nomades 1980/2000	20
	2.2.4a	Evolution de la population urbaine (par tailles en ordre décroissant) ..	22
	2.2.4b	Répartition par sexe du courant de migration 1969-1976	25
Tableau	3.2.1	Projection des populations ..... Région 01 Hodh Oriental	34
Graphique	3.2.1	Hodh Oriental	35
Tableau	3.2.2	Projection des populations ..... Région 02 Hodh Occidental	38
Graphique	3.2.2	Hodh Occidental	39
Tableau	3.2.3	Projection des population Région 03 . Assaba	42
Graphique	3.2.3	Assaba	43
Tableau	3.2.4	Projection des populations Région 04 Gorgol	46
Graphique	3.2.4	Gorgol	47
Tableau	3.2.5	Projections des populations Région 05 Brakna	49

Graphique	3.2.5	Brakna	50
Tableau	3.2.6	Projections des populations Région 06 Trarza	53
Graphique	3.2.6	Trarza	54
Tableau	3.2.7	Projections des populations Région 07 Adrar	56
Graphique	3.2.7	Adrar	57
Tableau	3.2.8	Projections de la population totale de Nouadhibou selon différentes hypothèses	59
Graphique	3.2.8	Nouadhibou	60
Tableau	3.2.9	Projections de la population Région 09 Tagant	62
Graphique	3.2.9	Tagant	63
Tableau	3.2.10	Projections de la population Région 10 Guidimaka	67
Graphique	3.2.10	Guidimaka	68
Tableau	3.2.11a	Projections de la population Région 11 Tiris Zemmour	70
Graphique	3.2.11b	Tiris Zemmour, Projections des populations sédentaires selon différentes hypothèses	71
Graphique	3.2.11	Tiris Zemmour	73
Tableau	3.2.12	Projections des populations Région 12 Inchiri	74
Graphique	3.2.1	Inchiri	74 bis
Tableau	3.2.12b	Population nomade du Nord	76
Tableau	3.2.13	Projections de la population de Nouakchott selon différentes hypothèses	80

Page

Graphique	3.2.13	Nouakchott	81
Tableau	3.3.1	Taux moyens annuels de croissance par région 1980-1990 et 1990-2000	83
Graphique	3.3.2.1	Projection de la densité de la population par région administrative	86
Graphique	3.3.2.2	Distribution de la Population par zone Agro-Ecologique	91
Tableau	3.3.2.2a	Tableau description des zones Agro-Ecologiques	92
Tableau	3.3.2.2b	Population par zone Agro-Ecologique	93
Tableau	4.2.3	Répartition par sexe de la population totale résidente (1.1.77)	94
Graphique	4.2.3a	Pyramide des âges pour la population résidente totale	98
Graphique	4.2.3b	Pyramide des âges de la population totale âgée de 0 à 10 ans résidente en Mauritanie au 1.1.77	99
Graphique	4.2.3c	Pyramide des âges de la population nomade résidente en Mauritanie (1.1.77)	101
Graphique	4.2.3d	Pyramide des âges de la Population sédentaires résidente en Mauritanie (1.1.77)	102
Graphique	5.2	Développement historique du taux de croissance de la population	108

page

Annexe	.....	102
Tableau A	Estimation et Projection du nombre total d'habitants en Mauritanie, par Région Administrative et en supposant un Taux d'Accroissement Naturel Constant de 2,5 % par an.....	113
B	Estimation et Projection de la Population Sédentaire.....	114
C	Estimation et Projection de la Population Nomade.....	115
D	Estimation et Projection de la Population Accroissement Total Naturel de 2,7 % par an.....	116
E	Estimation et Projection de la Population Sédentaire.....	117
F	Estimation et Projection de la Population Nomade.....	118
G	Estimation et Projection de la Population Accroissement Total Naturel de 3,0 % par an.....	119
H	Estimation et Projection de la Population Sédentaire.....	120
I	Estimation et Projection de la Population Nomade.....	121
J	Projections de la Répartition de la Population par Age et par Sexe par Tranches d'Age de 5 ans - Population Masculine totale en Mauritanie.....	122
K	Projections de la Répartition de la Population par Age et par Sexe par Tranches d'Age de 5 ans - Population Féminine totale en Mauritanie.....	123
L	Population Rurale et Population Urbaine.....	124
M	Statut Marital des Femmes Nomades.....	125
N	Nombre de Naissances (Enfants Vivants) chez les Femmes Nomades entre l'Aïd 1975 et l'Aïd 1976.....	126
O	Degré d'Alphabétisation et Niveaux d'Etudes de la Population Active Sédentaire en Pourcentages.....	127
P	Activité Economique des Familles Nomades suivant le Sexe du Chef de Famille.....	128

PREFACE

Cette étude des projections démographiques a pour objet d'analyser les perspectives de changement dans la population mauritanienne, d'après les résultats du recensement de 1977.

Dans ce but, une analyse des principales données récoltées est effectuée dans ce rapport, concernant particulièrement :

- les conclusions globales sur la population mauritanienne,
- la répartition de la population par âge et par sexe dans les treize régions administratives et district du pays
- la répartition de la population nomade et sédentaire par région administrative.

Les projections de l'accroissement démographique, basées sur une estimation des taux d'accroissement de la population découlant de différentes hypothèses, ont été déterminées pour les années 1980, 1985, 1990, 1995 et pour l'an 2000.

Ces projections tiennent compte, non seulement de l'accroissement naturel, mais aussi de l'impact de la sédentarisation des nomades et de la migration inter§régionale (y compris l'exode rural), phénomènes qui ont un effet considérable sur la répartition de la population de ce pays dans l'espace. L'accent est donc mis, non seulement sur le degré d'accroissement démographique des deux principales catégories de population, nomade et sédentaire, jusqu'à l'an 2000, mais également sur les déplacements régionaux de ces deux groupes.

En outre, des éléments statistiques sur la migration, les groupes ethniques et la taille des ménages sont présentés dans ce rapport. Les informations statistiques sont complétées par des graphiques et des tableaux.

Du fait que certaines données du recensement n'étaient pas disponibles à l'époque où cette étude a été réalisée, un certain nombre d'informations font défaut dans ce rapport.

Ce rapport ne constitue pas une étude exhaustive sur la situation démographique en Mauritanie. Il était en fait destiné, au début du projet, à fournir les informations utiles à d'autres études de base faisant partie de ce même projet.

En conséquence, il serait souhaitable d'enrichir cette étude à l'aide des données du recensement de 1977 qui n'ont pas encore été traitées, ainsi que des résultats de l'étude sur les taux de fécondité devant être menée à la fin de l'année 1980 ; ceci permettrait d'y ajouter une importante série de données démographiques.

Chapitre 1

INTRODUCTION

1.1 Le Recensement de 1977

Les données du recensement de 1977 servent de base à toute analyse actuelle de la situation démographie en Mauritanie ; pour cette raison, l'introduction de ce rapport est consacrée à des commentaires sur le recensement ainsi qu'à une brève récapitulation des statistiques de base les plus significatives qui en découlent (1).

1.1.1 Historique

Avec l'aide du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), le recensement de 1977 a été réalisé en trois étapes : une étude préliminaire du pays destinée à l'inventaire des groupements en vue de la préparation de districts de recensement de taille comparable ; une étude exhaustive de la population sédentaire, et une enquête par sondage de la population nomade.

Le recensement proprement dit s'est déroulé sur une période de quatre mois, de décembre 1976 à mars 1977 (2)

Les questionnaires avaient été conçus pour recueillir des données sur le lieu de résidence, les migrations les plus récentes, les groupes ethniques, le degré d'alphabétisation, les spécialisations et les professions ainsi que d'autres informations actuelles de base. En outre, des questions limitées sur l'évolution de la fécondité et de la mortalité ont été posées à la population nomade, dans le but éventuel de calculer les taux de natalité, de mortalité et de fécondité au sein de ce groupe. (Les nomades ont été également interrogés sur leur intention de se sédentariser, sur la fréquence de la transhumance, leur activité économique de base et sur la composition principale des troupeaux. Aucune question sur la migration ni sur leurs activités professionnelles ne leur a été posée).

---

(1) Le GRIM n'ayant encore publié officiellement aucune donnée du recensement, toutes les statistiques présentées dans ce rapport doivent être considérées comme provisoires.

(2) Pour de plus amples renseignements sur la méthodologie utilisée pour le recensement de 1977, consulter, au GRIM, Bureau Central du Recensement de la Population, "Rapport Méthodologique, Section : Cartographie" (CIRCA 1978) et Pacou Yves, "Le Recensement des Nomades Mauritaniens" (Paris, 1979).

Il faut noter que la période du recensement a été choisie d'une part, de manière à coïncider avec les vacances scolaires (à l'intérieur du pays, les enquêteurs chargés de dénombrer la population sédentaire étaient en majorité des professeurs et des étudiants) et, d'autre part, afin d'éviter la "guetna", durant laquelle de nombreux nomades sont en route vers leur oasis d'origine qu'ils rejoignent pour un temps très court.

1.1.2 Traitement des Données du Recensement

Le personnel du PNUD a supervisé la classification informatique des données du recensement. A la base, quatre fichiers différents ont été réalisés :

1) un fichier des villages, regroupant des données de base sur les individus d'après les fiches du recensement et faisant la compilation des données recueillies sur les villages auprès des chefs de village, dans les quelque 2000 groupements du pays ;

2) un fichier des nomades, comprenant des tableaux dressés à partir de données recueillies uniquement auprès de la fraction nomade de la population (dans lequel se trouvent les seules informations obtenues sur la fécondité et la mortalité) ;

3) un fichier des sédentaires, comprenant des tableaux dressés à partir de données recueillies uniquement auprès de la fraction sédentaire de la population (dans lequel se trouvent les seules données du recensement sur les spécialisations et les professions) ;

4) un fichier de la population totale, correspondant essentiellement à la fusion des fichiers de la population nomade et de la population sédentaire, dans les cas appropriés.

L'ensemble de la classification informatique prévue par le GRIM et par les conseillers du PNUD a été achevée récemment (3)

1.2 Résultats de Base

D'après le pointage définitif du recensement, le nombre total d'habitants en Mauritanie s'élève à 1.352.018 en janvier 1977. Le tableau 1.2 en donne la répartition suivant une classification de la population sédentaire et nomade par région administrative. Il faut noter que ces chiffres ne tiennent pas compte de la population nomade mauritanienne dont les campements se situaient en-dehors des frontières nationales à l'époque du recensement de 1977 - celle-ci est estimée à environ 67.000 individus. Ces chiffres comprennent par contre les étrangers résidant en Mauritanie.

---

(3) Dans la première série de tableaux produits sous la responsabilité du PNUD, toutes les notes sur les cas particuliers ont été exploitées. Cependant, en raison de contraintes budgétaires, les tableaux suivants ont été fondés sur un échantillon de 10 % des données.

Les données figurant dans ce tableau ont servi de base à la reconstitution de l'évolution des populations et aux projections démographiques. Il est nécessaire de tenir compte du fait que, dans certains cas, ces chiffres diffèrent considérablement des estimations antérieures et aussi de ceux qui avaient été présentés par le Bureau Mauritanien du Recensement dans "Seconds Résultats Provisoires du Recensement Général de la Population" publié en avril 1979 (4).

1.3 Fiabilité des Données du Recensement

Dans l'ensemble, les données du recensement de 1977 sont d'une remarquable cohérence. La population divisée en classes d'âges de cinq années est en grande partie conforme aux apparences, les ratios de sexe ne donnent pas, dans l'ensemble, de résultats surprenants. Les statistiques sur la population régionale concordent approximativement avec les données du recensement de 1965 : les données du recensement de 1977 sur la migration ont permi de reconstituer l'évolution des populations qui, dans certains cas, correspond de façon étonnante aux résultats du recensement de 1965. En général, le recensement de 1977 est fiable. Des anomalies peuvent cependant faire surface, à l'occasion d'un examen plus détaillé. Il faut se méfier des données trop précises, comme l'analyse détaillée de la population par tranches d'âges, les catégories professionnelles détaillées (en particulier lorsque le nombre d'individus considéré dans chaque catégorie est réduit), les données sur la sédentarisation au niveau individuel. Nombre de ces résultats ne résisteront pas à un examen minutieux et les utilisateurs devront en tenir compte.

---

(4) Ce document contient des statistiques récapitulatives tabulées manuellement à partir des résultats du recensement de 1977. C'est, à l'heure actuelle, la source d'information la plus fiable sur les données démographiques de la Mauritanie.

Région Administrative	Sédentaires	Nomades	Total
.. NOUAKCHOTT	134.7	..	134.7
1. HODH ORIENTL	71.0	85.7	156.7
2. HODH OCCIDENTAL	60.2	64.0	124.2
3. ASSABA	85.7	43.4	129.1
4. GORGOL	133.1	16.4	149.5
5. BRAKNA	100.8	50.6	151.4
6. TRARZA	109.9	106.1	216.0
7. ADRAR	37.7	17.7	55.4
8. NOUADHIBOU	24.3	0.1	24.4
9. TAGANT	32.5	42.5	75.0
10. GUIDIMAKA	74.2	9.0	83.2
11. TIRIS ZEMMOUR	21.8	0.7	22.5
12. INCHIRI	9.8	7.8	17.6
Total	895.7	444.0	1339.7

SOURCE : GRIM données non publiées du recensement.

Chapitre 2

PROJECTIONS DEMOGRAPHIQUES

La compréhension des mouvements qui s'opèrent dans la population mauritanienne et la projection de ces mouvements dans le futur constituent une tâche difficile. Des changements sociaux et physiques affectent actuellement -et depuis quelques années- la population mauritanienne et l'ont soumise à de nombreux bouleversements démographiques. Une analyse démographique, pour être satisfaisante, doit tenir compte non seulement du taux d'accroissement naturel de la population, mais aussi d'évènements historiques et de phénomènes d'ordre social tels que la sécheresse depuis l'année 1968 la sédentarisation des nomades, la migration inter-régionale ou l'exode rural et le conflit actuel du Sahara.

2.1 Accroissement Naturel

Pour calculer l'accroissement naturel annuel d'une population, il est nécessaire d'avoir accès aux taux de natalité et de mortalité, qui dépendent eux-mêmes d'estimations suffisamment justes du nombre d'habitants au milieu de l'année et du nombre total de naissances et de décès au cours de l'année. Ces informations sont fournies dans une certaine mesure par le recensement de 1977 mais sont malheureusement incomplètes. D'une part, les taux de natalité et de mortalité ne peuvent être calculés que dans le cas de la population nomade (pour la population sédentaire, il faudra attendre les résultats de l'Enquête des Nations-Unies sur la Fécondité dans le Monde - UN's World Fertility Survey- menée en 1980). Bien que ceci ne semble pas être, à première vue, un inconvénient, il existe en fait, entre la population nomade et la population sédentaire, des différences démographiques considérables -particulièrement en ce qui concerne les ratios de sexe- susceptibles de faire varier les taux de natalité et de mortalité. D'autre part, le recensement des nomades n'a pas fait l'objet d'une enquête exhaustive mais seulement d'un sondage, (qui s'est déroulé non pas sur quelques jours mais sur quelques mois). En ce qui concerne cette partie du recensement, une plus grande marge d'erreurs dans les résultats est donc prévisible.

2.1.1 Taux de Natalité Brut

Bien que les données de 1977 ne soient pas entièrement satisfaisantes, il n'en existe pas de meilleures (5). Une extrapolation des réponses des nomades a permi au Bureau de Recensement du GRIM d'estimer à 21.248 le nombre de naissances parmi les familles nomades entre l'Aïd 1975 et l'Aïd 1976 (6). Ramené à un taux annuel, ce chiffre est de 21.909 (7). En se basant sur le nombre de nomades recensés en janvier 1977, le taux de natalité obtenu pour l'année 1976 est de 49,2 naissances pour 1000 nomades.

---

(5) Les possibilités d'utiliser, à la place des données du recensement, les estimations fournies par le Bureau de Recensement du GRIM, par le Bureau de Recensement des Etats-Unis ou par la Banque Mondiale ont été étudiées. Cependant, celles-ci varient considérablement et le choix de la meilleure estimation à retenir a posé certains problèmes (voir tableau ci-dessous)

Estimations des Taux de Natalité

Source	Année	Taux pour 1000 Habitants
Bureau de Recensement des Etats-Unis	1976	43-46
Banque Mondiale	1965-1975	45
GRIM	1965	42
GRIM	1975	45-47
Nations-Unies	1974	44-4

Une autre solution consistait à consulter les autorités locales, notamment les directeurs de maternité, afin d'obtenir autant de données que possible au niveau local. Un voyage à Boutilimit a donné des résultats décourageants, le Centre pour la Protection Maternelle et Infantile (PMI) n'ayant pas caché le manque d'enregistrements systématiques. Un document confidentiel, faisant référence à des évaluations faites par les Nations-Unies, citait Rosso comme la seule ville mauritanienne où près de 100% des naissances étaient enregistrées. Dans l'espoir d'utiliser les statistiques de Rosso au moins comme moyen de vérification des données du recensement, nous avons obtenu de la préfecture de Rosso le nombre de naissances enregistrées pour les années civiles de 1976, 1977 et 1978. Le centre de Rosso nous a également fourni des statistiques mensuelles sur les naissances pour l'année 1976. Lorsque ces données et les estimations du recensement de 1977 sur la population ont été utilisées pour calculer les taux de natalité, il est apparu clairement que les résultats ne correspondaient pas à la réalité, les taux obtenus variaient en effet de 55 à 75 et étaient bien supérieurs à ceux qui existent dans n'importe quel autre pays du monde ! L'utilisation du centre de PMI et l'accès aux registres des naissances n'est sans doute pas limitée aux seuls résidents de la ville et les statistiques sont en conséquence peu valables pour calculer les taux de natalité de la population de la ville.

(6) L'Aïd est la fête la plus importante au sein de la communauté islamique.

(7) Dans le calendrier arabe, une année est égale à 11,038 mois.

2.1.2 Taux de Mortalité Brut

Le taux de mortalité est aussi faible -en fait, anormalement faible- que le taux de natalité correspondant est élevé. Le Bureau de Recensement du CRIM a évalué le nombre de décès à 6.268 entre les deux fêtes de l'Aïd ; ce chiffre, ramené à une base annuelle, donne un taux de mortalité brut de 14,5 pour mille (en se basant toujours sur le nombre d'habitants recensés en janvier 1977).

2.1.3 Taux de Mortalité Ajusté

Un taux de natalité de 49,2 pour mille est élevé, mais pas incroyable. Le taux de mortalité est cependant fortement sous-évalué, particulièrement à la lumière des résultats du recensement de 1965 (27 pour mille) et des estimations présentées par les Nations-Unies : 26,6 pour le Mali, 22,8 pour le Sénégal et 22,7 pour la Mauritanie. Il devient encore plus évident que ce taux de mortalité est sous-estimé.

A l'examen de la répartition par tranches d'âges obtenue d'après le recensement, il est encore plus clair que le taux de mortalité est sous-évalué. Si le taux de mortalité observé était juste, il faudrait s'attendre à trouver un gonflement de la tranche d'âges la plus basse, de 0 à 4 ans, ce qui signifierait une spectaculaire et récente diminution de la mortalité infantile. Cette tendance n'est simplement pas confirmée par les chiffres.

Afin d'essayer de parvenir à un taux plus réaliste, les taux de mortalité spécifiques suivant l'âge et le sexe ont été calculés, mais aucune série constante de taux de mortalité croissants dans la répartition par tranches d'âges de la population nomade n'a été obtenue. En réalité, les taux de mortalité d'un groupe d'âge à l'autre variaient de façon assez désordonnée. Il a finalement été nécessaire d'ajuster, comme l'avait fait le Bureau de Recensement du CRIM, le taux de mortalité de 22,7, considéré par les Nations-Unies comme raisonnable dans les conditions de la période 1965-70. Pour la période actuelle, il semble réaliste, comme l'a fait le Bureau de Recensement du CRIM, de se fixer sur un taux de mortalité de 22 pour mille.

2.1.4 Taux de Natalité Ajusté

L'ajustement du taux de natalité s'est avéré beaucoup plus satisfaisant. Différentes séries de chiffres ont été utilisées pour calculer le taux de natalité, y compris celles qui tiennent compte de la sédentarisation et des différences entre les ratios de sexe par groupes d'âges chez les nomades, aussi bien que celles qui sont basées sur la fécondité suivant l'âge. Les résultats de ces calculs sont rassemblés dans le tableau 2.1.4 ci-dessous. Les taux exceptionnellement élevés qui sont reportés dans ce tableau ajoutent foi au recensement de 1965 qui, de l'avis général, a sous-estimé le nombre d'habitants. D'après des évaluations

Tableau 2.1.4

Calcul du Taux de Natalité suivant différents Critères

Numérateur	Dénominateur	Taux obtenu (pour 1000)
(a) Ratio de Sexe : 1,05, basé sur le nombre de naissances de sexe féminin	Population au milieu de l'année, en supposant un taux d'accroissement de la population nomade de 2,82 % (451.512 individus)	45,5
(b) Ratio de Sexe : 1,05, basé sur le nombre de naissances de sexe masculin	Population au milieu de l'année, comme en (a)	52,7
(c) Ratio de Sexe : 1,05, basé sur la moyenne de (a) et (b)	Population au milieu de l'année, comme en (a)	49,1
(d) Ratio de Sexe comme en (a), ajusté	Population masculine reconstituée (ratio de sexe des nomades supposé égal au ratio de sexe de la population totale) et population au milieu de l'année comme en (a)	43,5
(e) Ratio de Sexe comme en (b), ajusté	Dénominateur comme en (d)	50,3
(f) Ratio de Sexe comme en (c), ajusté	Dénominateur comme en (d)	46,9
(g) Nombre de naissances chez les femmes de 15 à 44 ans	Nombre de femmes de 15 à 44 ans	50,6
(h) Nombre total de naissances	Nombre de femmes de 12 à 59 ans	48,5

bâsées sur le résultat des deux recensements, la population s'est accrue en moyenne de 2,7 % par an du milieu de l'année 1965 à janvier 1977. Ce taux a été jugé trop élevé car aucune augmentation des groupes d'âges les plus bas n'apparaît dans la répartition de la population suivant l'âge, comme cela devrait se produire dans le cas d'un taux de mortalité infantile décroissant -critère généralement utilisé pour justifier un taux global d'accroissement élevé.En fait, si le taux d'accroissement observé est fort, cela peut provenir d'un taux de natalité exceptionnellement élevé qui a pu être sous-estimé dans le passé. Cette possibilité est prise en compte dans les projections démographiques dans l'hypothèse d'une croissance maximum. Dans le cas des projections à moyen terme cependant, il est difficile de prendre comme base de calcul des taux de natalité qui paraissent élevés par rapport aux estimations concernant le passé, dans la mesure où certaines circonstances particulières ont affecté le dénombrement de la population namade. En conséquence, le taux de 4,7 % (calcul f ci-dessous) a été considéré comme une estimation modeste du taux de natalité actuel en Mauritanie (8).

2.1.5 Accroissement Naturel de la Population

L'accroissement naturel de la population, différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité, est donc de 2,5 pour cent, pour l'époque actuelle. (Il a été évalué à 2,7 % par la Banque Mondiale, entre 1,5 et 2 % par le Bureau de Recensement des Etats-Unis et récemment à 2,4 % par le Bureau de Recensement du GRIM). Comment ce taux est-il susceptible d'évoluer dans l'avenir ? La réponse dépend naturellement de l'analyse séparée des taux de natalité et de mortalité. Il est possible que le taux de natalité observé pour 1976 ait été extraordinairement élevé, peut-être par suite de ce qui fut perçu comme la fin de la sécheresse. Cependant, en supposant que les chiffres de 1976 soient représentatifs, il est difficile d'imaginer, en l'absence d'un contrôle des naissances et, vraisemblablement, en présence de conditions sanitaires qui s'améliorent peu à peu, que le taux de natalité diminuera effectivement.

En ce qui concerne le taux de mortalité, il est possible de supposer sans risque d'erreur qu'il ne peut que diminuer dans les années à venir avec l'amélioration des soins médicaux. Ce déclin du taux de mortalité devrait agir principalement sur le taux de mortalité infantile, c'est-à-dire le nombre d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an, augmentant ainsi la base de la pyramide des âges.

---

(8) Ce taux semble encore plus modeste en comparaison du taux de mortalité très faible observé dans le cas des enfants de moins d'un an. En supposant que le critère de l'naissance entre les deux dernières fêtes de l'Aïd ait été strictement observé, ce qui est une supposition fréquemment remise en question, selon toute probabilité, le nombre de naissances devait être encore plus élevé que celui qui a été annoncé.

Tableau 2.1.5

Projection de la population mauritanienne résidente jusqu'à l'an 2000 (en milliers)

Year	Croissance minimum	Croissance moyenne				Croissance maximum
	I[a]	II[b]	III[c]	IV[d]		V[e]
1977	1339.7	1339.7	1339.7	1339.7		1339.7
1980	1434	1443	1451	1443		1464
1985	1607	1636	1662	1646		1697
1990	1800	1852	1900	1883		1967
1995	2017	2096	2171	2165		2281
2000	2260	2371	2480	2502		2644

a/ Taux de croissance constant 2.3 % jusqu'à l'an 2000

b/ Taux de croissance constant 2.5 % jusqu'à l'an 2000

c/ Taux de croissance constant 2.7 % jusqu'à l'an 2000

d/ Supposition sur taux de croissance continue de 2.5 % en 2977 à de 3 % en l'an 2000.

e/ Taux de croissance constant de 3 % jusqu'à l'an 2000.

Sans risque d'erreurs, la Mauritanie devrait s'attendre à une croissance minimum de 2,5 % au cours des vingt prochaines années et il serait raisonnable d'escompter une croissance d'environ 3 % par an d'ici l'an 2000 (voir tableau 2.1.5). Ainsi, le nombre d'habitants devrait atteindre entre 2,3 et 2,6 millions en l'an 2000 ; cela signifie que, en l'espace de deux décennies, la population mauritanienne augmentera de plus d'un million de personnes. Il est à prévoir que la population va doubler dans les 25 ou 28 années à venir.

2.2 Migration

La migration fait généralement partie des principaux facteurs qui rentrent dans le calcul de l'accroissement d'une population. En Mauritanie, où la répartition géographique de la population s'est radicalement transformée au cours des quinze dernières années (voir tableau 2.2), la migration est sans doute l'un des éléments fondamentaux de l'analyse démographique.

Tableau 2.2 - Répartition de la Population, 1965 et 1977

	Région	% de la population totale en 1965 (N = 1.028.000)	% de la population totale en 1977 (N = 1.406.595)
00	Nouakchott	1,2	9,6
01	Hodh Oriental	16,4	14,6
02	Hodh Occidental	8,5	9,5
03	Assaba	9,8	9,3
04	Gorgol	8,0	10,7
05	Brakna	12,0	10,8
06	Trarza	19,4	15,4
07	Adrar	6,3	3,9
08	Nouadhibou	1,0	1,7
09	Tagant	7,3	5,3
10	Guidimakha	6,2	6,2
11	Tiris Zemmour	1,5	1,6
12	Inchiri	2,4	1,3

Sources : GRIM, données non publiées du recensement (sorties d'ordinateur) et "Seconds Résultats Provisoires".

La plupart des bouleversements qui ont affecté la migration dans le pays ont été provoqués par la sécheresse des années 70. Les démographes ont remarqué dans l'ensemble du Sahel que, d'un point de vue démographique, la sécheresse avait eu des effets beaucoup plus sévères sur la migration que sur les taux de mortalité et de fécondité (9). La distribution centralisée des secours a pu minimiser le nombre de décès dûs à la sécheresse, mais elle a également contribué à un accroissement de la population jusque-là inconnu dans les centres urbains ou quasi-urbains. La population urbaine de la Mauritanie a plus que quadruplé au cours des quinze dernières années. A l'époque du recensement de 1977, près de la moitié de la population sédentaire avait quitté son village natal et presque 25 % vivaient dans une région administrative différente de celle de leur lieu de naissance.

L'étiquette migration recouvre de nombreux types différents de mouvements de population : l'exode rural, les échanges inter-régionaux, les échanges internationaux et, dans de nombreux cas, la sédentarisation des nomades. Sans une étude séparée de ces différents mouvements, toute tentative de prévoir l'évolution démographique est vaine. Les données du recensement de 1977 permettent heureusement de déterminer l'ampleur de certains de ces mouvements séparément. Bien que le recensement n'ait pas prévu de dénombrer les Mauritaniens résidant à l'étranger, il apporte des éléments permettant d'évaluer les taux de sédentarisation, l'ampleur de la migration inter-régionale et, dans une certaine mesure, de l'exode rural. Les tendances nationales basées sur ces données sont examinées ci-dessous.

2.2.1 Migration Inter-Régionale

Cette analyse de la migration inter-régionale repose sur trois éléments d'information obtenus auprès de la population sédentaire dans le recensement de 1977 : lieu de résidence actuel, lieu de résidence précédent (région administrative) et date d'arrivée au lieu de résidence actuel (année civile ou mois si le déplacement a eu lieu en 1976)

Avant d'aborder la lecture de cette analyse, il faut savoir que les données en elles-mêmes comportent deux lacunes. D'une part, alors que les données s'appliquent de toute évidence à la population sédentaire seulement, elles concernent en réalité pour une large part la population nomade récemment sédentarisée (les anciens nomades ne devaient mentionner comme dernier lieu de résidence que la zone dans laquelle ils avaient passé le plus de temps). D'autre part, les questions n'ont porté que sur le déplacement le plus récent : il n'est donc pas possible d'évaluer le volume total de mouvements sauf pour l'année civile 1976. (Il est probable que parmi les personnes qui s'étaient déplacées en 1976, certaines s'étaient également déplacées au cours des années précédentes ; dans la mesure où il n'existe pas de données sur les mouvements multiples, les estimations concernant les mouvements migratoires sont de moins en moins fiables à mesure que l'on remonte dans le temps). Bien que ces deux problèmes limitent dans une certaine mesure les conclusions de l'analyse des données, certaines observations intéressantes peuvent être faites.

---

(9) cf. John C. Caldwell, "The Sahelian Drought and its Demographic Implications". (American Council on Education, OLC Paper n° 8, 1975)

Le solde global de la migration interne et externe en Mauritanie est probablement négatif. Les ratios de sexe concernant la population résidant en Mauritanie en 1977 montrent un déficit en hommes âgés de 20 à 45 ans. L'examen de la répartition "normale" des ratios de sexe (en supposant une descente linéaire de l'enfance à la vieillesse) montre qu'il semble "manquer" environ 17.500 hommes âgés de 20 à 45 ans. (Voir Chapitre 4, paragraphe 4.2.3). Ce chiffre pourrait refléter le nombre de Mauritaniens vivant à l'étranger.

Cependant, dans le cas de la Mauritanie, l'étude de la migration internationale ne se limite pas à un problème de dénombrement des étrangers présents et des Mauritaniens absents. Les réponses aux questions du recensement relatives au lieu de résidence antérieur indiquent que chaque année 2050 à 3000 Mauritaniens en moyenne rentrent chez eux pour un séjour d'au moins deux ou trois ans. Pour qu'un tel mouvement soit possible, il est nécessaire que chaque année, plusieurs milliers de Mauritaniens quittent également leur pays. Cette circulation est concentrée pour la plus grande part dans la région du fleuve : 80 % des Mauritaniens qui reviennent chaque année se fixent dans la région du fleuve. Malheureusement beaucoup d'autres questions relatives à ces mouvements restent sans réponse. Les émigrants viennent-ils aussi en majorité des régions du fleuve ? Les Sénégalais se déplacent-ils aussi volontiers que leurs voisins mauritaniens ? Qu'est-ce qui détermine la durée de leur séjour à l'étranger ? Le volume de la migration interne (à la fois afflux d'étranger et retour de Mauritaniens émigrés) est-il supérieur au volume de la migration externe ou vice versa ?

Des études ultérieures envisagées dans le cadre du Projet RAMS sont susceptibles de fournir des réponses à certaines de ces questions, mais dans l'intervalle il a été nécessaire d'attribuer un certain volume à ce phénomène variable de migration internationale afin de calculer l'accroissement global de la population. (L'accroissement global de la population dépend de l'accroissement naturel de la population et de la migration nette. Le courant vers l'intérieur net augmente le taux d'accroissement et le courant vers l'extérieur net le fait baisser). La solution immédiate pour compenser l'absence de données fiables a consisté à retenir l'hypothèse la plus neutre possible : un status quo de la migration - quel que soit celui de 1977 - existe depuis un certain temps et se maintiendra jusqu'à la fin du siècle. Dans l'ensemble de ce rapport, tous les calculs qui concernent la migration internationale supposent qu'à chaque entrée dans le pays (Mauritanien ou étranger) correspond un départ, ce qui aboutit à un taux de migration internationale net égal à zéro. Au niveau national, cette supposition fait de l'accroissement naturel le seul facteur dont dépendent les taux d'accroissement du pays. Au niveau régional, l'accroissement devient une fonction de l'accroissement naturel et de la migration inter-régionale qu'il est possible de quantifier. En proportion de son volume, la migration réelle nette positive augmente ces taux et la migration réelle nette négative les diminue.

Tableau 2.2.1 Résumé des statistiques de migration inter-régionales 1976.
(migration internationale non incluse)

Région	Volume de l'immigration	Migration nette des autres régions	Régions avec une migration nette positive	
			Migration nette en % de la population Sédentaire (2)	Source principale de l'immigration
00 Nouakchott	14,067	7704	6.5 %	Brakna, Trarza
01 Hodh Oriental	717	-167		
02 Hodh Occidental	742	-724		
03 Assaba	686	-1366		
04 Gorgol	1600	-1063		
05 Brakna	2076	-3221		
06 Trarza	1818	-3895		
07 Adrar	2115	208	0.7	Nouakchott, Trarza
08 Nouadhibou	2376	1239	5.6	
09 Tagant	839	-444		
10 Guidimaka	550	-150		
11 Tiris Zemmour	1111	279	1.4 a/	
12 Inchiri	662	-133		

2. Partie de cet apport est attribuable au conflit Saharien

SOURCE : GRIM, données de recensement non publiées

3. La migration nette des autres régions est la balance entre l'immigration inter-régionale et l'immigration internationale.

2.2.3 Sédentarisation des Nomades

Il est incontestable que la sédentarisation de plusieurs centaines de milliers de nomades constitue le plus important changement démographique des dix dernières années. En 1965, les agents-recenseurs ont dénombré 63 % de nomades parmi la population ; en 1977, ils ne représentaient plus que 36 % de la population.

La signification du terme nomade n'étant pas évidente et le processus de sédentarisation n'étant pas tout à fait clair, l'examen détaillé des données sera précédé d'une étude de la sédentarisation -à la fois dans son aspect qualitatif en temps que phénomène sociologique difficile à mesurer et d'un point de vue opérationnel comme le conçoivent les agents-recenseurs.

De nombreux changements se sont produits dans le nomadisme au cours des dernières années, mais même dans le passé, il existait plusieurs types de nomadisme. Il existait, d'une part, des Maures nomades dont les moyens d'existence dépendaient presque exclusivement du commerce et dont le mode de vie était symbolisé par la caravanne. Ces nomades voyageaient sur de longues distances à travers le Sahara, s'arrêtant pour puiser de l'eau dans les puits tribaux mais transportaient avec eux la plupart des autres provisions. D'autre part, d'autres Maures nomades, particulièrement dans les régi[illegible] sud-ouest du pays, étaient essentiellement des éleveurs de chèvres et de moutons. Ils vivaient sous des tentes qu'ils pouvaient facilement transporter et se déplaçaient avec leurs troupeaux à la recherche de points d'eau et de pâturages. Ils revenaient dans les mêmes régions et aux mêmes puits année après année et leur séjour dans un même endroit était parfois assez long ; cependant ils n'avaient pas l'intention de se fixer et leurs habitations étaient provisoires.

Une troisième forme de nomadisme était représentée par les Peulhs nomades, qui faisaient paître leurs troupeaux à travers toute la région du Fleuve, sans tenir compte d'aucune frontière avec les pays voisins. Les Peulhs émigraient suivant les saisons dans des territoires bien déterminés, transportant avec eux leurs cases. Certains observateurs ont été trompés par le caractère apparemment permanent du village peulh. Même en 1965, la migration cyclique des Peulhs était encore inconnue ; tous les Peulhs étaient comptés parmi la population sédentaire.

Ces shémas traditionnels ont subi ces dernières années de nombreuses modifications. Il est sans doute possible de retracer les débuts d'une tendance des nomades à se sédentariser, ou à élire domicile à un certain endroit, en remontant jusqu'à l'époque de l'indépendance ou avant ; ceux qui espéraient obtenir une part du pouvoir au sein d'une administration politique nouvellement centralisée devaient être proches du siège de ce pouvoir. La véritable vague de sédentarisation a cependant eu lieu par

suite de la sécheresse des années 70. Au fur et à mesure que les pâturages devenaient rares et que les troupeaux étaient décimés, de nombreux nomades se fixaient autour des puits où les animaux qui avaient survécu pouvaient au moins s'abreuver. D'autres affluèrent vers les centres urbains à travers tout le pays en quête d'eau et de nourriture. Nombreux sont ceux qui ne réussirent jamais à reconstituer leurs troupeaux et restèrent ainsi dans les villages avec comme moyen d'existence le commerce ou l'artisanat. Certains autres, moins touchés par la sécheresse, ont admis la perspective de changement et ont choisi de bénéficier de la scolarisation pour leurs enfants ainsi que d'autres services sociaux. A l'heure actuelle, la plupart de ces individus se sont véritablement sédentarisés. Ils vivent encore parfois dans des habitations provisoires et se déplacent régulièrement pour rejoindre leur famille sous la tente en brousse, mais reconnaissent que la vie nomade fait partie de leur passé, pas de leur futur.

Les exemples dramatiques de sédentarisation ne correspondent pas toujours à un changement brusque d'un mode de vie à un autre. La sédentarisation peut se produire tout naturellement, sans être intentionnelle : il n'est plus nécessaire à un groupe familial de s'éloigner du puits dont il dépend, quand les troupeaux ont été réduits et que son campement n'a plus la taille de celui qui, avant le début des années 70, abritait un large entourage. Le temps passe, une boutique ou une école se construit et le campement est devenu un village "permanent".

Pour le sociologue, la sédentarisation peut correspondre à un processus graduel, un changement lent qui s'opère dans la façon de penser, mais l'agent-recenseur n'a pas les moyens de mesure ces états d'esprit. Dès 1975, la définition du nomade utilisée en 1965 comme tout Maure résidant en dehors d'un centre urbain, était devenue tout à fait impropre, mais il était néanmoins nécessaire de trouver des moyens de distinguer les nomades de la population sédentaire. Le BCR du GRIM décida de considérer comme nomade toute personne passant plus de six mois par an dans une localité dépourvue de structures physiques permanentes. En appliquant cette définition, les agents-recenseurs dénombrèrent quelque 445.000 nomades en 1977 au lieu de 618.000 en 1965 (chiffre ajusté pour correspondre à la définition de 1977).

Une courbe de déficience tracée d'après les données de 1965 et de 1976 donne un abattement moyen annuel de 2,62 % (en supposant un taux d'accroissement naturel de 2,5 % par an). Est-il possible d'extrapoler les tendances futures à partir de ces données ? Le recensement de 1977 ne fournit qu'une petite partie des données permettant de vérifier la fiabilité de ce taux d'abattement. Il était impossible aux agents-recenseurs de déterminer qui aurait été classé parmi les nomades pendant les années antérieures au recensement -reconstituant ainsi l'évolution statistique- mais ils purent interroger les nomades sur leur intention de se sédentariser.

Tableau 2.2.3 Sédentarisation des nomades 1980-2000

Région	Taux de croissance moyenne annuelle, 1980-2000a/	% de la population sédentaire annuelle
01 Eodh Oriental	-1.0	3.4 %
02 Hodh Occidental	-3.9	6.2 %
03 Assaba	-1.1	3.5 %
04 Gorgol	-1.3	3.7 %
05 Brakna	-5.5	7.8 %c/
06 Trarza	-1.2	3.6 %
07 Adrar	-3.6	5.9 %
08 Nouadhibou	-1.7b/	4.1 %b/
09 Tagant	-3.0	5.3 %c/
10 Guidimaka	+2.0	0.5 %
11 Tiris Zemmour	-0.9	3.3 %
12 Inchiri	-0.9	3.3 %

a/ Ces taux incluent le taux annuel de croissance naturelle à 2.5 %. L'obtention des taux négatifs : (toutes les régions sauf Guidimaka). est expliquée dans le texte comme taux de déperdition.

b/ Il n'ya que quelques nomades vivants dans la 8ème Région. La sédentarisation de quelques uns d'entre eux chaque année sur le pourcentage de ce taux relativement elevé.

c/ Calculs du RAMS Données du recensement modifié.

SOURCES DES DONNEES BRUTES : Données du recensement non publiées.

Parmi les ménages ayant fait l'objet d'un sondage, 5,17 % exprimèrent l'intention de se sédentariser au cours de l'année à venir -le taux prévu d'après la courbe de déficience citée plus haut était de 5,17 % ! La compatibilité de ces deux chiffres est particulièrement rassurante dans la mesure où certains chiffres de 1965 sont incertains au niveau régional et inexistants dans le cas des subdivisions régionales.

Etant donné la fiabilité de ces chiffres au niveau national, ils ont été examinés plus en détail sur un plan régional pour tenter d'affiner davantage le taux d'abattement afin de l'utiliser dans les projections démographiques. Les conclusions par région sont exposées en détail au chapitre suivant, mais les taux moyens annuels d'abattement prévus pour la période 1980-2000 sont présentés dans le tableau 2.2.3 ci-dessous. Les réponses des nomades aux questions du recensement montrent que le taux de sédentarisation sera très élevé dans le Brakna, l'Adrar et le Hodh Occidental. En chiffres absolus, la région des Hodhs, du Tagant et l'ensemble du sud-ouest connaîtront la plus forte sédentarisation. D'après les taux de sédentarisation pour chacune des onze régions administratives ayant une portion importante de population nomade, il est à prévoir que le nombre des nomades diminuera en moyenne de 2,14 % par an jusqu'en l'an 2000 (en supposant un accroissement naturel constant de 2,5 % par an). Il faut cependant rappeler que ces chiffres ont été obtenus suivant des critères définis pour les besoins du recensement et sont susceptibles de masquer certaines nuances non négligeables qu'il serait nécessaire d'examiner sur le terrain.

2.2.4 Exode Rural et Accroissement Urbain

La population urbaine mauritanienne qui a subi : un accroissement phénoménal avoisinnant 10 % par an depuis 1961, double tous les sept ans. Nouakchott arrive naturellement en tête avec une augmentation d'environ 23 % par an, mais les villes de Zouerate, Nouadhibou et Rosso ont aussi fait l'objet d'une croissance impressionnante : aussi bien en pourcentage qu'en chiffres absolus (voir tableau 2.2.4a). Plus d'un tiers de la population sédentaire mauritanienne vit actuellement dans les centres urbains.

Dans la plupart des villes, l'accroissement rapide a été caractérisé par son manque de régularité. Douze des quinze villes qui avaient plus de 5.000 habitants en 1975 en ont effectivement perdu entre 1975 et 1977. Les villes de Kiffa, Aïoun, Boghé et Akjoujt ont perdu plus d'un cinquième de leur population par rapport à 1975, au cours des deux années qui ont précédé le recensement de 1977. La courbe d'ensemble qui monte de façon abrupte de 1961 à 1975 puis descent subitement en flèche, rend très difficile la réalisation de projections de l'accroissement de la population.

Tableau 2.2.4.a Evolution de la population urbaine (par tailles en ordre descendant 1977)

Villes	Populations			Moyennes annuelles des taux de croissance	
	1977	1975	1961/62	61/62 - 75	75 - 77
Nouakchott	134,704	104,054	5807	23.8 %	13.8 %
Nouadhibou	21,930	22,962	5283b/	11.5 %	-2.3 %
Kaédi	20,707	19,766	9197	6.3 %	2.4 %
Zouérate a/	19.473	23,074	4659	12.8 %	-8.1 %
Rosso	16,510	19,544	4811b/	10.9 %	-8.1 %
Atar	16,180	18,897	9528	5.6 %	-7.5 %
Kiffa	10,266	16,729	4359	11.4 %	-21.7 %
Aioun	8,505	13,606	4877	8.6 %	-20.9 %
Akjoujt	8,042	13,004	2518	14.0 %	-21.4 %
Néma	7,938	9,236	3898	7.1 %	-7.3 %
Tidjikja	7,861	8,175	3661	6.6 %	-1.9 %
Boghé	7,836	11,620	5867b/	5.2 %	-17.9 %
Boutilimit	7,256	7,622	2774	8.4 %	-2.4 %
Sélibaby	5,993	5,779	2737	6.2 %	1.8 %
Aleg	5,316	5,224	1360	11.4 %	0.9 %
Timbedra	5 302	..	1815	..	..
Total	303,819	299,292	76148d/	11.8 %c/	-0.1 %c/

a/ Zouérate plus F'Derick.

b/ Villes dans lesquelles le recensement de 1961 a été réalisé - les autres populations ont été dénombrées en 1962.

c/ Calculs excluent Timbedra.

d/ Total non arithmétique - Pour le calcul du total les populations de Boghé, Rosso et Nouadhibou, ont été ajustés pour pouvoir le comparer avec les tableaux de 1962 (voir Seconds Résultats Provisoires page 24).

SOURCES : GRIM Seconds Résultats Provisoires, résultats définitifs du recensement en milieu urbain Janvier 1975 et données de recensement non publiées.

Comment interpréter ce shéma ? Il faut supposer que pendant et immédiatement après la sécheresse, de nombreux nomades sont venus chercher de l'eau et des vivres dans les centres urbains et que cette fuite des régions de pâturages touchés par la sécheresse a été la principale cause de l'accroissement urbain du milieu des années 70 (malheureusement, il n'existe pas de données permettant d'évaluer la population des villes à l'époque qui a immédiatement précédé la sécheresse). Il est possible que l'exode urbain de 1975-76 ait été dû aux retour de précipitations meilleures dans les régions rurales ou que les centres urbains aient servi de tremplin aux réfugiés avant qu'ils ne s'installent par la suite à Nouakchott. Aleg et Boutilimit n'ont vraisemblablement pas été touchées par ce brusque déclin entre 1975 et 1977, grâce à la vitalité passagère de l'économie occasionnée par les activités liées à la construction de la route. (Cependant, d'après certains observateurs, la population d'Aleg serait en train de diminuer). L'expansion relativement modeste de Sélibabi et de Kaédi entre 1961 et 1975 a été suivie par une chute de leur taux d'accroissement mais la population de ces deux villes n'a pas diminué non plus pendant la période 1975-76. Les agriculteurs ont généralement moins souffert de la sécheresse que les pasteurs et ces deux villes fluviales ont peut-être accueilli autant de réfugiés que les villes du Nord.

Si ces explications semblent se tenir, certaines questions méritent d'être examinées plus en détail. Quelle tendance représente le mieux le schéma de croissance des villes de l'intérieur de la Mauritanie : l'accroissement de 1961-75 ou le déclin de 1975-77 ? Pourquoi les habitants des villes de l'intérieur sont-ils partis entre 1975 et 1977, et où sont-ils allés ? A Nouakchott, ou sont-ils revenus dans de plus petites agglomérations, ou sont ils partis pour l'étranger ? Comment évolueront les schémas de croissance ? La croissance de la période 1961-75 a-t-elle été vraiment constante ? La croissance future des villes mauritaniennes va-t-elle se caractériser par des montées et des baisses successives ? Devront-elles se préparer à accueillir subitement un afflux de population avec la demande de services urbains qui l'accompagne, puis à assister à un reflux aussi rapide ?

Les données disponibles ne répondent que de façon incomplète à ces questions. Les questions du recensement relatives à la date d'arrivée au lieu de résidence actuel ont été utilisées pour étudier certaines caractéristiques des nouveaux arrivants dans les villes. Il n'existe malheureusement pas d'informations sur ceux qui ont quitté les villes (c'est pourquoi il n'est pas possible de faire une estimation de migration nette), ni sur ceux qui se sont d'abord installés dans une ville de l'intérieur pour venir ensuite à Nouakchott. En outre, les données disponibles ne se rapportent qu'aux nouveaux arrivants dans les villes, de nationalité mauritanienne. Il est cependant possible de faire certaines observations intéressantes.

Il est probable que la migration interne, au moins en ce qui concerne ceux qui se sont installés définitivement dans une ville, ait été le fait de familles entières à l'époque de la sécheresse. De 1969 à 1974, toutes les villes, auf Atar, en tant que base militaire, et les villes industrielles de Nouadhibou et Zouerate, ont accueilli des hommes et des femmes en proportions à peu près égales. En 1975, cette situation avait quelque peu évolué.

Alors que pour la période comprise entre 1969 et 1971, le ratio de sexe des nouveaux habitants des villes, Nouakchott mis à part, était de 110 hommes pour 100 femmes, en 1976 ce ratio s'élevait à 151 hommes pour 100 femmes. Une des causes de cet accroissement a pu être l'intensification de l'intervention militaire (comme dans le cas d'Atar), mais il est également imputable à un changement qualitatif des shémas migratoires. Alors que pendant la sécheresse, les familles cherchaient refuge dans les villes, le shéma le plus récent correspond à l'arrivée d'hommes actifs, sans leur famille, qui cherchaient probablement un emploi. Ceci pourrait signifier que la migration urbaine connaîtra un déclin net dans l'avenir alors qu'une main-d'oeuvre continuera à affluer au niveau courant. Cette tendance serait cependant en grande partie concentrée dans les villes qui ont une certaine raison d'être. Des villes telles que Timbedra, Akjoujt et Tidjikja, qui n'ont aucune raison économique apparemment valable, devraient observer un déclin régulier des ratios de sexe de leurs habitants.

En l'absence de données plus complètes, il est difficile de projeter l'avenir des villes mauritaniennes de l'intérieur (l'unique exception étant la ville de Nouakchott, pour laquelle les données sont relativement abondantes. Une étude de la projection de sa croissance est inclue dans les profils régionaux au Chapitre 3). Le maintien des taux d'accroissement de la période 1961-75 aboutirait aisément à une concentration de toute la population sédentaire mauritanienne dans ses 15 centres urbains à la fin du siècle, mais une telle évolution est peu probable. Il faut plutôt prévoir une augmentation moyenne annuelle d'environ 5 % (la moitié du taux de la période 1961-75) avec une croissance très rapide de certaines villes pendant un certain temps, suivie d'un ralentissement au cours de périodes de moindre activité économique. A ce taux, la population urbaine mauritanienne, Nouakchott exclus, qui compte actuellement environ 20 % de la population sédentaire, atteindrait 325.000 habitants en 1990 et 530.000 en l'an 2000, ce qui correspondrait à environ 25 % de la population sédentaire. En incluant Nouakchott dans ces calculs, l'ensemble des habitants des centres urbains représenterait . 52 % de la population sédentaire en l'an 2000.

La caractéristique principale de l'expansion passée est son extrême élasticité, et l'évolution la plus probable de la plupart des villes se fera suivant un modèle de croissance en dents de scie où les gains importants de certaines années alterneront avec des périodes de croissance très lente ou même de perte nette. Selon ce schéma, les villes qui ont une certaine vitalité économique -Zouérate, Nouakchott, Nouadhibou, Kaédi et, plus récemment, Kiffa- continueront à s'accroître et à développer leurs activités économiques. Elles accueilleront un flot régulier d'hommes actifs, dont 50 à 60 % viendront des zones rurales. Il est possible que 20 à 30 % d'entre eux viennent de Nouakchott. Grâce aux aménagements prévus le long du fleuve, Rosso et Boghé pourraient également se développer, ainsi que Néma et Aïoun avec la réalisation de la route trans-mauritanienne. Dans le cas des villes des régions septentrionales et du centre-nord -Akjoujt, Atar et les villes du Tagant- il faut s'attendre à une croissance minimale.

Tableau 2.2.4b Proportions par sexe dans les courants migratoirs 1969-1976

Villes a/	Total des apports en 1976	Proportions par sexe sur les courants (hommes pour 100 femmes)					Moyenne annuelle courant 69/71
		1976	1975	1974	1972-73	1969-71	
Néma	629	194	179	123	96	88	315
Timbedra	250	77	87	99	86	63	211
Kiffa	446	99	97	93	80	67	499
Kaédi	1109	122	122	117	115	99	475
Aleg	336	173	199	132	139	94	232
Boghé	468	103	106	116	110	78	294
Boutilimit	299	93	98	99	86	81	329
Rosso	914	104	105	119	109	111	673
Atar	1165	316	302	125	124	156	570
Nouadhibou	1752	173	162	205	197	194	958
Tidjikja	362	106	102	100	107	91	227
Sélibaby	317	114	109	149	120	102	132
Zouérate	1403	188	183	157	132	133	837
Akjoujt	297	150	..	..	..	..	..
Nouakchott	15261	170	168	149	126	115	6088

a/ Les données pour Aïoun ne sont pas disponibles lors de la rédaction.

SOURCES : GRIM données non publiées du recensement.

2.2.5 Le Conflit Saharien

Le conflit Saharien dans lequel les forces militaires mauritaniennes ont été engagées pendant plusieurs années laissera aussi sa trace sur le profil démographique du pays. Plus précisément, il est vraisemblable que le nombre de décès dûs à la guerre fera varier la distribution des âges et des sexes et se répercutera sur la main-d'oeuvre. L'éloignement des hommes de leur famille afin de contribuer aux efforts de guerre aura eu un certain effet sur les taux de natalité. Et, enfin, la guerre a sûrement affecté depuis plusieurs années la répartition géographique de la population : le fait que la Mauritanie se soit retirée du Tiris el Gharbia a déjà eu des répercussions sur différentes villes, et la solution finale du conflit pourrait donner lieu à un exode plus marqué du personnel militaire du Nord.

Bien que la Mauritanie ne soit plus engagée dans le conflit Saharien, les statistiques officielles sur la guerre ne sont pas disponibles à l'heure actuelle. Pour cette raison, cette étude n'utilise que les statistiques qui découlent d'un examen approfondi des résultats du recensement de 1977. Il est possible que ces statistiques correspondent ou ne correspondent pas aux chiffres officiels -cependant en tenant compte de la fiabilité d'autres statistiques du recensement, elles semblent raisonnables. Avant d'utiliser les projections démographiques contenues dans cette étude, il est nécessaire de connaître les suppositions qui ont été faites en ce qui concerne ces chiffres et certains autres aspects du conflit Saharien. Ces suppositions sont les suivantes :

1. Il n'y a pas eu de décès parmi la population mauritanienne dûs au conflit. Cela signifie que pour la période considérée, le taux de mortalité dans le Nord est présumé équivalent à celui du pays tout entier et le taux global est supposé égal à 2,2 % (un nombre assez élevé de décès parmi les militaires ces dernières années pourrait avoir des répercussions importantes à la fois sur le taux d'accroissement actuel et sur le volume de la main-d'oeuvre).

2. Le conflit Saharien n'a eu aucun effet sur le taux de natalité. Les taux de natalité concernant les régions touchées par le conflit n'ont pas subi de diminution du fait de la présence militaire.

3. Les régions dont les populations ont été gonflées par la présence des militaires à l'époque du recensement sont supposées être :
   - l'Adrar,
   - le Tiris Zemmour
   - l'Inchiri

4. Les projections démographiques concernant les régions affectées par le conflit sont basées sur des tendances antérieures à 1975 (qui dans certains cas ont subi des ajustements, en raison de l'intensification des activités minières).

5. La présence militaire (associée à l'activité minière) est calculée en soustrayant la population de 1977 prévue d'après les courbes basées sur la reconstitution de l'évolution de la population (en supposant un taux d'accroissement naturel de 2,5 %) de celle observée en 1977.

6. La Mauritanie a mis un terme à son engagement en 1979 ; il est supposé que le conflit en cours sera résolu entre 1980 et 1985.

7. Il est supposé que le personnel militaire qui, ces dernières années, a augmenté la population du Tiris el Gharbia, est revenu définitivement à Nouakchott. Une fraction importante des forces militaires basées dans les autres régions du Nord à l'époque du recensement de 1977 fera vraisemblablement partie des habitants de Nouakchott en 1985.

2.3 Résumé et Conclusion

Le taux d'accroissement actuel de la population mauritanienne est estimé à 2,5 % par an. Un taux de mortalité décroissant pourrait facilement faire croître ce taux naturel d'accroissement dans les dernières années du siècle, mais une telle baisse semble improbable.

Outre l'accroissement naturel, toute une série de bouleversements a, ces dernières années, radicalement modifié et continuera de modifier le profil démographique du pays. Il faut citer parmi eux la croissance urbaine liée à la sécheresse, la sédentarisation des nomades, la migration inter-régionale, la migration internationale et le conflit du Sahara dont la Mauritanie s'est récemment retirée. Ces différents phénomènes ont été exposés dans ce chapitre sur le plan national. Le chapitre suivant est consacré à l'étude de leurs conséquences sur un plan plus local.

Estimation de la population totale
en Mauritanie
Janvier 1, 1977

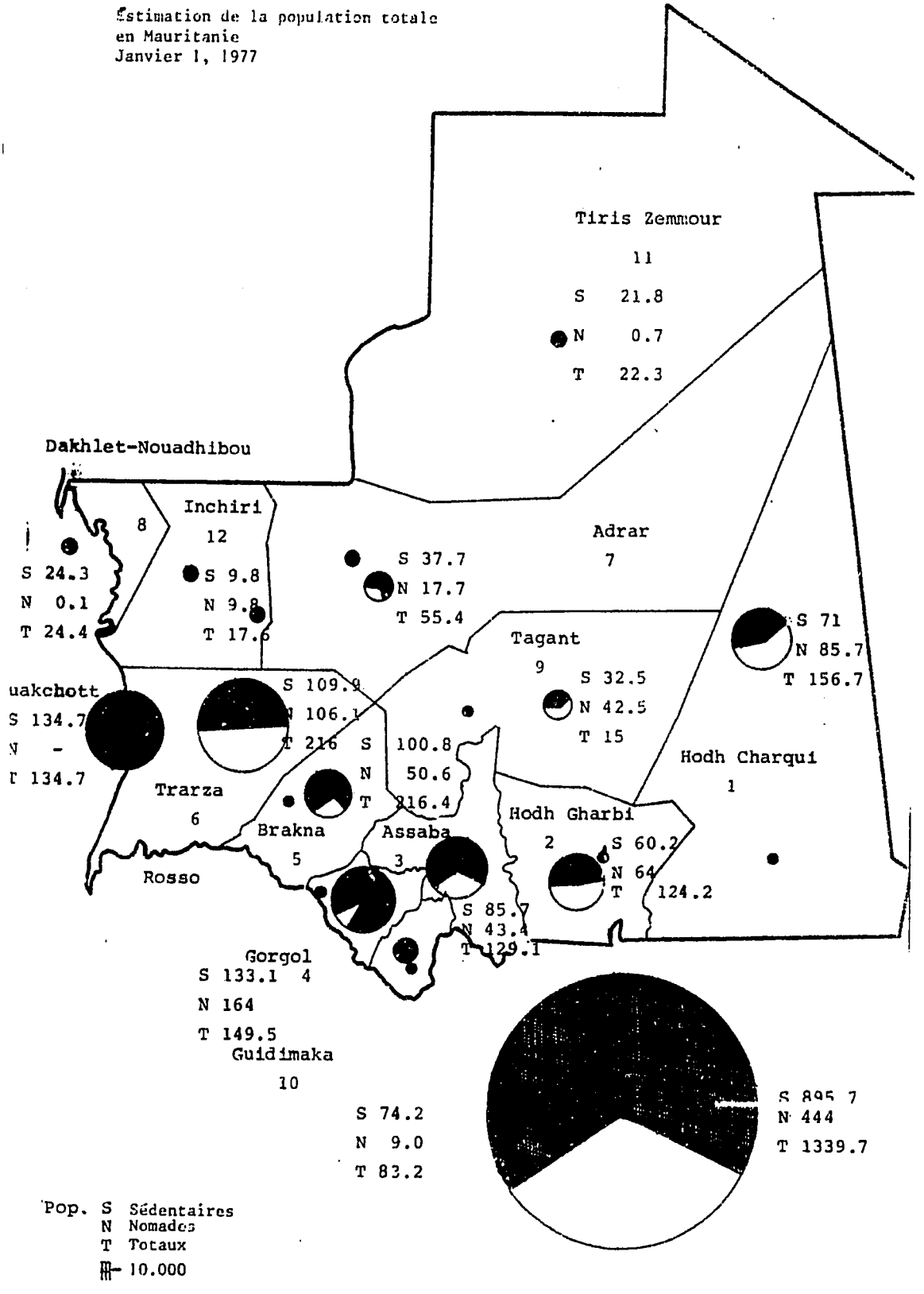

Pop. S Sédentaires
N Nomades
T Totaux
10.000

Chapitre 3

PROJECTIONS REGIONALES

Dans les projections démographiques au niveau national qui ont fait l'objet du chapitre précédent, seul l'accroissement naturel a été pris en compte. Dans le cas des projections au niveau régional, où les données disponibles sont plus complètes, les mouvements inter-régionaux ont également été pris en considération. Les pages suivantes sont consacrées à l'exposé des perspectives d'avenir des différentes régions en vue de définir une dynamique de population dans l'ensemble de la Mauritanie.

3.1 Méthodologie

Lorsque cette étude a été entreprise, le recensement de 1977 constituait la seule source valable d'informations disponibles sur la plupart des douze régions administratives et le district de Nouakchott. Il donc été nécessaire de commencer par reconstruire une série de points historiques. Dans le cas des nomades, la rubrique du recensement concernant leur intention de se sédentariser a servi à déterminer un taux de sédentarisation qui pouvait permettre de reconstituer l'évolution des populations. Afin d'évaluer la population sédentaire des années antérieures à 1977, une reconstitution partielle du fil de l'histoire a été réalisée pour chaque région, en enlevant un certain pourcentage de la population qui, dans les années précédentes, aurait été classé parmi les nomades, et en replaçant d'autres individus dans la région correspondant à leur ancien lieu de résidence, d'après leurs réponses aux rubriques du recensement relatives à la migration inter-régionale. Dans tous les cas, les calculs ont été faits sur la base d'un taux d'accroissement naturel de 2,5 % par an.

Pour chaque région, les points reconstruits pour les années comprises entre 1969 et 1976 ont été ajoutés au chiffre fourni par le recensement de 1977 et les courbes ont été ajustées pour représenter la croissance séparée de la population nomade et de la population sédentaire (la puissance de r, coefficient de corrélation produit actuel, a été utilisée pour déterminer la justesse des courbes, sauf dans les cas où il était évident que l'ajustement mathématique ne reflétait pas la réalité démographique). La population nomade et la population sédentaire ont ensuite été additionnées afin de définir le schéma de croissance de l'ensemble de la population d'une région. Lorsque toutes les courbes régionales ont été construites, elles ont été ajustées de manière à refléter le taux d'accroissement annuel de 2,5 % au niveau national.

La réalisation de ces courbes a rendu nécessaire une série de suppositions exposées ci-dessous :

a) Puisque les taux de natalité et de mortalité de la population par région ne sont pas disponibles, il a été supposé que le taux de 2,5 % d'accroissement naturel était applicable à l'ensemble du pays. Pour le calcul des projections, il a été supposé que l'accroissement naturel de la population avait été de 2,5 % pour les dix dernières années au moins et que la croissance se poursuivrait au même taux jusqu'à la fin du siècle. Il est intéressant de comparer les chiffres présentés dans les profils régionaux avec ceux des tableaux D à I en annexe, qui reflètent les prévisions concernant les populations régionales suivant différentes hypothèses sur l'accroissement naturel futur.

b) En l'absence de données sur les individus qui ont changé plusieurs fois de région entre 1969 et 1977, il a été supposé que ces mouvements, s'ils existaient, s'annulaient entre eux. Il se peut que cette supposition donne une image plus constante de l'augmentation de la population qu'elle ne l'est en réalité.

c) Les données relatives à la migration inter-régionale ne se rapportant qu'aux individus de nationalité mauritanienne, le nombre d'étrangers présents dans n'importe quelle région a été considéré comme constant au cours des dix dernières années.

d) La migration nette internationale des Mauritaniens est présumée égale à zéro : il faut supposer qu'à chaque Mauritanien qui rentre de l'étranger, correspond un autre Mauritanien qui quitte la même région (voir Chapitre 2, Paragraphe 2.2.2). Cette supposition, nécessitée par le manque de données sur la migration externe, affecte de manière plus évidente les régions en bordure du Fleuve Sénégal. Par conséquent, dans l'étude de ces régions, la possibilité de faire varier cette hypothèse a été envisagée.

e) La seule information existante sur la sédentarisation des nomades est fournie par une rubrique concernant leur intention de se sédentariser. Comme il est mentionné au Chapitre 2, la sédentarisation est souvent imprévue ; cependant, en l'absence d'autres données quantitatives, les intentions exprimées ont été considérées comme le reflet exact du taux de sédentarisation réel (voir Chapitre 2, Paragraphe 2.2.3 pour plus de détail sur cette hypothèse).

f) La Mauritanie s'est retirée du conflit dans le Sahara Occidental en août 1979. En conséquence le territoire du Tiris el Gharbia inclus dans le recensement de 1977 n'est pas discuté ici. Les lecteurs doivent cependant être informés que la préparation de cette analyse suppose qu'un nombre substantiel de Mauritaniens vivant dans le Tiris el Gharbia sont revenus dans le territoire mauritanien et notamment à Nouakchott comme conséquence de la signature du traité de paix.

Il est également nécessaire de souligner la différence importante qui existe entre une prédiction et une projection . Une prédiction tient compte des évènements prévus pour l'avenir ; une projection est une extension du passé dans le futur. Les profils régionaux ci-dessous sont davantage du domaine de la projection que de la prédiction. A part quelques exceptions, le volume des populations futures est considéré comme une fonction du modèle de croissance existant dans le passé. Pour la plupart des régions et pour deux raisons, il n'est présenté qu'une seule série de courbes avec l'ajustement mathématique le meilleur. En premier lieu, les données qualitatives décrivant la dynamique de la population dans une région donnée étaient limitées et, en l'absence de davantage de détails, il n'a été retenu que l'hypothèse la moins hasardeuse possible : le futur, au moins à court terme, sera une extension du passé.

Une seconde contrainte a également joué un rôle. Dans la mesure où le taux d'accroissement naturel au niveau national est plafonné à 2,5 %, les schémas d'accroissement pour chacune des régions dépendent des augmentations observées dans toutes les autres régions. Pour n'importe quelle année donnée, la somme totale de la population régionale telle qu'elle est définie par les points des treize courbes régionales, représentera un accroissement de 2,5 % sur la somme des points correspondant à l'année précédente. Par définition, des modifications dans les projections démographiques de n'importe quelle région entraînent des modifications dans les projections démographiques de n'importe quelle autre région. Ainsi n'importe quel simple changement peut entraîner une longue série de calculs. Par conséquent, il n'est présenté, dans la plupart des cas, qu'une seule série de courbes. Pour déterminer le volume de population minimum et maximum probable pour une année donnée dans une région particulière, il est nécessaire de calculer une marge de plus ou moins 5 %. Dans le cas des régions où il semble que le futur sera très différent du passé, d'autres courbes correspondant à d'autres possibilités sont proposées, sauf cependant dans les cas où il n'a pas été possible de substituer les valeurs des nouvelles courbes à celles des courbes d'origine sans violer l'hypothèse d'un accroissement naturel de 2,5 % au niveau national.

3.2 Profils Régionaux

Cette partie du rapport est consacrée à l'étude du profil des douze régions administratives de Mauritanie, et à une analyse du développement de la population nomade et de la population sédentaire au sein de chaque région, tel qu'il est possible de le prévoir. Pour faciliter la comparaison, les tableaux A à C présentés en annexe regroupent les estimations et les projections de l'accroissement dans toutes les régions.

3.2.1 Le Hodh Oriental

Le Hodh Oriental, situé dans l'extrême sud-est du pays, a connu l'une des populations les plus stables du pays. Le Hodh Oriental n'a perdu chaque année dans le passé qu'une proportion relativement faible de sa population au profit d'autres régions, et si cette tendance se poursuit, la population de cette région atteindra 234.000 habitants en l'an 2000, avec une augmentation annuelle d'environ 1,8 % par rapport au chiffre de 157.000 habitants en 1977. (Voir tableau 3.2.1 et figure 3.2.1 correspondante).

La Population Nomade

Le recensement de 1977 a estimé à près de 86.000 le nombre de nomades vivant dans des campements à l'intérieur de cette région, faisant du Hodh Oriental l'une des rares régions où la population nomade excède la population sédentaire. Cependant, la prédominance des nomades décline rapidement. En 1977, quelque 2.900 nomades (600 ménages) avaient exprimé l'intention de se sédentariser au cours de l'année suivante. Il ne fait pas de doute que certains ont été touchés par la perte de troupeaux à la suite de la sécheresse. Mais des changements sociaux ont également eu un impact sur le nomadisme. L'abolition de l'esclavage a rendu difficile à certains nomades le maintien de leur mode de vie et ils ont préféré se fixer définitivement. Certains se sont établis dans les villes, laissant un ou deux bergers surveiller leurs troupeaux. Ces dernières années, dans cette région, les troupeaux ont été de plus en plus concentrés entre les mains de quelques propriétaires et il est probable que la sédentarisation soit en partie due à cette tendance. Au cas où le processus de sédentarisation se déroulerait dans l'avenir au taux indiqué de 3,4 % par an, la population nomade tomberait à 68.000 personnes en l'an 2000, malgré un accroissement naturel moyen de 2,5 % par an. Si la construction de la route jusqu'à Néma, qui doit s'achever en 1982, a un impact comparable à celui des autres régions, il se peut que la population nomade du Hodh Oriental diminue encore davantage durant les deux prochaines décennies.

Outre les nomades installés à l'intérieur des frontières de cette région, la population du Hodh Oriental est celle qui comptait le plus de nomades mauritaniens en dehors des frontières nationales à l'époque du recensement de 1977. Dans la mesure où il n'existe pas de données concernant ce groupe pour permettre de calculer les projections démographiques, il a été supposé que ce groupe aura un taux de sédentarisation faible ou nul et s'accroîtra suivant un taux moyen de 2,5 % par an (12). Bien que cette hypothèse ait été nécessitée par le manque de données, elle ne correspond probablement pas à la réalité sociale. La moitié des 1.400 Mauritaniens qui sont venus rejoindre la population sédentaire du Hodh Oriental en 1976 venaient de l'étranger. Il est probable que la plupart de ces individus abandonnaient une vie de nomadisme international pour s'établir à l'intérieur des frontières de la Mauritanie. Si tel est vraiment le cas, d'ici l'an 2000, les nomades vivant à l'étranger pourraient être considérablement moins nombreux que les 87.000 indiqués à la figure 3.2.1.

La Population Sédentaire

Les quelque 270 villages recensés en 1977 abritaient une population de 71.000 habitants ; il est clair que l'augmentation de la population sédentaire du Hodh Oriental dépasse nettement le taux d'accroissement naturel. La population de la plupart des villages de cette région a considérablement augmenté, même depuis 1973 ; plus de la moitié des villages repérés en 1977 n'avaient pas encore été reconnus comme tels par les dessinateurs de cartes topographiques au 1/200.000 de l'I.G.N. vingt ans avant. Néma, la capitale régionale, a doublé sa population de 1962 pour atteindre 8.000 habitants en 1977. Le taux d'accroissement, estimé à 5 % par an pour la période actuelle, va diminuer progressivement, mais l'accroissement différentiel restera régulier : il faut s'attendre à ce que 4.000 personnes viennent s'ajouter à la population sédentaire de cette région d'ici l'an 2000 ; cette fraction de la population totale comptera alors 166.000 habitants.

La croissance projetée pourrait toutefois être considérablement réduite au cas où la nouvelle route de Néma serait à l'origine d'un désastre naturel en facilitant la fuite de ses habitants vers Nouakchott ou vers des villes situées sur le même trajet.

---

(12) Il aurait peut-être été plus réaliste de supposer que le taux de sédentarisation à l'intérieur de ce groupe correspondra au taux national. Toutefois, cette hypothèse aurait nécessité d'autres suppositions concernant le pays éventuellement choisi. Ces problèmes ont été évités en retraçant seulement l'évolution naturelle de ce groupe.

Tableau 3.2.1 Projections des populations Région Ol Hodh Oriental (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	86	83	75	68	-1.0	-1.0	-1.0
Sédentaires	71	83	125	166	4.2	2.9	3.5
Total	157	166	200	234	1.9	1.6	1.7

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000

Figure 3.2.1

HODH ORIENTAL

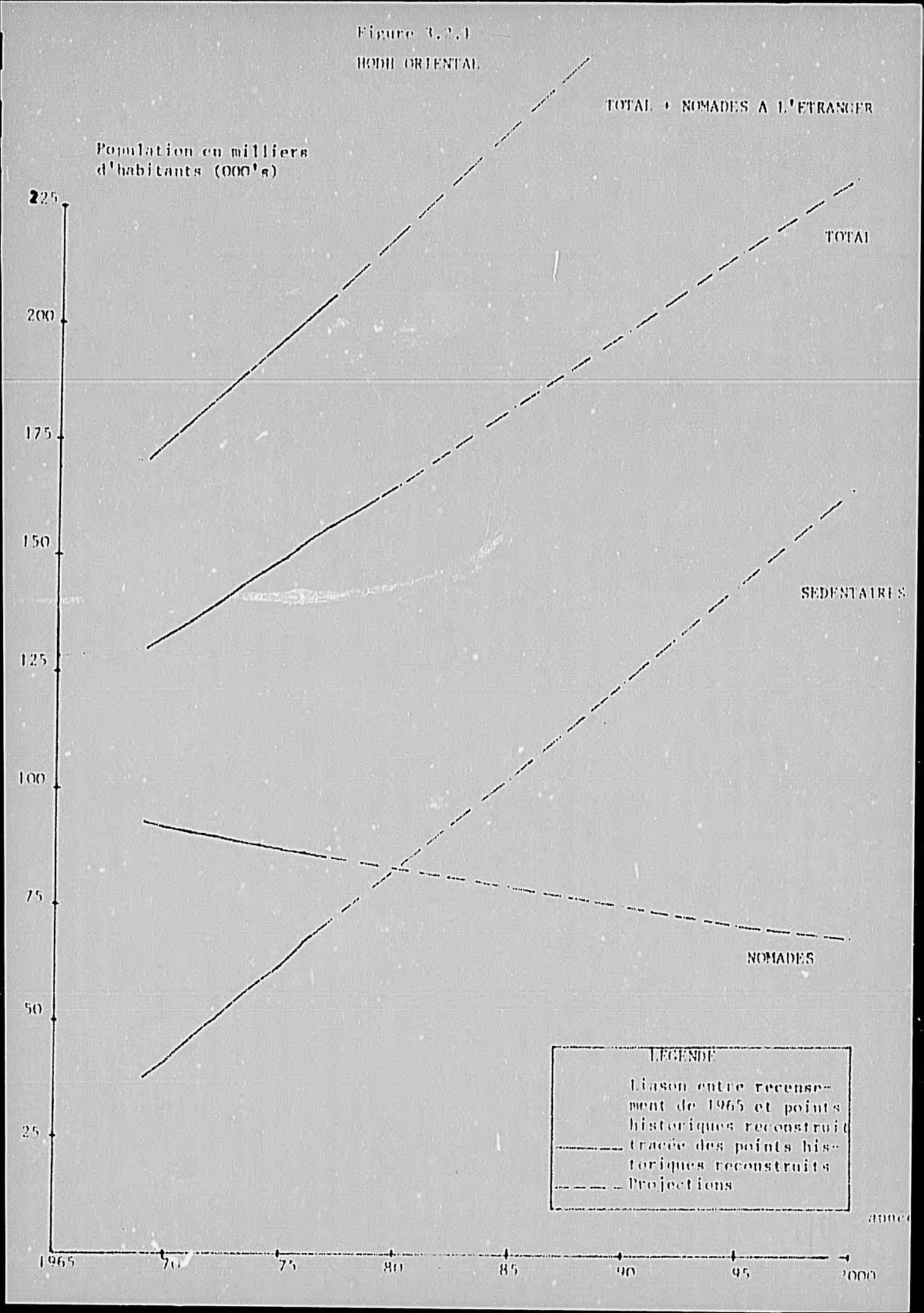

3.2.2 Le Hodh Occidental

Le Hodh Occidental, qui s'étend entre l'Assaba et le Hodh Oriental et qui a une frontière commune au Sud avec le Mali, a eu un taux de croissance quelque peu moins rapide que le taux d'accroissement naturel présumé. Cependant, la mesure de la tendance d'ensemble n'est pas suffisante pour représenter de façon adéquate les schémas de croissance de cette région. Le profil démographique du Hodh Occidental est déterminé par l'action de deux courants opposés. D'une part, l'importante population nomade de cette région se sédentarise à un taux qui dépasse de loin la moyenne nationale : la population sédentaire croît en conséquence très rapidement. D'autre part, comme les régions de l'Ouest, le Hodh Occidental est soumis à une forte migration externe. Malgré la venue de quelques nomades qui quittent les régions voisines pour venir s'établir comme semi-nomades sur les prairies relativement abondantes du Hodh Occidental, la balance nette reste négative. La migration externe excède de loin la migration interne.

D'après les courbes de croissance réalisées, cette seconde tendance s'accentue jusqu'à la fin du siècle, pour aboutir à une population qui devrait atteindre 191.000 habitants (voir Figure 3.2.2 et Tableau 3.2.2 correspondant).

Ces projections ne tiennent pas compte de mouvements éventuels dûs à l'existence de la nouvelle route trans-mauritanienne. La construction de la route à l'intérieur de cette région a déjà commencé mais il n'est pas encore possible de savoir si, une fois achevée, cette route encouragera la croissance économique locale (comme cela fut le cas dans l'Assaba) ou n'aura pour conséquence que de faciliter une fuite de population vers Nouakchott. De plus, les effets démographiques de la création d'une route dans d'autres régions ne sont malheureusement pas suffisamment connus pour faire des prédictions dans un sens ou dans un autre. Les projections de l'accroissement moyen annuel de 1,94 % jusqu'en l'an 2000 supposent par défaut que la somme des effets positifs et négatifs de la route sera égale à zéro. Toutefois, à l'intérieur de cette région, il faut s'attendre à certains changements qui sont étudiés ci-dessous.

La Population Nomade

Plus de 6 % des nomades du Hodh Occidental ayant fait l'objet d'un sondage en 1977 ont marqué leur intention de se sédentariser au cours de l'année à venir. Comme dans le Hodh Oriental, les effets à long terme de la sécheresse associés aux changements s'opérant dans les structures sociales ont contribué à rendre la vie nomade intenable dans beaucoup de cas. Il est probable que les membres les plus marginaux de l'entourage des grandes familles nomades soient allés vivre à Aïoun,

ou même à Nouakchott. Il semble que les petits pasteurs se soient simplement installés autour de puits plus sûrs. Au fur et à mesure que la construction de la route avance vers l'est, certains nomades se fixent autour des puits provisoires creusés par la MENDES, la société brésilienne chargée de construire la route. Le fait que ces communautés puissent continuer à survivre de cette façon reste à vérifier.

Avec l'apparition de la route, une redistribution de la population nomade semble inévitable. Cependant, les conséquences globales de la route sur le nomadisme sont difficiles à prévoir. Ce nouvel axe de circulation peut accélérer le processus de sédentarisation, comme cela s'est produit dans d'autres régions, mais aussi stimuler le nomadisme en facilitant le commerce des animaux élevés dans les prairies de cette région. Encore une fois, en l'absence de données qualitatives et quantitatives, il a été supposé que ces deux influences seront de force égale. Les projections du taux d'abattement du nomadisme qui ont été réalisées sont basées sur les tendances passées. D'après ces tendances, la population nomade qui comptait 64.000 personnes en 1977 tomberait à 26.000 d'ici la fin du siècle.

En plus des 64.000 nomades recensés à l'intérieur des limites régionales en 1977, le Hodh Occidental comptait également 10.000 nomades vivant à l'étranger, et pour la plupart au Mali. Une fois encore, en raison du manque de données, il a été considéré que ce groupe avait un taux d'accroissement de 2,5 % par an. Cependant il n'est pas certain que cette supposition soit juste. La migration interne annuelle dont bénéficie la population sédentaire du Hodh Occidental vient pour une large part de l'étranger, la plupart étant vraisemblablement des Peulhs transhumants qui reviennent du Mali pour "s'établir" dans cette région. Alors qu'il n'a pas été possible de tenir compte de ce facteur dans les courbes représentées à la Figure 3.2.2, il est néanmoins probable qu'une certaine fraction des 17.000 nomades dénombrés parmi ceux qui vivent en dehors des frontières nationales se sera effectivement fixée en l'an 2000 dans les limites du Hodh Occidental.

La Population Sédentaire

Le taux d'accroissement rapide qui caractérise actuellement la population sédentaire du Hodh Occidental -environ 7 % par an- est attribué non pas à un afflux de population en provenance d'autres régions mais au fait que 1.000 à 3.000 nomades s'y sédentarisent chaque année. Ce sont les petites agglomérations de la partie sud de la région qui bénéficient en majorité de cette expansion. La population d'Aïoun a presque doublé au cours des quinze dernières années, mais son taux d'accroissement n'a pas été constant. D'après les chiffres du recensement,

Tableau 3.2.2 Projections des populations - Région 02 - Hodh Occidental (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	64	57	38	26	-3.9	-3.9	-3.9
Sédentaires	60	73	119	165	5.0	3.2	4.2
Total	124	130	157	191	1.9	1.9	1.9

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

Figure 3.2.2

MODEL OCCIDENTAL

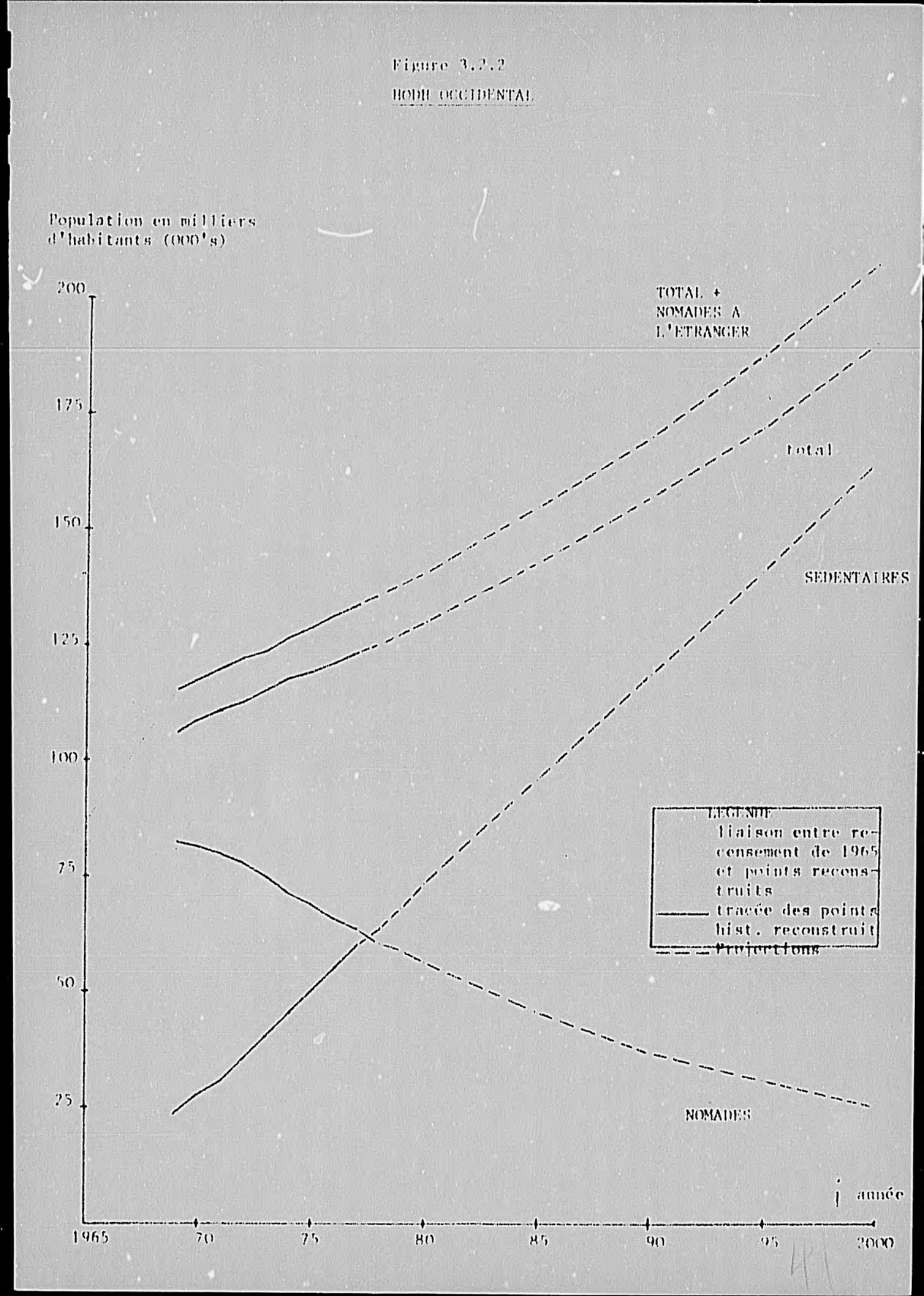

la population de cette ville a subi une perte de 37 % entre 1975 et 1977 le nombre d'habitants a baissé de 14.000 à 9000), dont a bénéficié en majorité la ville de Nouakchott. Grâce à la route de Néma qui doit traverser Aïoun, la capitale régionale devrait connaître un certain regain de vitalité économique et cette tendance toute récente pourrait être renversée.

Une ligne droite correspondait le mieux au tracé des points historiques reconstruits pour la 2ème région, mais si la route stimule la croissance vers une indépendance économique à Aïoun, la population est susceptible d'augmenter à un taux supérieur au taux moyen de 3,3 % par an, projeté pour la période 1990-2000. D'autre part, si du fait du nouvel axe routier, Aïoun devient un insignifiant arrêt de poids lourds entre Néma et Kiffa, la population sédentaire de cette région risque de ne pas atteindre les 165.000 habitants projetés pour l'an 2000.

3.2.3 L'Assaba

Avant que ne commencent les travaux de construction de la route trans-mauritanienne, l'Assaba, troisième région administrative de Mauritanie, ne connaissait qu'une croissance minimale. La sécheresse a eu des effets un peu moins prononcés dans cette région que dans d'autres, néanmoins, l'Assaba a subi une migration externe nette tout au long des années 70. Kiffa, la principale ville, a perdu presque 40 % de sa population entre 1975 et 1977. A l'époque du recensement de 1977, la population de l'Assaba se chiffrait à 129.000 personnes et augmentait d'environ 1,5 % chaque année. La poursuite de cette tendance dans le futur est illustrée par la courbe X1 de la figure 3.2.3 (accompagnée du tableau 3.2.3).

La dynamique de la population de cette région est-elle cependant caractérisée uniquement par un accroissement lent ? D'après les observations postérieures au recensement de 1977, la nouvelle route est à la source d'un boom économique auquel correspond un accroissement de population. Le fait que la route ait été goudronnée de Nouakchott à Kiffa, mais pas beaucoup plus loin, a fait de la capitale régionale le centre logique de distribution des marchandises vers différents points de l'intérieur. La logique de cette situation n'a pas échappé aux Mauritaniens et les petits commerces florissent. En faisant de Kiffa son quartier général pour l'intérieur du pays, la MENDES a contribué à donner à la ville une nouvelle vitalité. En dehors de la ville, les ruraux ont remarqué l'apparition d'un trafic considérable sur la route et ont commencé à cultiver de nouveaux jardins, alimentant ainsi le moteur économique de la région. Il semble, à l'heure actuelle,

que l'avenir économique de cette région soit relativement brillant ; et si l'élan produit par la construction de la route est maintenu, il est à prévoir que la population augmente à un taux de plus en plus rapide. Cette évolution est représentée par la courbe X, montrant un taux d'accroissement actuel de 2,1 % par an qui augmente jusqu'à 2,6 % pendant la période comprise entre 1990 et l'an 2000. D'après cette courbe, la population de l'an 2000 atteint 218.000 habitants.

Dans la mesure où il n'a pas été possible de déterminer quelle courbe décrivait de manière la plus réaliste l'évolution possible, deux séries de courbes sont présentées. En réalité, l'avenir peut en définitive se situer sur ces deux courbes. Au cas où l'activité économique de l'Assaba continuerait à prospérer, mais seulement pendant une période relativement courte, le taux de croissance pourrait chuter de la Courbe X à la Courbe XI. Les valeurs de la Courbe X ont été utilisées dans le Tableau A en annexe, mais il est nécessaire de souligner que, pour effectuer des analyses au niveau national, les valeurs de la Courbe XI peuvent être substituées à celles de la Courbe X sans affecter le taux d'accroissement naturel au niveau national à condition d'utiliser également les courbes XI pour décrire l'accroissement dans le Gorgol et le Guidimakha (voir paragraphes 3.2.4 et 3.2.10 concernant les profils régionaux de ces deux régions administratives).

La Population Nomade

En 1977, la population nomade de l'Assaba vivant à l'intérieur des frontières nationales était estimée à 43.000 individus. Parmi eux seulement 3,5 %, taux considérablement moins élevé que dans d'autres régions, ont exprimé leur intention de se sédentariser l'année suivante. La courbe de la figure 3.3.3 qui représente l'abattement de la population nomade est établie d'après ce chiffre, mais il est probable que le taux de sédentarisation ait augmenté depuis que le recensement a été effectué. La MENDES a creusé des puits provisoires le long de la nouvelle route et de nombreux pasteurs sont venus profiter de cette eau fournie en abondance. Ces campements qui sont légion le long de la route pourraient devenir des villages fixes. Les projections de l'abattement de 1977 portent la population nomade à 34.000 individus en l'an 2000, mais ce chiffre pourrait tomber aussi bas que 25.000.

La population nomade de l'Assaba vivant à l'étranger a été estimée à 1.700 personnes en 1977. La figure 3.2.3 montre que cette population, pour laquelle il n'existe pas d'informations sur la sédentarisation, s'accroît au taux de 2,5 % par an et atteindra 3.000 personnes en l'an 2000.

Tableau 3.2.3 Projections des populations - Région 03 - Assaba (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	43	42	38	34	-1.1	-1.1	-1.1
Sédentaires	86	94	130	184	3.3	3.5	3.4
Total	129	136	168	218	2.14	2.6	2.4

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

Population en
milliers d'habitants
(000's)

Figure 3.2.3

ASSABA

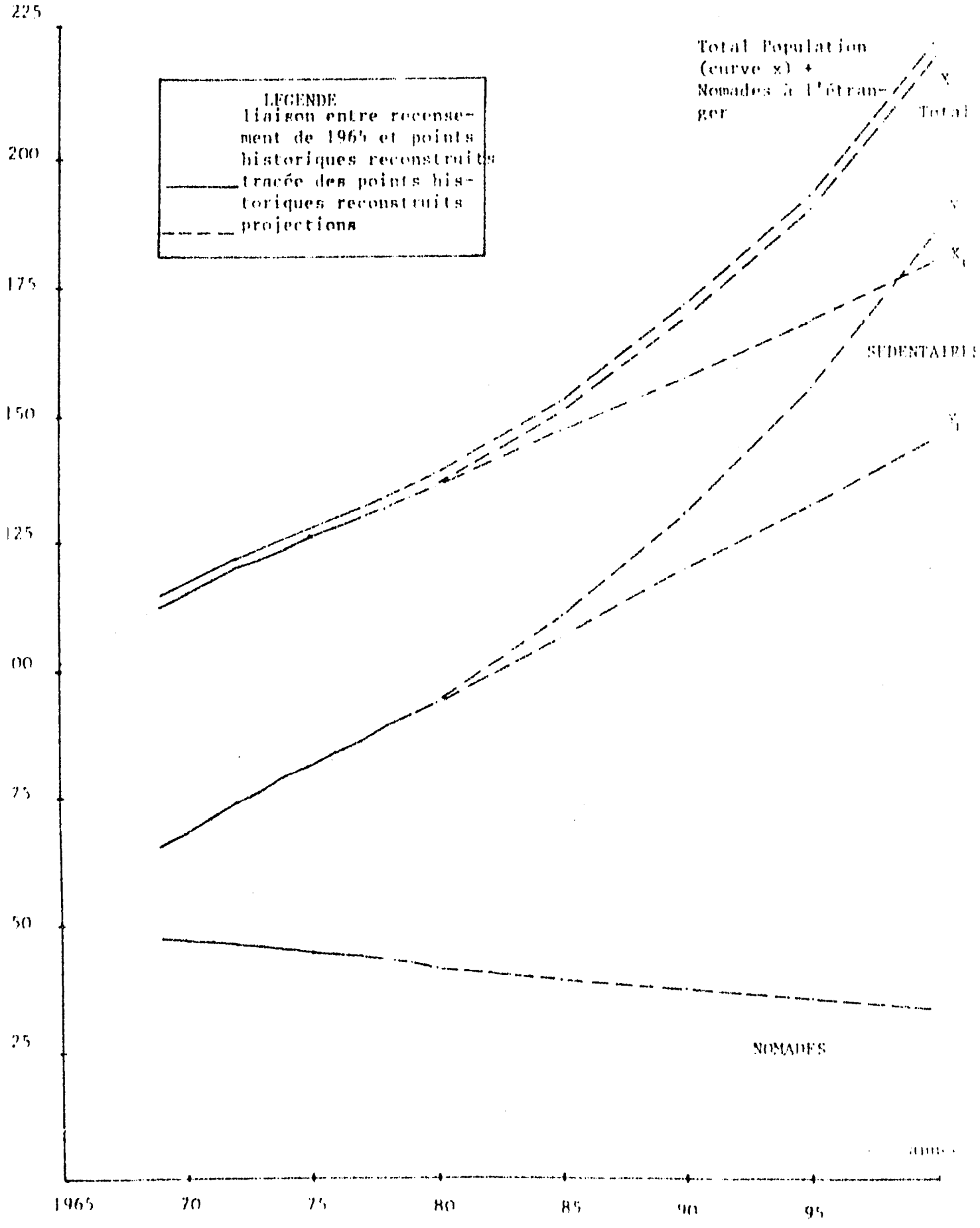

La Population Sédentaire

La nouvelle route est devenue l'élément déterminant principal de la forme des schémas d'accroissement de la population sédentaire. Alors qu'à l'époque où la route n'existait pas la population sédentaire augmentait à un taux seulement légèrement supérieur au taux d'accroissement naturel, la tendance actuelle indique un boom de population (représenté par la courbe Y). Si cette dernière tendance se maintenait, la population sédentaire de l'Assaba atteindrait 184.000 personnes en l'an 2000 et ne serait en aucun cas inférieure à 145.000 (courbe Y1).

3.2.4 Le Gorgol

En 1977, le Gorgol, voisin de l'Assaba à l'Ouest, comptait 149.000 habitants. Mais la dynamique de croissance de la population de cette région est particulièrement difficile à évaluer pour plusieurs raisons. En premier lieu, le courant migratoire passé est lié aux échanges internationaux sur lesquels la moitié des données seulement est disponible (celles qui concernent les Mauritaniens qui reviennent de l'étranger). Apparemment, l'afflux de population dans le Gorgol a été plus important que dans n'importe quelle autre région, sauf Nouakchott. Ceci semble lié en grande partie à l'emploi en 1976 par exemple, le Gorgol a accueilli plus du double d'hommes âgés de 15 à 39 ans que de femmes du même âge. Cependant une forte proportion des nouveaux arrivants (presque 50 % en 1976) venait de pays étrangers. Du fait du manque total de données concernant l'émigration en Mauritanie, il a été supposé dans le calcul des projections démographiques qu'à chaque Mauritanien de retour d'un pays étranger, correspond au Mauritanien qui quitte le pays. Le taux de migration internationale nette des Mauritaniens a donc été laissé à zéro et le nombre de Mauritaniens résidant à l'étranger a été maintenu au status quo de 1977 (voir au chapitre 2, paragraphe 2.2.2 le détail de cette hypothèse). Il ne fait pas de doute que le Gorgol soit la région la plus affectée par cette hypothèse. Bien que, dans l'ensemble, le Gorgol semble avoir bénéficié d'une migration interne très positive, lorsque les ajustements des échanges internationaux sont effectués, le solde devient négatif. Ainsi, le fait que le taux d'accroissement dépasse ou non le taux d'accroissement naturel de 2,5 % dépend exclusivement des hypothèses émises sur les échanges internationaux pour lesquels les données sont inexistantes.

En second lieu, le rôle de Kaedi, à la fois capitale régionale et principale ville centrale sur le fleuve, est difficile à déterminer. De 1975 à 1977, Kaedi a eu une croissance de 2,4 %, alors que presque toutes les autres villes de l'intérieur ont perdu une part importante de leur population. Cependant, des rapports récents font état d'une stagnation économique dans cette ville. L'abattoir de Kaedi, qui devait être le premier pas vers la modernisation, fonctionne bien en-deçà de sa capacité. Le taux d'accroissement de la population de Kaedi est-il aussi sur le déclin ?

Enfin, les problèmes posés par la réalisation du Projet du Gorgol, destiné à développer l'agriculture sur les superficies irriguées par l'eau du fleuve, contribuent à rendre incertain l'avenir de cette région.

Deux courbes décrivent l'accroissement de la population totale de la région (voir figure 3.2.4 et tableau 3.2.4). La courbe X est une extension de l'accroissement passé (calculée en respectant les hypothèses sur les échanges internationaux exposées au chapitre 2). Les valeurs reportées sur cette courbe figurent au tableau A en annexe. Cette courbe suppose au mieux le succès moyen du Projet du Gorgol et un accroissement bien inférieur au taux de croissance naturel. D'après ces suppositions et avec un taux d'accroissement égal à environ 1,6 % par an, la population totale de cette région devrait atteindre 217.000 personnes en l'an 2000.

La courbe X1 suppose que la migration externe nette future, en tenant compte des échanges internationaux, sera à peu près égale à zéro. Ce schéma de croissance de la population dépendrait du succès du Projet du Gorgol, d'un autre plan de développement économique ou d'un changement radical du schéma de migration internationale.

Pour effectuer des analyses au niveau national, il est possible de substituer les valeurs de la courbe X1 aux valeurs de la courbe X sans faire varier les suppositions concernant l'accroissement naturel au niveau national, à condition d'utiliser également pour les régions voisines (Assaba et Guidimakha) les courbes X1 (voir profils régionaux, paragraphes 3.2.3 et 3.2.10).

La Population Nomade

Les nomades du Gorgol, dont le taux de sédentarisation est légèrement inférieur aux taux national de 5,2 %, auront relativement peu d'impact sur le schéma d'accroissement de la région dans son ensemble, pour la simple raison que les nomades du Gorgol ne constituent actuellement que 10 % de la population. Même s'ils se sédentarisent au taux de 3,7 % par (environ 600 personnes chaque année actuellement, mais moins de 500 d'ici 1990), les nomades n'apporteront qu'une contribution négligeable à la population sédentaire de cette région. Le nombre de nomades vivant à l'étranger a été estimé à 800 en 1977 ; avec un taux d'accroissement de 2,5 %, ils seront 1.400 en l'an 2000. (Leur nombre étant insignifiant, ils ne sont pas représentés sur la figure 3.2.4).

La Population Sédentaire

Même si l'on considère que le taux de migration internationale est égal à zéro, la population sédentaire du Gorgol ne sera pas en mesure de suivre le taux d'accroissement naturel. Le taux d'accroissement devrait varier entre 1,7 % (courbe Y) et 2,3 % (courbe Y1) par an

Tableau 3.2.4 Projections des populations - Région 04 - Gorgol (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	16	16	14	12	-1.3	-1.3	-1.3
Sédentaires	133	142	174	205	2.1	1.7	1.9
Total	149	158	188	217	1.3	1.4	1.6

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

Figure 3.2.4

GORGOL

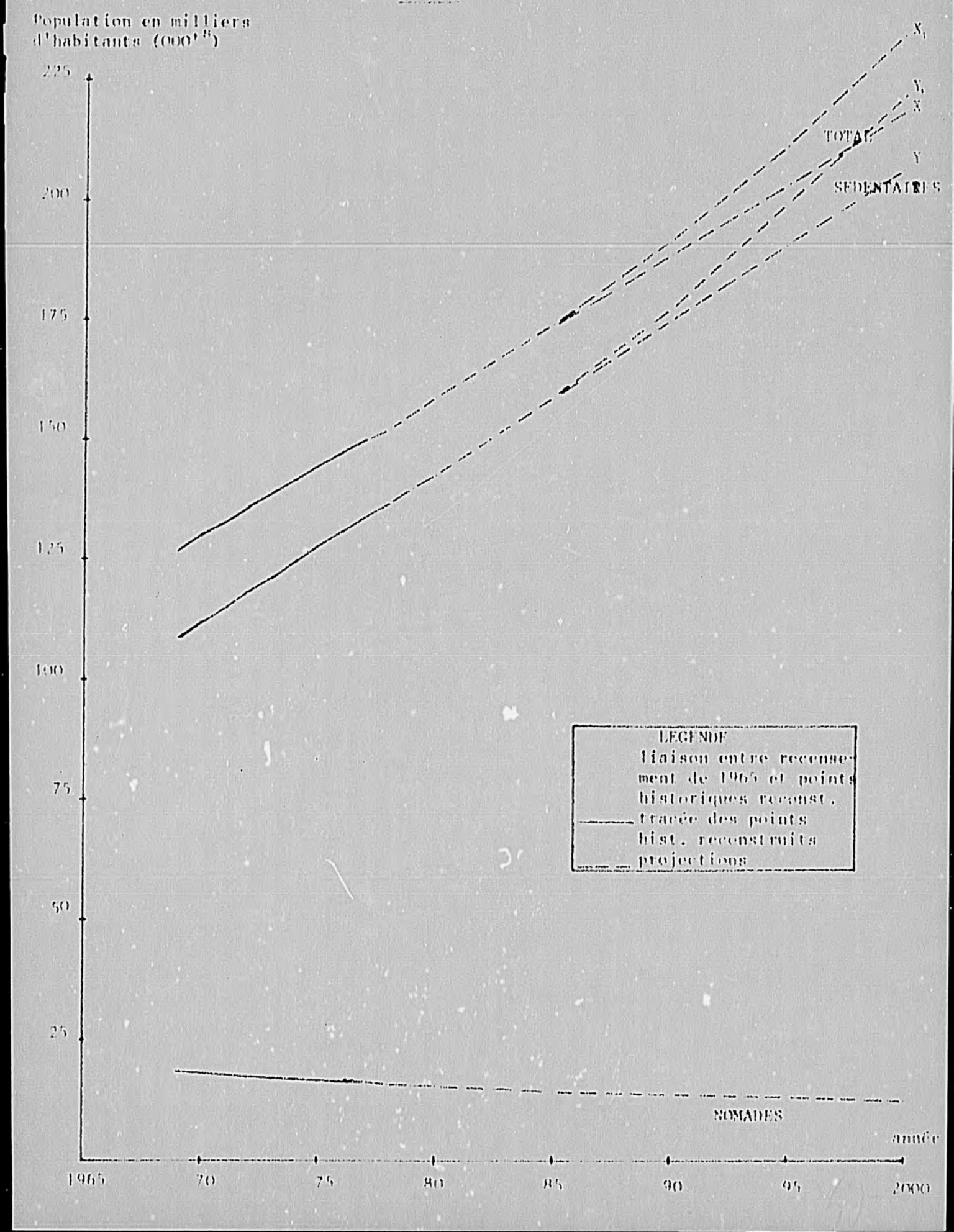

jusqu'à la fin du siècle à condition que les programmes de développement réussissent à retenir la population. La population sédentaire devrait compter entre 205.000 et 221.000 personnes en l'an 2000.

3.2.5 Le Brakna

Par suite de la sécheresse dont l'intensité n'a pas diminué depuis le début des années 70, les habitants de la région en majeure partie désertique du Brakna ont peu à peu abandonné leur territoire à la recherche d'un environnement plus favorable. En 1976, presque les deux-tiers de ceux qui ont quitté le Brakna se sont installés à Nouakchott. Cette tendance s'observe depuis le début des années 70 et rien ne prouve qu'elle va aller en diminuant. Au contraire, elle a été encouragée par la nouvelle route qui relie Aleg, la capitale régionale, à Nouakchott. Lorsqu'ils ont été interrogés sur leur plus récent déplacement (dans le cadre du recensement de 1977), 1.500 Mauritaniens ont déclaré qu'ils avaient quitté le Brakna pour Nouakchott en 1974 ; 2.000 personnes avaient fait de même en 1975 et 3.500 en 1976 -même à l'époque où la route était en construction et où la région connaissait un développement comparable- (ces chiffres ne comprennent pas ceux qui, depuis, ont quitté Nouakchott). Il résulte de cet exode, seulement faiblement compensé par une migration interne dispersée, un taux d'accroissement global égal à environ la moitié du taux d'accroissement naturel. A moins que les projets du GRIM visant à stimuler la croissance économique de cette région -notamment à boghé- ne réussissent pleinement, pour deux enfants qui naîtront dans le Brakna dans les années à venir, une personne quittera la région. Cependant, même en tenant compte de cet exode futur, la population de cette région devrait s'accroître de 40.000 personnes au cours des vingt prochaines années (voir figure 3.2.5 et tableau 3.2.5).

La Population Nomade

Le processus de sédentarisation qui se déroule dans le Brakna est encore plus spectaculaire que l'exode. Presque 6.000 personnes (11 %) parmi les 51.000 nomades dénombrés en 1977 avaient exprimé l'intention de se sédentariser avant un an. S'il est possible d'assimiler ces intentions à une sédentarisation effective, le taux de sédentarisation dans le Brakna en 1977 aura été presque deux fois plus élevé que la moyenne nationale et de loin le plus fort du pays.

Il est peu probable que le processus de sédentarisation se soit poursuivi à ce rythme sur une longue période : la population de la région n'aurait pas suffit ! Le Brakna a été l'une des régions les plus touchées par la sécheresse. Dans de nombreux cas, l'insuffisance de pâturages a non seulement décimé les troupeaux existants mais a également anéanti tout espoir de les reconstituer. Les informations sur cette question font défaut mais il faut supposer que la sécheresse a accéléré le processus de

Tableau 3.2.5 Projections des populations - Région 05 - Brakana

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	51	38	18	12	-7.2	-4.0	-5.5
Sédentaires	101	121	161	187	2.9	1.5	2.2
Total	151	159	179	199	1.2	1.1	1.1

Population en milliers d'habitants

Figure 3.2.5

BRAKNA

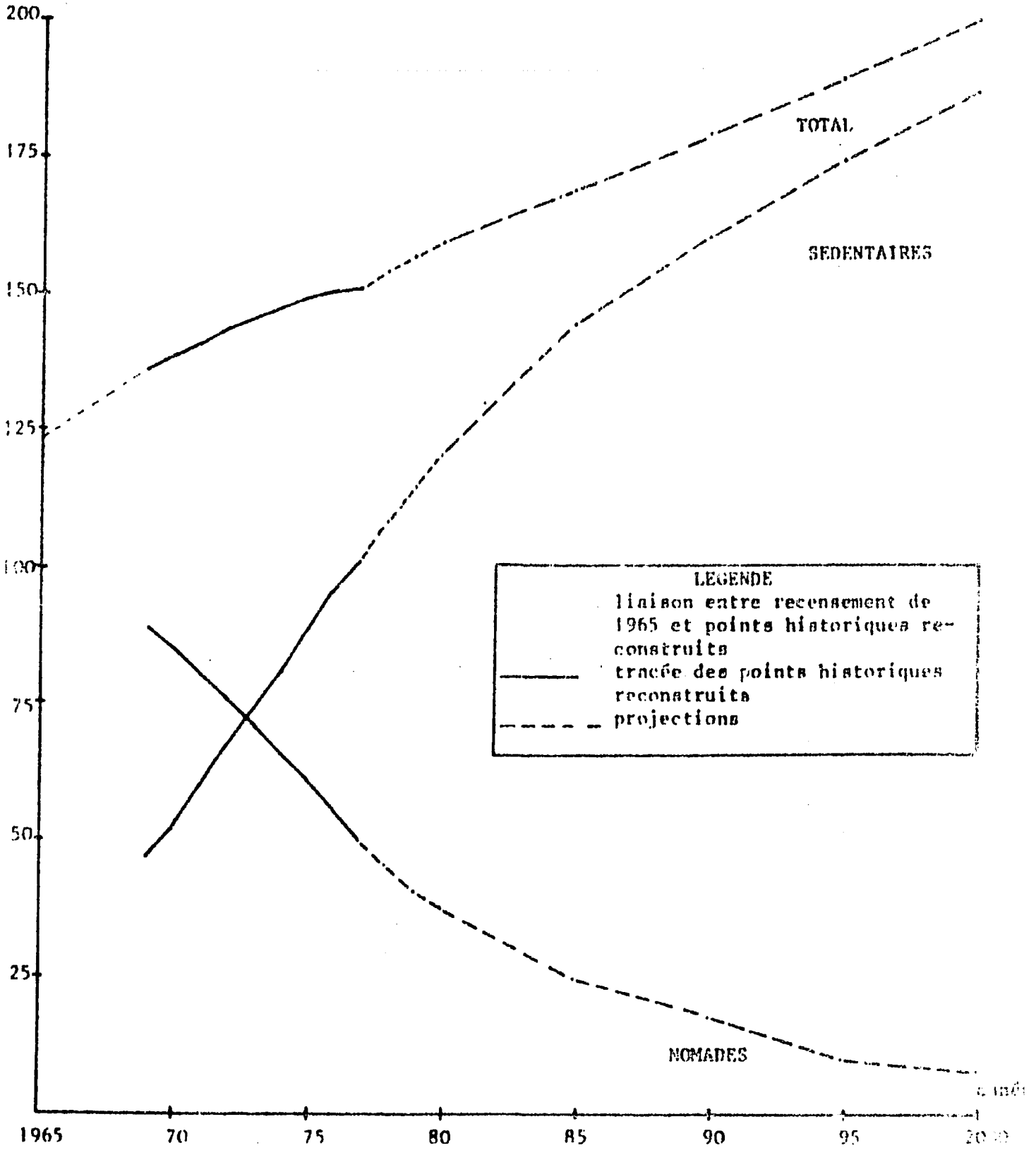

sédentarisation analysé par le recensement de 1977 et, par conséquent, la courbe qui décrit la croissance de la population nomade a été ajustée de façon à refléter une explosion soudaine de la population sédentaire au milieu des années 70. Cette montée brusque sera probablement suivie d'un déclin progressif du taux de sédentarisation jusqu'à 6 % d'ici 1990 et 4 % d'ici l'an 2000. La population nomade, estimée à 38.000 individus en 1980, sera réduite à 12.000 à la fin du siècle.

La Population Sédentaire

Alors que la population nomade diminue, il est possible que la population sédentaire augmente très rapidement car une poignée seulement des nomades qui ont exprimé l'intention de se sédentariser désiraient aller vivre à Nouakchott. Il est probable que la sédentarisation s'effectue par paliers : les familles nomades se sédentarisent d'abord dans la région elle-même avant de partir pour Nouakchott. Entretemps, la population de plus petites agglomérations se trouve temporairement gonflée.

Le rôle des deux villes les plus importantes de cette région, Aleg et Boghé, est mal défini. Comme il a été mentionné plus haut, la population de presque toutes les villes de Mauritanie a diminué entre 1975 et 1977. Les principes vitaux de Boghé ont été touchés : cette ville du fleuve qui devait recevoir une aide importante dans le cadre du Projet OMVS a perdu presque le tiers de sa population. D'un autre côté, Aleg a bénéficié d'un léger accroissement de population, mais celui-ci devrait être imputé aux travaux qui ont préparé la construction de la route trans-mauritanienne. En 1979, les fonctionnaires de l'administration firent état d'une perte de population au profit de Nouakchott. Cette tendance est probablement celle qui caractérisera l'avenir.

A l'heure actuelle, l'accroissement de la population sédentaire est estimé à 6 % par an ; cependant, d'ici le milieu des années 80, ce taux d'expansion rapide devrait décliner jusqu'à 3 % environ et se stabiliser à environ 1,5 % au milieu des années 90 puisque le nombre de nomades qui se sédentarisent diminue chaque année. D'ici l'an 2000 cependant, la projection de la population sédentaire montre que celle-ci aura presque doublé par rapport à 1977 où elle comptait environ 100.000 personnes.

3.2.6 Le Trarza

De bons pâturages pour l'élevage de troupeaux de moutons et de chèvres ont fait du Trarza depuis de nombreuses années la région la plus peuplée de Mauritanie. Cette position se trouve menacée par les effets dévastateurs

du récent cycle de sécheresse qui, dans cette zone, a transformé des quasi-forêts en dunes de sable. Même si sa population est toujours, en l'an 2000, plus nombreuse que celle des autres régions, le Trarza, dès maintenant, ne se taille déjà plus la part du lion.

Comme le Brakna, le Trarza a contribué régulièrement à la croissance de Nouakchott : d'après les chiffres du recensement de 1973 à 1976, entre 2.000 et 3.000 personnes ont quitté chaque année le Trarza pour Nouakchott (ces chiffres ne concernent que ceux qui, depuis, n'ont pas quitté Nouakchott). Alors que le volume de la migration risque de décliner au cours des prochaines années, aucun signe ne permet d'entrevoir la fin de cette tendance. En raison de cette migration externe importante, la projection de l'accroissement dans le Trarza pour la période 1980-2000 est fixée au taux moyen de 1,0 % par an (voir tableau 3.2.6 et figure 3.2.6).

La Population Nomade

En 1977, les nomades du Trarza -formant à eux seuls presque le quart de l'ensemble de la population nomade du pays- ont semblé peu enclin à se sédentariser par rapport à la plupart des autres nomades du pays. En supposant que les intentions exprimées par les nomades correspondent à la réalité, le fait que le taux de sédentarisation soit relativement modeste pourrait signifier que les conséquences de la sécheresse et de la construction de la route vers Rosso et Aleg ont déjà atteint leur intensité maximale (les points historiques reconstruits ont été ajustés de façon à refléter cette tendance). La facilité d'accès à Nouakchott et dans une certaine mesure à Rosso permet aux familles nomades qui ont survécu à la sécheresse d'apporter leur contribution au monde du travail sans abondonner leur mode de vie nomade, en envoyant un ou deux membres de la famille en ville. La proximité de la capitale permet aux hommes de faire du commerce ou même d'exercer une activité semi-professionnelle pendant la semaine, de passer le week-end en brousse et de subvenir aux besoins de leur famille même lorsque les terres n'y suffisent pas. Il est probable que la sédentarisation dans le Trarza s'effectuera au taux annuel de 3,6 % environ au cours des 20 prochaines années. Même dans ces conditions, la proportion de nomades dans cette région par rapport à la population totale nomade du pays augmentera de 25 % en 1980 à presque 30 % en l'an 2000.

La Population Sédentaire

Les points historiques figurant sur la courbe d'accroissement de la population sédentaire (figure 3.2.6) reflètent une augmentation moyenne annuelle de plus de 6 % au cours des dix dernières années. Ceci est dû en majeure partie à la sédentarisation des nomades dans le passé et se remarque aisément dans le développement de centres urbains tels que Boutilimit dont la population a plus que doublé ces quinze dernières années, ou Tingan sur la route de Rosso dont 54 % des habitants recensés en 1977 ne sont arrivés qu'après 1973.

Tableau 3.2.6 Projections des Populations - Région 06 - Trarza (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	106	102	91	81	-1.2	-1.2	-1.2
Sédentaires	110	122	157	190	2.6	1.9	2.2
Total	216	224	248	271	1.0	0.9	1.0

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

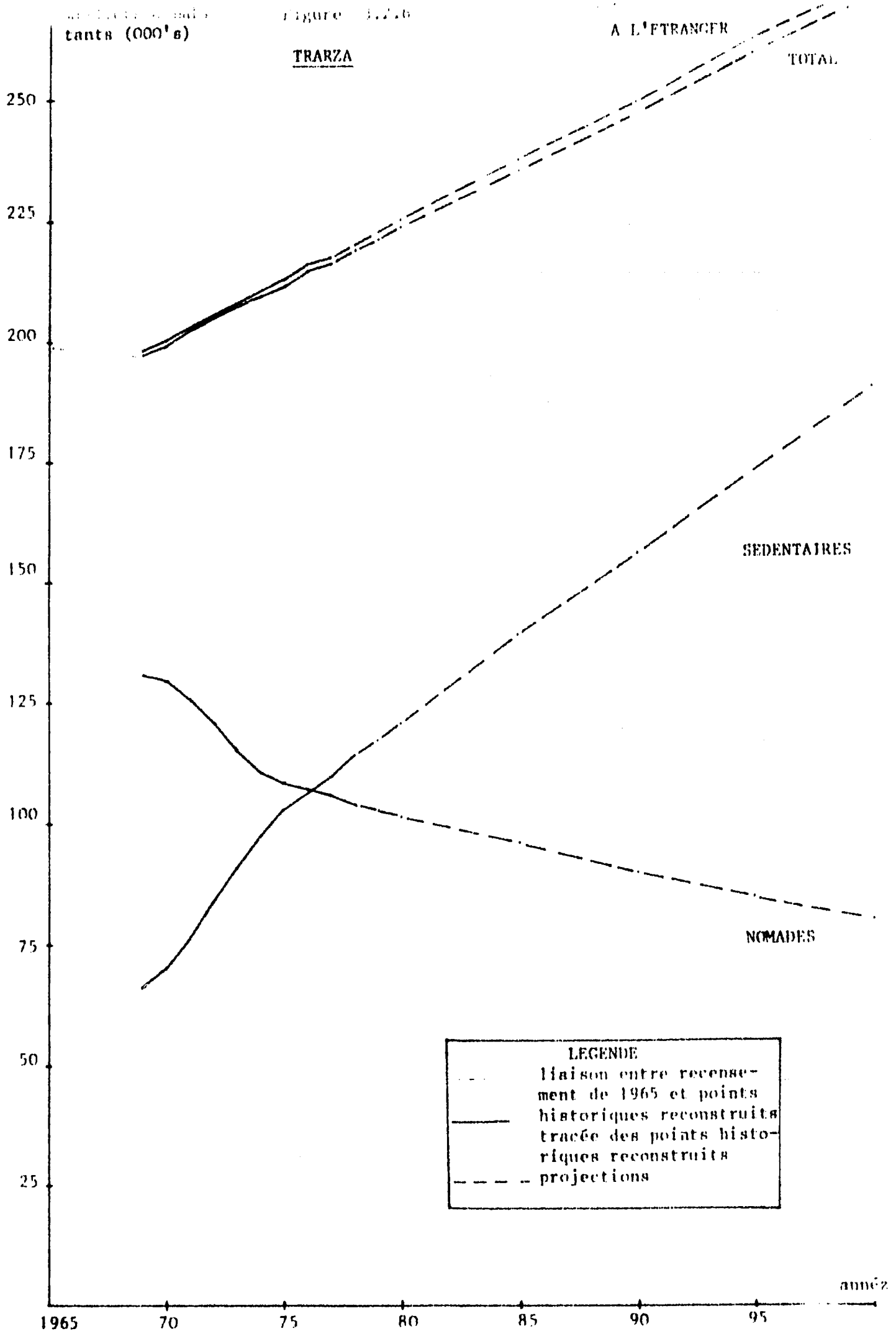
tants (000's)
TRARZA
A L'ETRANGER
TOTAL
250
225
200
175
150
125
100
75
50
25
SEDENTAIRES
NOMADES
LEGENDE
liaison entre recensement de 1965 et points historiques reconstruits
tracée des points historiques reconstruits
projections
année
1965
70
75
80
85
90
95

Grâce aux investissements réalisés le long du fleuve dans le Trarza, il est vraisemblable que la population sédentaire de cette partie de la région continuera à augmenter à un taux supérieur à celui de l'accroissement naturel. Rosso en particulier pourrait s'étendre si les projets de l'OMVS destinés à créer un port et à stimuler l'industrie réussissent à redonner de la vitalité à cette ville, porte de l'Afrique de l'Ouest. Néanmoins, une croissance le long du fleuve ne compensera probablement pas la stagnation qui règne dans d'autres parties de la région. Le taux d'accroissement moyen annuel de la population sédentaire du Trarza devrait descendre jusqu'à 2,6 % en moyenne pendant les années 80 puis jusqu'à 1,9 % au cours de la dernière décennie de ce siècle.

3.2.7 L'Adrar

L'Adrar a subi une perte de population constante au moins depuis ces vingt dernières années. Plus de 5.000 personnes ont quitté l'Adrar entre 1974 et 1977. Bien que l'exode eût déjà commencé à l'époque du recensement urbain de 1961-61, Atar, l'une des agglomérations les plus anciennes de Mauritanie, était à cette époque la plus grande ville du pays. En l'espace de quinze ans, entre les deux recensements, la ville d'Atar est devenue celle dont l'accroissement est le plus lent et est passée de la première à la sixième place dans le classement des villes par taille.

Comme le montrent la figure 3.2.7 et le tableau 3.2.7, le schéma d'accroissement de l'Adrar a fait l'objet d'un brusque mouvement ascendant en 1975 qui a brisé la tendance vers une croissance minimum. Il est probable que l'intensification des opérations militaires dans cette zone pendant les années de conflit au Sahara ait été la cause de cette augmentation ; elle ne reflète pas un changement à long terme des schémas d'accroissement. En fait, si le solde négatif de la migration nette a été considérablement réduit au cours de la période 1975-76 -vraisemblablement à cause de l'arrivée des militaires- le taux de migration externe n'a pas varié de façon évidente. Il est à prévoir que d'ici 1985, la population de l'Adrar se sera à nouveau stabilisée suivant le schéma d'accroissement qui existait il y a plus de dix ans et augmentera au taux très faible de 0,1 % par an pour atteindre 57.000 individus en l'an 2000.

La Population Nomade

La survie des nomades de l'Adrar, région désolée et pauvre en pâturages, a toujours reposé sur la façon dont ils s'adaptaient aux variations dans les précipitations, mais les averses clairsemées et sporadiques des dix dernières années ont rendu leur mode de vie

Tableau 3.2.7 Projections des populations - Région 07 - Adrar (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	18	16	11	8	-3.6	-3.6	-3.6
Sédentaires	38	40	45	49	1.2	0.9	1.0
Total	55	56	56	57	-	-	0.1

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

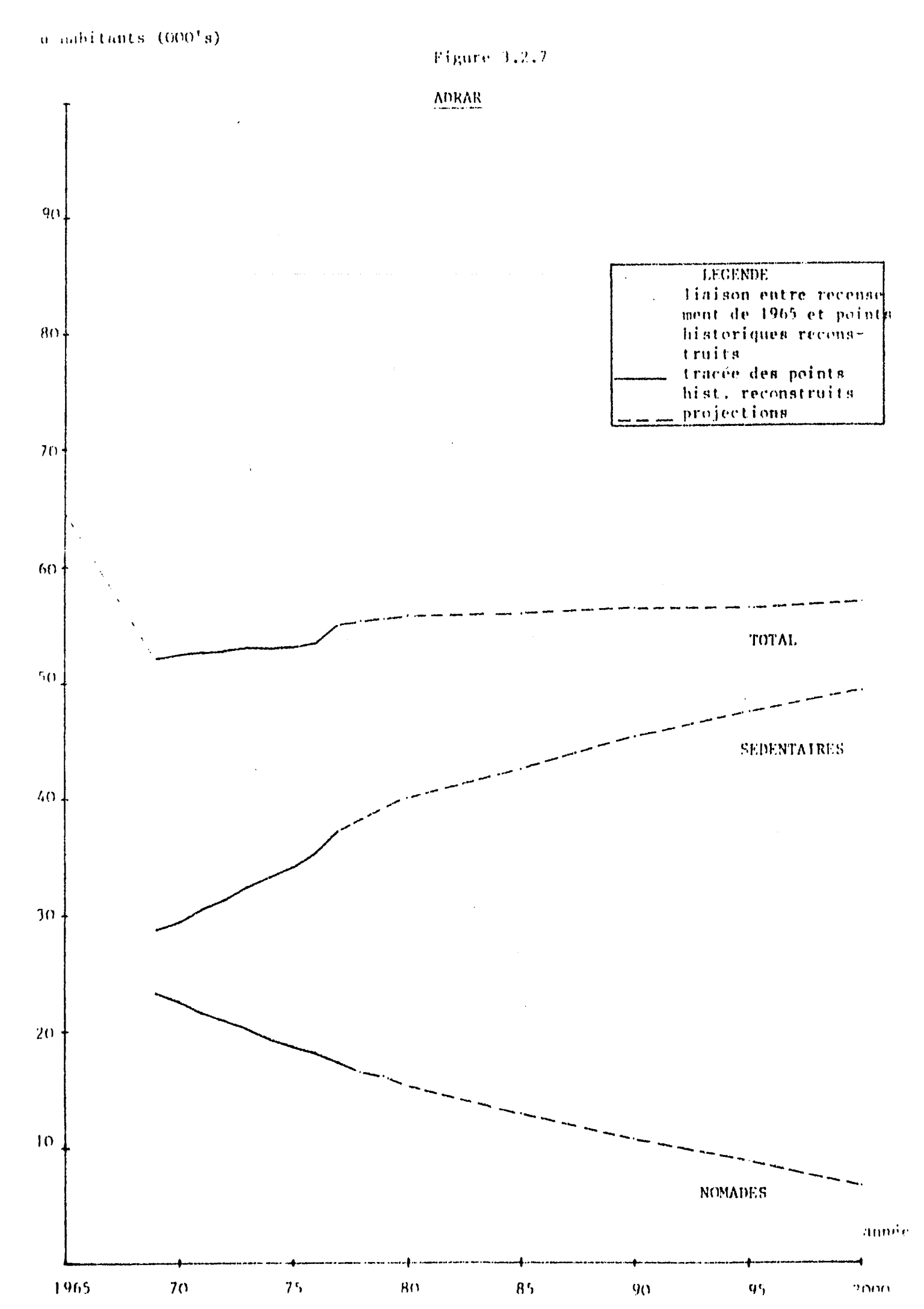
a habitants (000's)
Figure 3.2.7
ADRAR
90
80
70
60
50
40
30
20
10
LEGENDE
liaison entre recensement de 1965 et points historiques reconstruits
tracée des points hist. reconstruits
projections
TOTAL
SEDENTAIRES
NOMADES
année
1965
70
75
80
85
90
95
2000

particulièrement difficile à maintenir. Au moment du recensement de 1977, 5,6 % des nomades de l'Adrar ont exprimé l'intention de se sédentariser pendant l'année suivante (parmi eux, 48 % prévoyaient d'habiter à Nouakchott -pourcentage beaucoup plus élevé que celui qui a été relevé dans toutes les autres régions-). Si la sédentarisation se poursuit à ce rythme, la population nomade ne comptera plus que 8.000 individus d'ici l'an 2000.

La Population Sédentaire

La population sédentaire a subi une montée en flèche entre 1975 et 1976, due probablement au rassemblement de troupes dans le Nord. Cette tendance diminuera vraisemblablement entre 1980 et 1985 et, au cours des vingt prochaines années, l'accroissement de la population sédentaire devrait avoisiner 0,9 % par an. A moins de projets de développement imprévus, l'Adrar continuera à connaître une migration externe massive qui ne sera pas compensée par une migration interne substantielle. L'accroissement proviendra presque exclusivement de la sédentarisation des nomades, même si celle-ci est temporaire, dans les 85 groupements de la région.

3.2.8 Nouadhibou

La constructim de la courbe de croissance de la huitième région administrative consiste essentiellement à projeter l'accroissement de Nouadhibou, puisque cette ville comptait à elle seule 90 % de la population de la région en 1977. En dehors de la capitale régionale, il n'existe actuellement qu'une poignée de villages où résident des civils et la population nomade est pratiquement nulle dans cette zone (d'après le recensement de 1977, cette région comptait environ une centaine de nomades et certains d'entre eux ont manifesté leur intention de se sédentariser). L'avenir de la 8ème région dépendra sans aucun de l'avenir de Nouadhibou.

La projection des points historiques détermine une courbe correspondant à un accroissement de 6,9 % par an jusqu'à la fin du siècle (voir tableau 3.2.8 et courbe X sur figure 3.2.8).

Une courbe exponentielle est celle qui décrit le mieux la croissance passée de Nouadhibou. Cependant, pendant combien de temps encore une telle expansion va-t-elle se poursuivre ? Nouadhibou ne semble pas avoir à l'heure actuelle une bonne santé économique : une grande partie des industries de la ville fonctionne bien au-dessous de leur capacité. La croissance passée de Nouadhibou peut être attribuée pour une large part à un afflux de travailleurs. Parmi les quelque 2.500 personnes qui sont venues vivre à Nouadhibou en 1976, 1.000 étaient des hommes âgés de 15 à 40 ans. Certains d'entre eux étaient probablement des soldats mais la plupart venaient sans aucun doute dans ce centre industriel pour y chercher un emploi. Combien de temps la migration vers

Tableau 3.2.8 Nouadhibou : Projections de la population suivant différentes hypothèses (en milliers)

Conditions	Projections de la population		
	1980	1990	2000
Courbe X. Extension de la tendance historique	30	58	114
Courbe X_1 croissance en augmentation constante	29	43	56
Courbe X' Taux de diminution graduelle de la croissance	30	51	79
Courbe X_2 Augmentation graduelle de la croissance	30	62	113

Figure 3.2.8

NOUADHIBOU

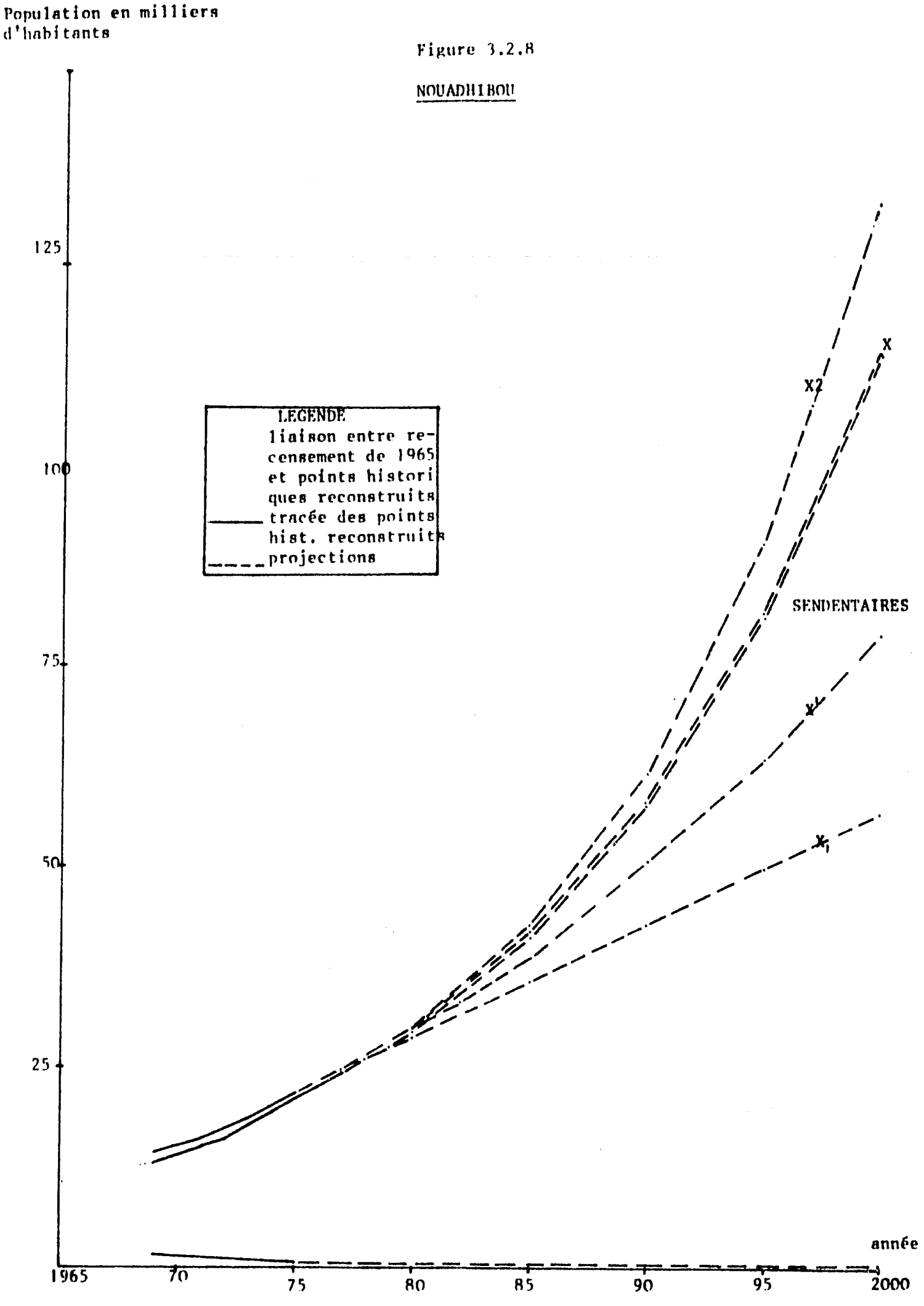

Nouadhibou continuera-t-elle quand il n'y aura plus d'emplois disponibles ? La comparaison entre les données du recensement de 1975 et celles du recensement de 1977 révèle une perte effective de population entre les deux années. Cette diminution n'est pas le reflet d'une nouvelle tendance car actuellement rien ne laisse supposer l'existence d'un exode en masse, mais elle peut présager un déclin substantiel du taux d'accroissement de la ville.

D'un autre côté, il se peut que Nouadhibou bénéficie d'un élan économique grâce à la mise en exploitation des mines du Guelb dans le tout proche Tiris Zemmour et que sa population augmente à un rythme plus rapide que dans le passé. La mise en service de la raffinerie de pétrole et de l'aciérie jusqu'à présent inopérantes pourrait contribuer à ce développement éventuel. Etant donné ces incertitudes, une série de courbes représentant différentes possibilités de développement dans cette région est jointe à la projection principale (courbe X). Il faut rappeler que pour une analyse au niveau national, les valeurs de ces courbes auxilliaires ne peuvent être substituées aux chiffres des tableaux A à C en annexe sans effectuer les ajustements correspondants pour les autres régions.

3.2.9 Le Tagant

Le Tagant a connu certains des bouleversements démographiques les plus dramatiques au cours des vingt dernières années. Dans un passé assez récent, le Tagant était une zone de pâturages où vivait essentiellement une population nomade. A part Tidjikja et Tichit et quelques villages dispersés (dont certains étaient des oasis), il existait très peu de groupements dans le Tagant. Ce tableau a radicalement changé au cours des vingt dernières années. Plus de la moitié des agglomérations recencées en 1975 n'existaient pas dans les années 50 lorsque les cartes topographiques au 1/200.000 de l'IGN ont été dressées. Plusieurs petites agglomérations se sont même créées entre le recensement préliminaire de 1975 et le recensement réel effectué en décembre 1976.

La forme de la courbe de croissance globale de cette région est déterminée par la sédentarisation des nomades. Certains nomades du Tagant se sédentarisent dans la région ; d'autres la quittent pour différentes destinations, mais surtout Nouakchott. Le Tagant a connu une importante migration externe ces dernières années, due sans aucun doute à l'intense sécheresse qui sévit depuis le début des années 70. Du fait que les précipitations restent faibles et qu'il se forme dans les villes du pays un réseau de parents et de relations de mieux en mieux organisé pour recevoir les nouveaux arrivants, la population totale de cette région continuera à s'accroître à un taux bien inférieur au taux d'accroissement naturel de 2,5 % par an (voir tableau 3.2.9 et figure 3.2.9).

La Population Nomade

En 1977, c'est dans le Tagant que les nomades furent parmi les plus nombreux à exprimer l'intention de se sédentariser. Presque 8 % des 43.000 nomades qui vivaient en majorité dans la région du Tagant avaient indiqué qu'ils se sédentariseraient au cours de l'année suivante. Est-il possible d'en déduire que cette tendance se poursuivra à long terme ? A ce rythme de sédentarisation, la population nomade du Tagant compterait 12.000 personnes en l'an 2000 (au lieu de 43.000 en 1977). Ceci suppose un taux d'abattement beaucoup plus dramatique chez les nomades du Tagant que celui qui a été projeté dans le cas du Brakna. Ceci ne semble pas correspondre à la réalité.

Un ajustement vers le bas du taux de sédentarisation est apparu nécessaire mais la façon d'ajuster la courbe dépendait de la cause d'un taux de sédentarisation aussi élevé. Dans d'autres régions, le processus de sédentarisation avait été accéléré par la construction d'une route, la proximité d'une ville importante, l'activité économique ou la sécheresse. Au moment du recensement de 1977, le Tagant ne bénéficiait d'aucune possibilité de développement économique et il était très difficile de parcourir la région dans toute son étendue, [illegible]. La sédentarisation était essentiellement due à la sécheresse. Trois années plus tard, il n'est pas prévu de construire de route dans cette région. Il a été question d'un grand projet d'irrigation, qui aurait pu par la suite encourager les nomades à se sédentariser, mais à l'heure actuelle, aucune décision n'a encore été prise concernant ce projet. Au moins dans le futur proche, la rareté des pluies et les difficultés économiques qui s'ensuivent continueront à être les principaux facteurs déterminants de la sédentarisation. Il a donc été supposé dans les projections que la réaction la plus massive à la sécheresse avait eu lieu au milieu des années 70 après les années de pertes les plus sévères et que, depuis cette époque, le taux très élevé de sédentarisation décline progressivement. Alors que d'après les résultats du recensement de 1977, le taux annuel d'abattement est de 5,2 % (en appliquant un taux d'accroissement naturel de 2,5 %), la courbe de déficience a été construite de façon à refléter un taux actuel de 3,3 % par an qui descend à 2 % /an vers la fin du siècle.

La Population Sédentaire

La population sédentaire du Tagant est disséminée dans 70 agglomérations, dont les deux villes assez importantes de Moudjeria et Tidjikja. La croissance actuelle s'effectue suivant le taux élevé de 8,3 % par an, reflet immédiat du phénomène de sédentarisation. Il est probable que cet accroissement s'effectue en majorité au bénéfice de petits villages nouvellement créés. D'ici l'an 2000, le taux d'accroissement de la population sédentaire de cette région devrait avoir chuté à 2 ou 2,5 % par an et la population devrait avoisiner 82.000 personnes.

Tableau 3.2.9 Projections des Populations - Région 09 - Tagant (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1990	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	43+	37	25	20	-3.9	-2.2	-3.0
Sédentaires	33+	41	64	82	4.6	2.5	3.5
Total	75+	78	89	102	1.3	1.4	1.4

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

\+ Différence dans le total du fait des répétitions.

d

Population en milliers d'habitants (000's)

Figure 3

TAGANT

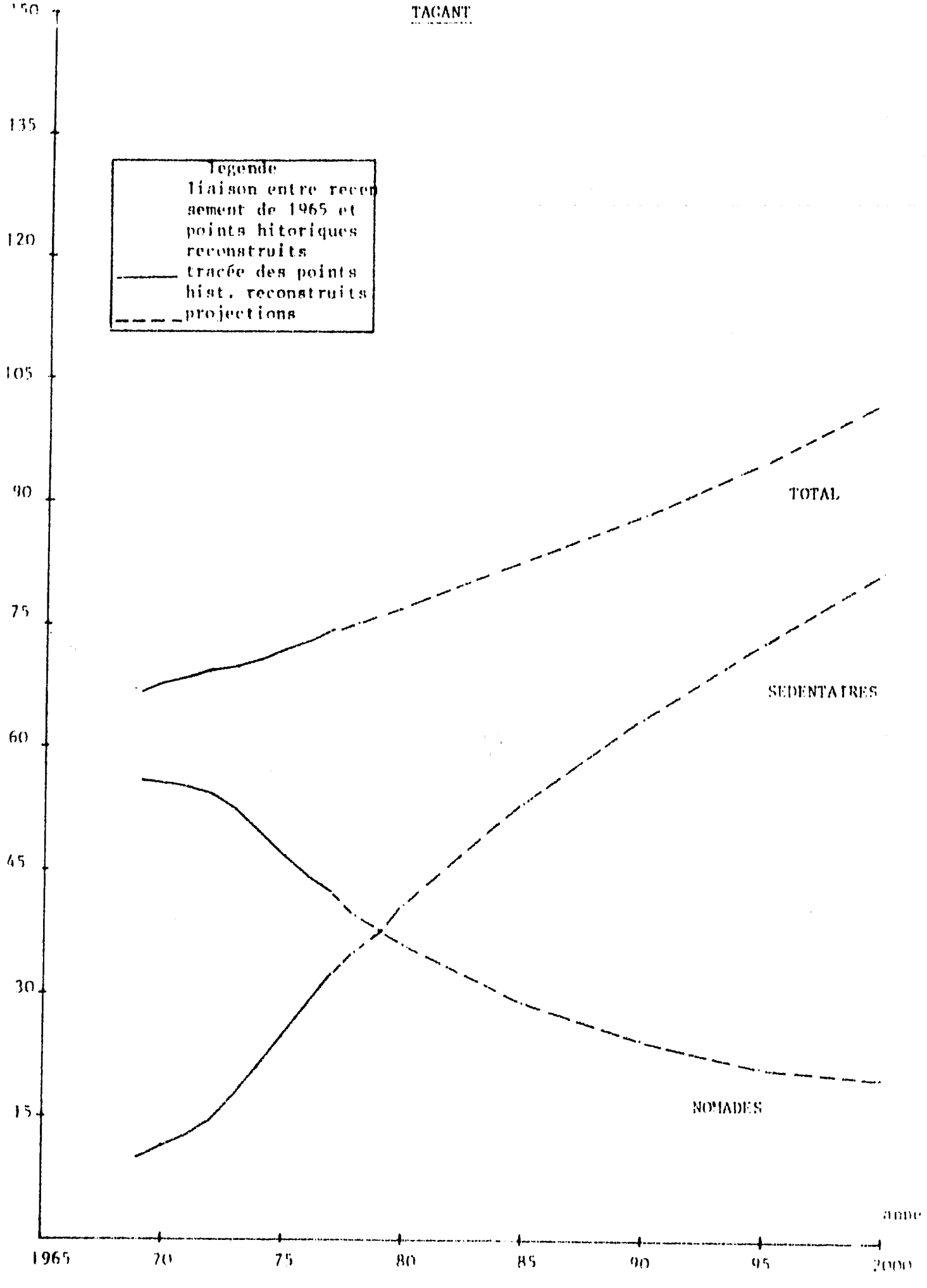

3.2.10 Le Guidimakha

Le Guidimakha, région administrative la moins étendue de Mauritanie en dehors de Nouakchott, est l'une des rares régions où la migration interne nette est positive depuis plusieurs années. Cette région est considérée comme ayant des potentialités de développement et la migration interne y est certainement liée en grande partie à l'emploi. Le Guidimakha est actuellement l'une des régions de l'intérieur dont la densité de population est la plus élevée, et malgré l'existence de conditions relativement favorables, il est douteux que cette région soit en mesure de continuer à soutenir un rythme d'expansion supérieur aux taux d'accroissement naturel.

Deux courbes représentent les différentes possibilités de développement dans cette région (voir figure 3.2.10 et tableau 3.2.10). La courbe X, dont sont dérivées les projections du tableau A en annexe, reflète un taux de croissance qui décline progressivement en raison des contraintes de l'environnement. D'autre part, la courbe XI reflète une expansion à un taux d'environ 2,7 % jusqu'à la fin du siècle et suppose une migration interne excédentaire continue. Pour effectuer des analyses au niveau national, il est possible de substituer les valeurs de la courbe XI à celles de la courbe X sans faire varier l'accroissement naturel présumé au niveau national à condition d'utiliser également les valeurs des séries de courbes XI pour les régions avoisinantes de l'Assaba et du Gorgol (voir profils régionaux aux paragraphes 3.2.3 et 3.2.4).

La Population Nomade

Le Guidimakha est l'unique région administrative où aucun nomade n'a exprimé l'intention de se sédentariser. En conséquence, le Guidimakha devrait être la seule région où leur nombre augmente dans les vingt prochaines années. Cependant, il est peu probable que cette région reste totalement en dehors du processus généralisé de sédentarisation. En fait, 15 % des nomades ayant fait l'objet d'une enquête par sondage se considéraient déjà comme "fixés", bien que, en l'absence des structures matérielles qui, selon les critères du recensement, caractérisent la population sédentaire, ils aient été classés parmi les nomades. C'est le cas des Peulhs transhumants, qui défient cette définition du recensement puisqu'ils se déplacent pour suivre leurs troupeaux tout en gardant un pied-à-terre ; pour ce type de nomades, il se peut que la sédentarisation ait une signification moins précise que pour les nomades d'autres régions. Il est certain que, dans l'avenir, afin de rendre leurs campements "permanents", beaucoup construiront un ou deux bâtiments et modifieront leur statut de nomades en statut de sédentaires. Compte tenu de ce phénomène inévitable, la courbe

d'accroissement a été construite de manière à refléter une sédentarisation minimale -environ 0,5 % par an- et un taux d'accroissement légèrement inférieur à celui de l'accroissement démographique naturel.

La population totale du Guidimakha comprend également environ 4.000 nomades résidant à l'étranger. Ce groupe, qui augmente au taux présumé de 2,5 % par an, devrait compter presque 7.000 individus en l'an 2000.

La Population Sédentaire

En l'absence d'une sédentarisation notable des nomades, il faut attribuer l'augmentation de la population sédentaire au-delà du taux d'accroissement naturel à la migration interne. Comme cela a été dit précédemment, le Guidimakha a connu une migration interne nette positive et constante depuis plusieurs années. Le Guidimakha a un certain nombre de ses fils à l'étranger -dont beaucoup de Soninke qui travaillent en France- et au cas où la politique d'immigration deviendrait plus stricte dans les pays étrangers, la migration interne dans cette région pourrait s'accentuer (les Soninke ont été exceptionnellement fidèles à leur région d'origine et préfèrent généralement revenir vivre dans le Guidimakha plutôt qu'à Nouakchott ou dans d'autres régions). La courbe Y1 reflète un taux élevé de migration interne et un taux d'accroissement annuel de 2,8 % jusqu'à l'an 2000 où la population devrait atteindre 139.000 personnes.

La courbe Y, susceptible de mieux correspondre à la réalité représente un taux d'accroissement en diminution progressive jusqu'à un niveau inférieur au taux d'accroissement naturel. Cette courbe, d'après laquelle la population sédentaire ne compterait que 116.000 personnes en l'an 2000, suppose que dans les années à venir, la migration interne dans le Guidimakha aura davantage tendance à diminuer qu'à augmenter.

Selibabi est l'une des trois villes de l'intérieur dont la population a augmenté entre 1975 et 1977, mais malgré cela, son développement est resté très modeste. Les rapports récents ne font pas état d'une capitale régionale en plein essort. Par conséquent, il est tout à fait probable que l'accroissement démographique futur s'effectue: suivant une répartition uniforme parmi les nombreuses agglomérations de la région.

Tableau 3.2.10 Projections des populations - Région 10 - Guidimaka (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	9	10	12	14	2.0	2.0	2.0
Sédentaires	74	80	98	116	2.1	1.7	1.9
Total	83	90	110	130	2.0	1.7	1.9

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

Figure 1.2.0

GUIDIMAKHA

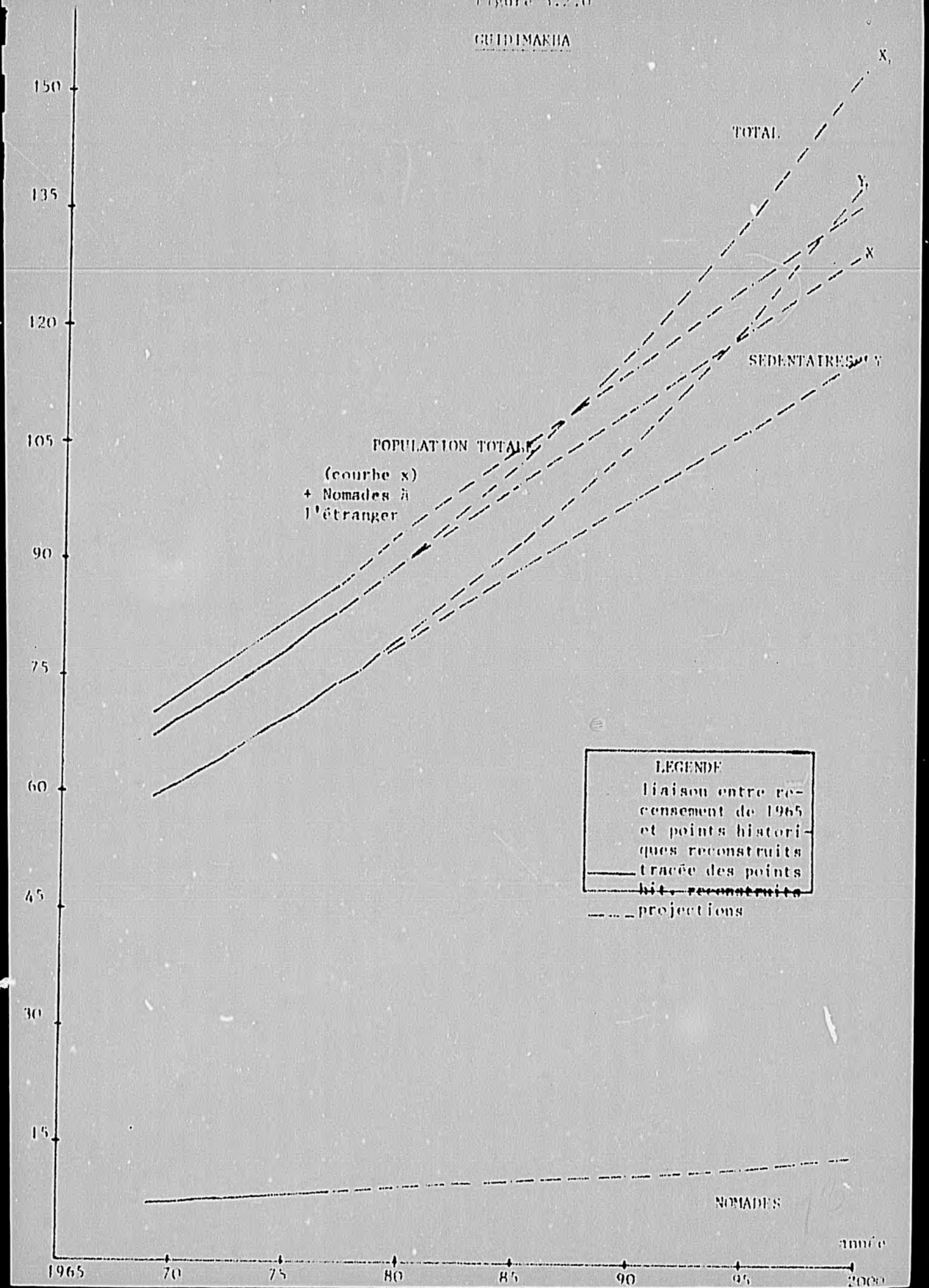

3.2.11 Le Tiris Zemmour

Le Tiris Zemmour, cette province septentrionale relativement riche en minéraux a été en plein développement au cours des dix dernières années. En l'espace de sept ans, entre 1970 et 1977, la population totale de cette région a augmenté en moyenne de 6 % par an. Les activités minières ainsi que le conflit du Sahara ont joué un rôle crucial dans l'évolution des schémas d'accroissement. La solution finale de la guerre (c'est-à-dire la redistribution définitive du personnel militaire) et le sort qui sera réservé au Projet du Guelb auront certainement une action sur l'accroissement futur. La courbe principale qui représente la population totale (courbe X) à la figure 3.2.11 ainsi que les chiffres reportés sur le tableau 3.2.11a sont basés sur la ligne qui s'accorde le mieux avec les points historiques reconstruits. Il est sous-entendu dans ces projections que les effets associés de la solution de la guerre et du Projet du Guelb une fois réalisé, auront pour résultat d'encourager une migration interne nette constante de 500 individus environ par an pour l'époque actuelle et le futur proche. Ce courant devrait diminuer et arriver à moins de 100 personnes par an vers la fin du siècle. Cependant, il est important de rappeler que les tendances qui caractériseront la population dans le Nord du pays dépendent de la dynamique militaire et minière et le futur peut revêtir beaucoup de formes variées en fonction de l'influence de ces facteurs. Les différentes évolutions possibles sont exposées ci-dessous au paragraphe concernant la population sédentaire.

La Population Nomade. Voir paragraphe 3.2.12

La Population Sédentaire

Les trois principales agglomérations du Tiris Zemmour -Zouérate, F'Derick et Bir Moghrein- ont été particulièrement touchées soit par la guerre, soit par les activités minières. Entre le tiers et la moitié de la population recensée en 1977 dans chacune de ces trois villes n'y résidait pas avant 1973. Les militaires à eux seuls représentaient plus d'un tiers des habitants de Bir Moghrein.

Dans la mesure où il dépend très largement du rôle de l'armée et de l'industrie minière, l'avenir comporte de nombreux points d'interrogation. Au cas où le Projet du Guelb se matérialiserait comme prévu et au cas où la population militaire de cette région ne subirait pas de réduction spectaculaire, il serait possible que la population augmente comme le décrit la courbe Y de la figure 3.2.11. Au cas où le Projet du Guelb ne verrait pas le jour et où le personnel militaire se retirerait en nombre important, le développement de la région serait sévèrement retardé. La courbe Y1 représente une des solutions possibles et reflète la réduction substantielle et en une seule fois de la présence militaire (voir tableau 3.2.11b).(13)

---

(13) L'importance de la présence militaire a été évaluée par déduction à partir des données du recensement. Les chiffres officiels ne sont pas disponibles.

Tableau 3.2.11a Projections des populations - Région 11 - Tiris Zemmour

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	1	1	1	1	-0.9	-0.9	-0.9
Sédentaires	22	25	36	46	3.7	2.5	3.1
Total	23	26	37	47	3.6	2.4	3.0

(a) Taux de croissance annuelle constant applique 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

Tableau 3.2.11b Tiris Zemmour : Projections de la population sédentaire selon différentes hypothèses (en millier)

	Projections de la population		
	1980	1990	2000
Courbe Y - extension de la courbe historique	25	36	46
Courbe Y_1 - après substantielle réduction de la présence militaire (avant 1980)	23	34	44
Courbe Y' - déclin dramatique	25	23	21
Courbe Y_2 - croissance exponentielle à 6,1 %	27	49	88

La courbe Y', qui montre une réduction dramatique de la population, pourrait être le reflet de la réalité au cas où, dans un proche avenir, l'exploitation minière de Zouérate fermerait progressivement ses portes, évolution possible seulement dans la mesure où le Projet du Guelb échouerait dès le début.

Un dernier scénario possible, représenté graphiquement par la courbe Y2, correspond à un accroissement exponentiel de la population sédentaire au taux moyen de 6,1 % par an jusqu'en l'an 2000. Il est très possible que ce scénario se déroule, avec éventuellement une diminution du taux d'accroissement vers la fin du siècle. Le Projet du Guelb, pour lequel des financements ont maintenant été obtenus, ne manquera pas d'attirer une main-d'oeuvre migrante, à la fois intérieure et étrangère ; de plus, en raison du taux de chômage extrêmement élevé qui existe à Nouakchott, il est fort possible que les sans-emploi soient poussés vers le Nord dans des proportions dépassant de loin les possibilités offertes par l'exploitation minière future du Guelb. D'après les projections moyennes (tableau 3.2.11a) la population sédentaire du Tiris Zemmour compterait 46.000 personnes en l'an 2000 mais elle est susceptible de se situer à n'importe quel niveau entre un minimum de 21.000 et un maximum de 89.000 personnes.

3.2.12 L'Inchiri

Le taux d'accroissement général presque nul qui caractérise l'Inchiri (voir tableau 3.2.12) est davantage le reflet d'une stagnation économique et d'une migration externe continue que d'une diminution de la fécondité. Akjoujt, la capitale régionale, a connu un boom économique au début des années 70, à l'époque où la mine de cuivre, qui produisait 20 à 25.000 tonnes de cuivre (métal) par an, employait plusieurs centaines de travailleurs. Les réserves ayant été épuisées et l'activité minière ayant diminué progressivement jusqu'à l'arrêt complet, (en 1978), la majeure partie du personnel minier a quitté la région. Depuis lors, une migration externe constante, massive par rapport à la population de l'Inchiri qui ne comptait que 18.000 habitants en 1977, n'a jamais diminué. En 1973 et 1974, années de boom économique, 1.413 individus au moins ont quitté l'Inchiri, le plus souvent pour Nouakchott. Cette tendance est devenue évidente avec la cessation des activités minières.

Par rapport à cette analyse, la représentation graphique du développement de cette région donne une image étonnante de l'accroissement de 1975 à 1978 caractérisé par un pic aigu suivi d'une descente brusque.

Figure 3.2. II

TIRIS ZEMMOUR

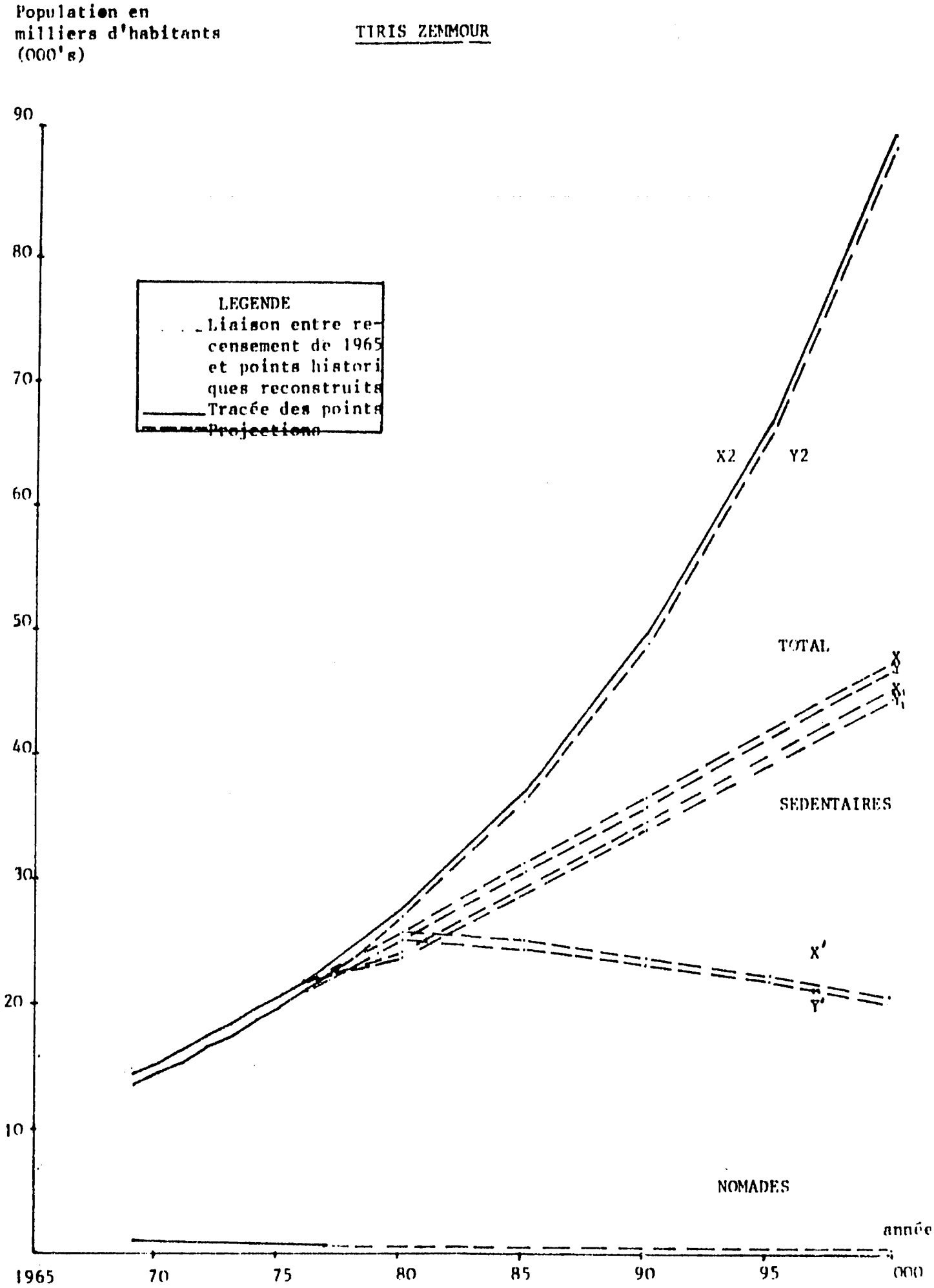

Tableau 3.2.12a Projections des populations - Région 12 - Inchiri (a)

	Population en millier				Taux de croissance (moyenne annuelle en %)		
	1977	1980	1990	2000	1980-1990	1990-2000	1980-2000
Nomades	8	7	7	6	-0.9	-0.9	-0.9
Sédentaires	10	10	10	11	0.8	0.7	0.7
Total	18	17	17	17	0.1	0.1	0.1

(a) Taux de croissance annuelle constant appliqué 2.5 % jusqu'à l'an 2000.

Population en milliers d'habitants (000's)

Figure 3.2.1

INCHIRI

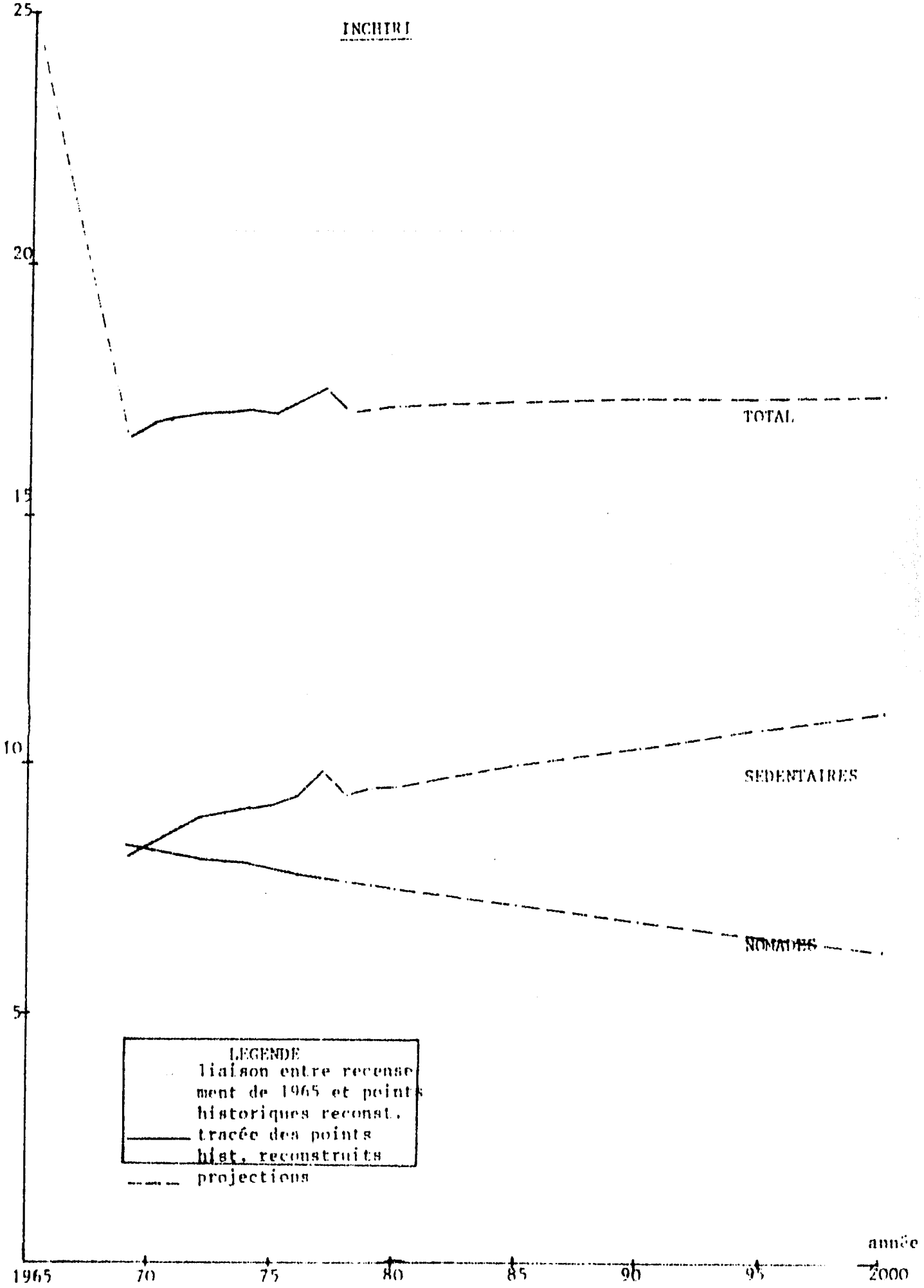

Les points de la courbe correspondant aux années 1975 à 1977 sont tirés du recensement : il est probable que l'accroissement brusque soit dû à l'installation de renforts militaires le long de la frontière septentrionale et à une légère augmentation du personnel minier avant la fermeture . La projection de la descente de 1977 à 1978 devrait peut-être s'étaler sur deux ans, mais elle a pour but de représenter l'exode des travailleurs à la fermeture de la mine. Les courbes de croissance ont été calculées sur la base des points reconstruits pour les périodes les plus stables. D'ici l'an 2000, la population totale de l'Inchiri devrait avoir subi un accroissement net de 250 personnes seulement par rapport à la population de 1980 estimée à 17.200 personnes.

Il est également intéressant de remarquer la contradiction nette entre les estimations du recensement de 1965 et les points historiques reconstruits dans cette étude. Les procédures d'échantillonnage utilisées dans le recensement de 1965 ayant été particulièrement ténues, il a pu en résulter une surestimation d'environ 5.000 personnes.

La Population Nomade du Nord (Nouadhibou, Tiris Zemmour et Inchiri)

Depuis longtemps, les moyens de subsistance des nomades des régions septentrionales sont l'élevage et le commerce des chameaux ; 90 % des troupeaux sont composés uniquement de chameaux, ou de chameaux associés à un autre bétail (au lieu de 30 % dans les provinces du sud). Du fait qu'ils parcourent généralement de longues distances en quête de pâturages, en maintenant leurs campements à la limite sud de cette zone pendant les mois d'hiver et se dirigeant vers le nord en direction du Maroc durant la saison la plus sèche, il est difficile de leur attribuer une seule région administrative. Pour cette raison, les nomades des trois provinces septentrionales -Nouadhibou, le Tiris Zemmour et l'Inchiri- ont été traités dans cette étude comme s'il s'agissait d'un seul groupe.

Les résultats du recensement de 1977 montrent que moins de 10.000 nomades passent au moins la moitié de l'année dans le nord (le tableau 3.2.12b présente la répartition estimée de ces nomades à l'époque actuelle et les années à venir, mais dans la mesure où les échantillons par région étaient réduits, ces chiffres ne peuvent pas être considérés comme statistiquement valables). La guerre au Sahara a probablement perturbé quelque peu la vie nomade, cependant elle a sans aucun doute stimulé une certaine forme de commerce lucratif. En fait, il est possible que la demande assurée de provisions de toutes sortes devant être transportées sur des distances impressionnantes et sur un terrain difficile, explique le taux de sédentarisation relativement de ce groupe. Au cas où la sédentarisation se poursuivrait à ce taux jusqu'à la fin du siècle, les nomades seraient encore 8.000 en l'an 2000.

Tableau 3.2.12b Population nomade du Nord : Projections jusqu'à l'an 2000

Région	Projections		
	1980	1990	2000
08 Nouadhibou	70	60	50
11 Tiris Zemmour	700	650	600
12 Inchiri	7400	6900	6400

Si la sédentarisation est modeste, elle signifie le passage brutal du nomadisme à la vie citadine car la rudesse des conditions dans les régions du nord est incompatible avec l'existence d'une population sédentaire disséminée. Parmi les 322 nomades ayant exprimé l'intention de se sédentariser en 1977, 306 ont indiqué qu'ils iraient vivre dans une autre ville que Nouakchott (le nom de cette ville n'a pas été mentionné dans la compilation des données du recensement mais il s'agit vraisemblablement de Zouerate.

La Population Sédentaire

L'accroissement de la population sédentaire est projeté au faible taux moyen d'environ 0,7 % par pour la période comprise entre 1980 et l'an 2000 et sera concentré essentiellement dans la ville d'Akjoujt. Le fait que l'eau destinée à l'origine à la mine de cuivre maintenant inexploitée, soit utilisée pour l'agriculture pourrait entraîner une importante revitalisation de la ville d'Akjoujt, en détournant le courant des habitants de l'Inchiri de son chemin vers Nouakchott. L'exode que cette région a connu ces dernières années pourrait ainsi être limité, mais l'avenir prévisible ne révèle pas de signes d'un renversement de cette tendance à la migration externe. Les projections reportées au tableau 3.2.12 montrent que la population sédentaire n'atteindra que 11.000 individus en l'an 2000. Même au cas où le développement agricole à Akjoujt réussirait à réduire de moitié la migration externe, la population sédentaire de l'Inchiri ne dépasserait pas 12.000 habitants à la fin du siècle.

3.2.13 Nouakchott

Lieu de refuge de ceux pour qui la vie rurale était devenue intenable, la ville de Nouakchott s'est accrue à un rythme phénoménal depuis qu'elle a été choisie comme capitale en 1960. En l'espace de vingt ans, un village insignifiant de 2.000 habitants s'est métamorphosé en une ville tentaculaire de 173.000 habitants, aux quartiers disparates et qui commence à connaître une pléthore de problèmes propres à l'urbanisation.

La croissance de Nouakchott ne peut s'expliquer que par rapport à la dynamique de population dans d'autres parties du pays. Nouakchott a sans aucun doute un attrait pour beaucoup de cadres supérieurs, puisque c'est le centre administratif du pays, mais ses bases industrielles sont négligeables et les possibilités d'emploi y sont rares. Les raisons de "l'attraction urbaine" -demande accrue de main-d'oeuvre, services urbains et tout simplement les lumières de la ville- ne suffisent pas à expliquer l'expansion rapide de la ville. A Nouakchott, les prix

montent en flèche, la demande en main-d'oeuvre est faible, les services sont insuffisants et les tentations propres à une grande métropole sont limitées puisque Nouakchott ressemble beaucoup plus à une petite ville qui aurait grandi trop vite qu'à un centre métropolitain.

Une "poussée rurale" paraît être l'explication la plus logique. Depuis la fin des années 60, les régions les plus peuplées de Mauritanie ont été soumises à la sècheresse et les centres urbains répartis à travers tout le pays ont vu au moins temporairement leur population s'accroître à mesure que les nomades dont les troupeaux avaient été décimés se réfugiaient là où existait au moins un espoir de survie. Nouakchott cependant représentait plus qu'un simple lieu de refuge. Nouakchott est devenu d'abord le centre de distribution des secours internationaux et plus tard celui des terrains à construire fortement évalués. Les spéculateurs étaient en éveil et beaucoup de fortunes ont été faites sur le marché local de l'immobilier ; chanceux en effet était le squatter qui se trouvait soudain en possession d'une propriété urbaine qu'il pouvait louer ou revendre aussitôt.

La fuite vers Nouakchott a certainement été encouragée par les programmes gouvernemenmaux de distribution de vivres et a été grandement facilitée par la réalisation d'un premier tronçon de 200 km de la route trans-mauritanienne à la fin des années 70. Environ 15.000 personnes sont venues s'établir à Nouakchott en 1976 et il est possible de prévoir que près de 10.000 personnes feront chemin vers la capitale chaque année jusqu'à la fin du siècle. Certains viennent par familles entières et parfois avec leurs troupeaux afin de les vendre ou d'en conserver une partie aux abords de la ville. Cependant, il semble que ce mouvement migratoire soit actuellement de plus en plus réduit à des individus isolés sans leur famille. Une famille habitant Nouakchott et dont le revenu est assuré doit s'attendre à ce que les parents de l'intérieur du pays viennent les uns après les autres partager leur demeure. La migration interne n'est pas limitée aux seuls membres de la famille. Les Maures de caste supérieure sont souvent sollicités par des membres de leur famille vivant en brousse pour recueillir un enfant abandonné dont les propres parents ne sont pas en mesure de subvenir à ses besoins ; d'autres découvrent que des personnes qui leur sont tout à fait étrangères sont venues se joindre provisoirement à leur personnel domestique en échange d'un repas qu'il n'est pas possible de leur refuser.

Il est difficile de déterminer quelle sera la durée de ce courant migratoire au taux actuel. Le chômage est estimé à environ 25 % ; le sous-emploi est également considérable. Il est probable qu'à un certain moment, ceux qui ont un travail en ville refuseront de prendre en charge des parents sans emploi qui seront venus y chercher fortune. De plus, il est possible que deux ou trois années successives de bonnes pluies

provoquent le départ de ceux qui étaient sans ressources pour rejoindre des parents en milieu rural ou chercher au moins un emploi saisonnier dans l'agriculture.

Une première courbe, la courbe X, reflète un accroissement de population suivant un taux progressivement décroissant jusqu'en l'an 2000. Elle a été construite en fonction des tendances prévues dans les douze autres régions (voir figure 3.2.13 et tableau 3.2.13 correspondant). A moins de changements radicaux dans l'intérieur, qui auraient pour effet soit de détourner soit d'encourager la migration interne, Nouakchott aura presque doublé en 1995 sa population actuelle qui est de 173.000 habitants. D'ici l'an 2000, la population aura largement dépassé 500.000 habitants, augmentant au taux moyen de 5,2 % par an pendant la dernière décennie de ce siècle.

Cependant, le nombre d'habitants risque d'être surestimé, même avec des prédictions aussi modestes. Tout sauf la solidité caractérise les bases économiques de Nouakchott et la multitude de commerces marginaux qui ont été établis sur ces bases devient de plus en plus précaire. Même si l'ensemble de cette structure ne s'effondre pas, à un certain stade, ceux qui désirent ouvrir leur propre commerce ou s'associer à un autre commerçant s'apercevront que Nouakchott n'offre pas de meilleures chances de réussite que l'intérieur du pays. Dans la construction de la courbe XI, il a été supposé qu'une telle tendance naîtrait vers 1985 et se renforcerait graduellement jusqu'à la fin du siècle au moment où le taux d'accroissement de la population de Nouakchott serait légèrement plus élevé que le taux d'accroissement moyen naturel présumé de 2,5 % par an. La courbe reflète les conditions d'un accroissement minimum de la ville de Nouakchott jusqu'à l'an 2000 (14)

D'autre part, la détérioration des conditions de la vie rurale et l'amélioration des conditions de vie à Nouakchott pourraient encourager

---

(14) Dans cette hypothèse, il est implicite que cette tendance provoquerait des bouleversements dramatiques au point de vue social et économique. En effet, l'infrastructure sociale et administrative existante ne serait pas capable de suivre le pas de la croissance et un manque de satisfaction grandissant serait susceptible de pousser la population à se sédentariser temporairement ou même définitivement dans des régions ayant un attrait différent de celui de Nouakchott, par exemple le long des routes nouvellement construites. Ceci leur permettrait d'être en contact relativement proche avec les services urbains.

Tableau 3.2.13 : Nouakchott : Projections des populations selon diverses hypothèses (en milliers)

	Projections des populations		
	1980	1990	2000
Courbe X - déclin graduel du taux de croissance.	173	345	574
Courbe X_1 - conditions minimum de croissance (graduel) abaissement à 2.8 %	173	303	418
Courbe X' - croissance exponentielle à 10 %			

Figure 3.2.13

NOUAKCHOTT

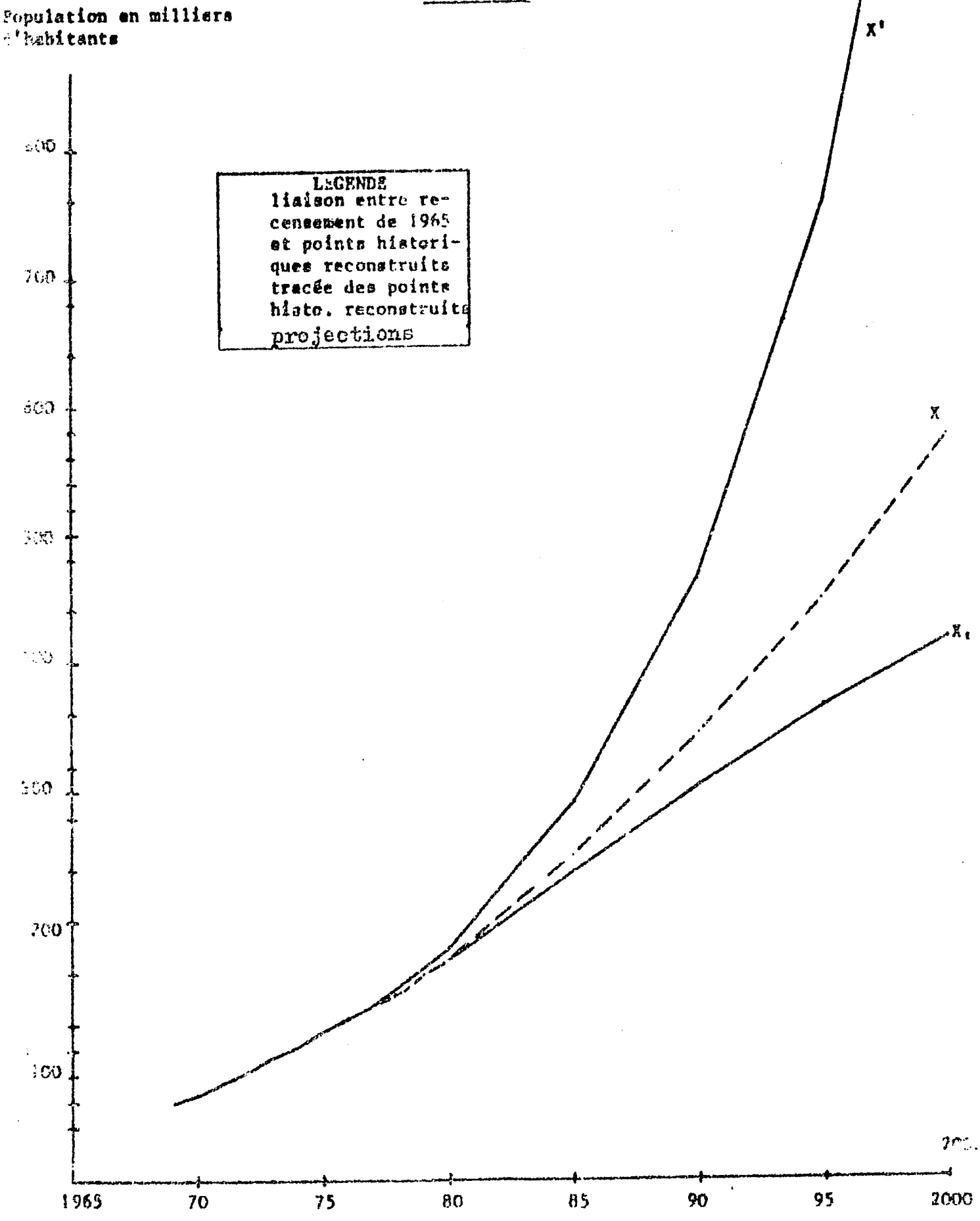

l'expansion urbaine. En outre, les effets consécutifs à l'achèvement de la route trans-mauritanienne pourraient aller au-delà de ceux qui ont été mentionnés ici et le taux d'accroissement actuel pourrait se maintenir. Le Bureau de Recensement du GRIM estime que la population a augmenté au taux moyen annuel de 10 % depuis 1977 et que si l'expansion se poursuivait au même taux, la population de l'an 2000 atteindrait 1,2 millions d'habitants -soit presque 60 % de la population sédentaire du pays prévue pour la fin du siècle.

3.3 Profils Régionaux : Résumé et Conclusion

3.3.1 Comparaison des Schémas d'Accroissement Régionaux

Un examen rapide du tableau 3.3.1, qui regroupe les taux d'accroissement présentés séparément dans les profils régionaux, donne un aperçu significatif de la situation. Seules trois régions administratives qui ont une certaine forme d'économie moderne, sont caractérisées par une croissance rapide : Nouakchott, Nouadhibou (15) et le Tiris Zemmour (Zouerate). Toutes les autres régions, exception faite éventuellement de l'Assaba, devraient subir une migration externe nette durant les dix prochaines années et probablement jusqu'à la fin du siècle. L'Adrar et l'Inchiri perdront une part relativement moins importante de population que les autres régions.

Des changements dramatiques se seront produits dans certaines régions d'ici la fin des années 80. Les nomades qui se sédentarisent dans les régions des Hodhs, de l'Assaba et du Tagant participeront à l'accroissement de la population sédentaire de ces régions à un taux beaucoup plus fort que celui de l'accroissement naturel. Une étude plus approfondie des schémas de sédentarisation dans ces régions serait nécessaire dans le cas où une évaluation adéquate de la demande future de services devrait être réalisée.

---

(15) En raison de la diminution évidente du nombre d'habitants à Nouadhibou entre 1975 et 1977, un examen plus détaillé de la dynamique de croissance actuelle de cette ville se justifierait. Il serait nécessaire que le taux d'accroissement de la population soit vérifié avant que d'éventuels investissements dans des infrastructures sociales soient réalisés dans cette ville, isolée du reste du pays.

Tableau 3.3.1 Moyenne annuelle du taux de croissance par région 1980-1990 et 1990-2000 (en %)

Régions	Population régionale totale		Population sédentaire	
	1980-1990	1990-2000	1980-1990	1990-2000
00 Nouakchott	7.12	5.22	7.12	5.22
01 Hodh Oriental	1.88	1.58	4.18	2.88
02 Hodh Occidental	1.91	1.98	5.01	3.32
03 Assaba	2.14	2.64	3.30	3.54
04 Gorgol	1.75	1.44	2.05	1.65
05 Brakna	1.19	1.06	2.90	1.51
06 Trarza	1.02	0.89	2.55	1.93
07 Adrar	0.09	0.09	1.18	0.86
08 Nouadhibou	6.95	6.95	6.95	6.95
09 Tagant	1.33	1.37	4.55	2.51
10 Guidimaka	2.03	1.68	2.05	1.73
11 Tiris Zemmour	3.59	2.42	3.71	2.48
12 Inchiri	0.07	0.07	0.76	0.66

3.3.2 Modification de la Répartition Géographique de la Population

3.3.2.1 Densité de la Population

Le tableau 3.3.2.1 montre les projections de la densité de population par région. Dans la mesure où une grande partie du territoire mauritanien est formée de terres désertiques, un ratio de population par rapport à la superficie totale du pays peut induire en erreur. Il est évident que les régions du sud ont la plus forte densité de population en dehors de Nouakchott, mais en l'absence d'une estimation de la surface habitable, il n'est possible de mentionner que quelques autres points caractéristiques.

Premièrement, à moins d'une expansion des limites de la ville de Nouakchott, la surface disponible per capita -actuellement 0,0007 km2- sera divisée par trois au cours des vingt prochaines années. Les logements occupés par 1.400 individus en 1980 en abriteront 4.800 en l'an 2000.

Deuxièmement, la densité de population dans les régions les plus fertiles du sud va s'accroître. Si l'on suppose que les populations régionales sont concentrées dans des zones relativement fertiles et que, actuellement, la plupart des superficies habitables sont occupées, d'ici l'an 2000, le nombre d'habitants de la plupart des régions les plus vertes de Mauritanie aura au moins doublé. L'expansion des terres habitables grâce à des projets d'irrigation à grande échelle est susceptible d'alléger ce fardeau dans une certaine mesure, cependant, toute augmentation de la densité de population sera accompagnée d'une demande croissante de ressources naturelles fixes (par exemple, le bois servant à la fabrication du charbon de bois) qui devront avoir le meilleur rendement possible.

3.3.2.2 Répartition de la Population par Zones Agro-Ecologiques

Il est possible de diviser le territoire mauritanien en différentes zones agro-écologiques, comme le montre la figure 3.3.3.2 et le tableau descriptif de synthèse (tableau 1 : Zones agro-écologiques, Etude de base n° 1).

La dynamique de population à l'intérieur de ces zones est difficile à évaluer, puisque les données du recensement de 1977 sur lesquelles se fonde cette étude ne permettent pas de faire une évaluation de la migration entre les zones. Le manque d'informations sur ce sujet a rendu nécessaires certaines suppositions :

- la population des zones arides du nord fera l'objet d'un accroissement minimal, lié à un exode rural au bénéfice de Nouakchott et des centres industriels ;

- dans les zones 1, 2, 3 et 4, la répartition de la population régionale sera constante durant les vingt prochaines années ;

- la zone 5 (pastorale) gardera une proportion constante de population régionale sédentaire mais ne retiendra que la moitié des nomades qui se sédentariseront, dont 50 % iront accroître la population des centres urbains ;

- le secteur moderne comprenant les villes industrielles de Nouadhibou, F'Derick, Zouerate et Akjoujt sera le siège de la majeure partie de l'accroissement dans la 8ème, la 11ème et la 12ème région ; l'accroissement de Rosso est projeté en proportion constante par rapport aux données de 1977.

Tableau 3.3.2.1 Projections des densités de population par région administrative

Régions	Surface des Régions (Km^2)	Projections estimées de la densité (population par km^2			
		1977	1980	1990	2000
00 Nouakchott	0.120	1122.5	1441.7	2875.0	4783.3
01 Hodh Oriental	182.7	0.4	0.5	0.7	0.9
02 Hodh Occidental	53.4	1.1	1.4	2.2	3.1
03 Assaba	36.6	2.3	2.6	3.6	5.0
04 Gorgol	13.6	9.8	10.4	12.8	15.1
05 Brakna	33.0	3.1	3.7	4.9	5.7
06 Trarza	67.8	1.6	1.8	2.3	2.8
07 Adrar	215.3	0.2	0.2	0.2	0.2
08 Nouadhibou	22.3	2.2	1.3	2.6	5.1
09 Tagant	95.2	0.3	0.4	0.7	0.9
10 Guidimaka	10.3	7.2	7.8	9.5	11.3
11 Tiris Zemmour	252.9	0.9	1.0	1.4	1.8
12 Inchiri	46.8	0.2	0.2	0.2	0.2

(a) Depuis GRIM, Central Census Office "Seconds Résultats Provisoires", p. 22.

3.3.2.2 Répartition de la Population par Zones Agro-Ecologiques

Les parties les plus peuplées du territoire mauritanien peuvent être divisées en cinq zones agro-écologiques auxquelles s'ajoute une sixième zone comprenant les quelques centres urbains relativement industrialisés (voir tableau 3.3.2.2a). La Zone 1 est délimitée par la vallée alluviale du Fleuve Sénégal ; la Zone 2 qui s'étend vers l'ouest est une zone de savanne et se caractérise par la pratique de l'agriculture sous pluie et l'élevage. Les Zones 3 et 4 apparaissent par intermittence sur une carte du pays et se chevauchent à différents endroits. Elles sont caractérisées respectivement par la pratique de l'agriculture de décrue favorisée par l'utilisation des barrages, et par la culture des palmiers-dattiers dans les oasis. La Zone 5 représente la partie du territoire mauritanien la moins productive : elle est consacrée exclusivement à l'élevage extensif. Une dernière zone, qui n'est pas à proprement parler une "zone agro-écologique", se compose de quatre villes modernes : Nouakchott, Nouadhibou, Akjoujt et le complexe Zouerate-F'Derick (se reporter à l'Etude de Base n° 1 pour une description complète de ces zones).

Les données du recensement ne se prêtant pas toujours nettement à une classification par zones, l'analyse de la population par zones agro-écologiques s'est avérée difficile. La solution la plus satisfaisante a consisté à utiliser les informations fournies par le fichier villages afin de coder les villages mauritaniens un par un suivant le type d'agriculture pratiqué. Aux endroits où les zones se chevauchent -particulièrement les Zones 3 et 4- les codes ont été attribués d'après l'activité agricole prédominante. Ainsi, les oasis où la culture du palmier-dattier est secondaire par rapport à l'agriculture de décrue ont été placées dans la Zone 3 (agriculture de décrue), et vice versa. Il est important de noter que si ces deux zones représentent des systèmes agro-écologiques distincts, ceux-ci sont souvent complémentaires et il est difficile de les différencier uniquement sur la base des données du recensement de 1977. Par conséquent, il serait préférable de rassembler ces deux zones pour une analyser complémentaire à partir des données présentées ici.

Il faut remarquer également, comme cela était prévisible, que les données brutes du fichier villages ne correspondent pas dans tous les cas aux données de base utilisées dans ce rapport, qui sont elles-mêmes tirées exclusivement des données du fichier par individus. Les données appropriées du fichier villages ont donc été ajustées, avec des altérations aussi mineures que possible, de façon à ce qu'elles s'accordent avec celles du fichier par individus.

Les données ajustées donnent la répartition actuelle de la population telle qu'elle est représentée sur la partie gauche de la figure 3.3.2.2. La majorité de la population est encore concentrée dans les Zones 2 et 5, consacrées principalement à l'élevage, bien que 16 % de la population se trouve dans les milieux urbains les plus "modernes".

Il est évident qu'une éventuelle transformation de cette répartition dépend de la dynamique inter-zonale. En l'absence de données fermes concernant la migration inter-zonale, l'analyse de la dynamique des zones a été guidée par différentes hypothèses qui servent également de base aux projections démographiques par zones agro-écologiques présentées dans le tableau 3.3.2.2b. Ces hypothèses dépendent dans une large mesure de l'étude des profils régionaux présentée précédemment dans ce chapitre.

Zone 1. La vallée du Fleuve Sénégal perd un grand nombre de ses habitants au profit de l'émigration vers l'étranger et de la migration externe vers des villes d'autres zones. Néanmoins, c'est, au point de vue économique, l'une des régions les plus viables et son taux de croissance devrait continuer à correspondre au taux d'accroissement naturel. Il a été supposé dans ces projections que les projets qui ont été financés pour l'aménagement des rives du fleuve attireront de nouveaux habitants dans cette zone avant la fin du siècle. Au cas où ces projets échoueraient, la population urbaine devrait augmenter de 12.000 personnes d'ici l'an 2000.

Zone 2. La population de la Zone 2 est composée d'un tiers de nomades et de deux tiers de sédentaires et, pour cette raison, il est très important de tenir compte des schémas de sédentarisation dans les projections de l'accroissement de la population dans cette zone. Il est vraisemblable que la sédentarisation des nomades dans cette région signifiera très probablement l'évolution du nomadisme vers le semi-nomadisme. Dans cette analyse, il est supposé que la proportion de population nomade dans cette zone ne sera plus que de 15 % environ en l'an 2000, mais la plupart des nomades se sédentariseront (ou deviendront des semi-nomades) sans changer de zone.

L'accroissement actuel dépend en majeure partie du déplacement vers le sud d'une population nomade et semi-nomade en quête de meilleurs pâturages. Cette tendance devrait être encouragée par la construction actuelle de la route.

Les chiffres présentés ici reflètent une supposition d'après laquelle la route, une fois achevée -sans les avantages offerts par les puits temporaires de la MENDES- servira à entraîner vers l'ouest les éléments les plus marginaux d'un point de vue économique.

Zone 3. Les régions caractérisées par l'agriculture de décrue représentent, et devraient continuer à représenter, la zone agro-écologique la moins peuplée de Mauritanie. Quelques nomades se sédentarisent dans ces régions, cependant, la sécheresse a accentué les risques associés à la pratique de l'agriculture de décrue et ont rendu les conditions de vie dans cette zone encore plus précaires.

Zone 4. Les rapports actuels montrent que la zone des oasis fait l'objet d'un accroissement de population. Les Maures entretiennent depuis longtemps les palmiers-dattiers et les activités pastorales ayant une viabilité moindre du fait de la sécheresse, ces pieds-à-terre que sont les oasis deviennent un moyen de subsistance plus important. Les chiffres présentés ici reflètent une poursuite de cette tendance.

Zone 5. Les nomades représentent actuellement presque 70 % de la population de cette zone relativement aride. Par conséquent, elle sera soumise plus que toute autre à la vague constante de sédentarisation. A la fin du siècle, la population nomade de cette zone devrait représenter moins de la moitié de la population totale. Il faut s'attendre à ce que la population de certains villages situés le long des routes intérieures augmente, comme dans le cas de Boutilimit et Tingan, ces dernières années, mais les conditions qui règnent dans cette zone, défavorables à toute activité excepté l'élevage extensif, renforcent la supposition d'après laquelle la plupart des nomades de cette région qui se sédentariseront iront vivre dans une autre zone agro-écologique (les nomades du Trarza et du Brakna particulièrement sont susceptibles de se sédentariser dans des centres voisins en expansion ou dans la région de Nouakchott ; les nomades du Tagant devraient se sédentariser, au moins en premier lieu, soit dans les oasis, soit dans le domaine des oueds). Les chiffres présentés au tableau 3.3.2.2b reflètent la combinaison de ces deux tendances (croissance de quelques agglomérations et migration externe des nomades dans une zone différente). D'après la projection de ces deux tendances, ce ne sera que vers l'an 2000 que le nombre décroissant des nomades en voie de sédentarisation permettra à cette région de connaître un accroissement de population.

Zone 6. Le secteur urbain, qui s'accroît actuellement d'environ 9 % par an, devrait se développer au taux de 5 % au cours de la dernière décennie de ce siècle. Pour l'étude de l'accroissement d'une ville particulière, le lecteur devra se reporter aux profils régionaux ci-dessus.

Si l'on tient compte de ces différentes hypothèses, il apparaît que la répartition de la population par zones agro-écologiques est soumise à de profonds changements. La représentation graphique de droite de la figure 3.3.2.2 montre que d'ici l'an 2000, la part de la vie urbaine (Zone 6) aura augmenté rapidement au détriment de celle de la vie pastorale (Zones 2 et 5). Seuls les signes timides d'un taux d'accroissement positif dans la Zone 5 à partir de 1990-2000 -accroissement subordonné à la justesse des prédictions qui sont faites ici concernant la sédentarisation des nomades- semblent indiquer que ce processus est susceptible de se stabiliser vers la fin du siècle.

Figure 3.3.2.2 — Distribution de la Population par Zone Agro-Ecologique, 1980 et 2000.

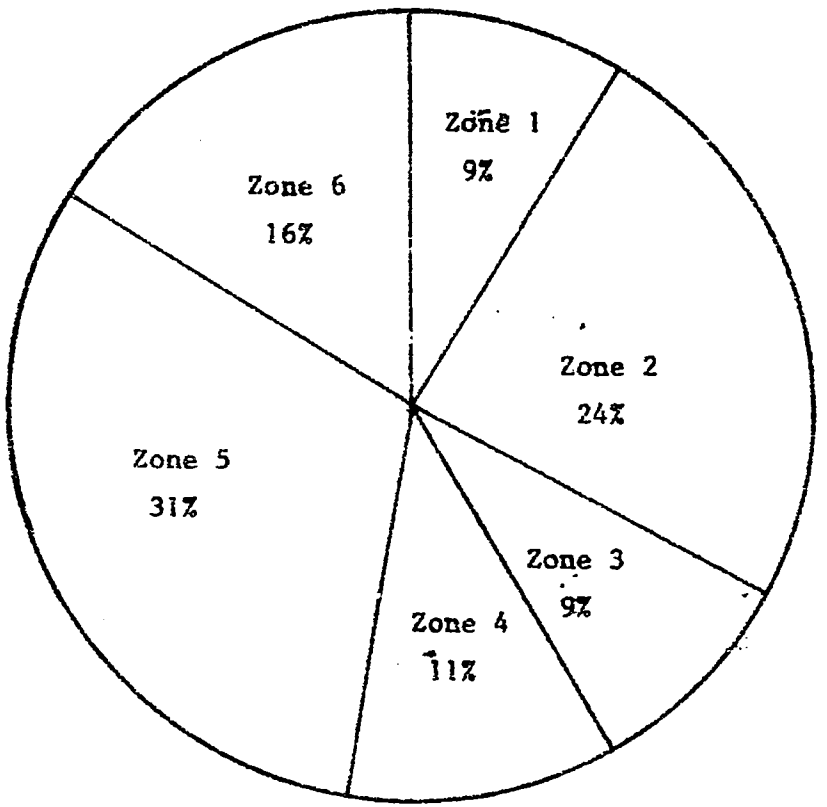

1980

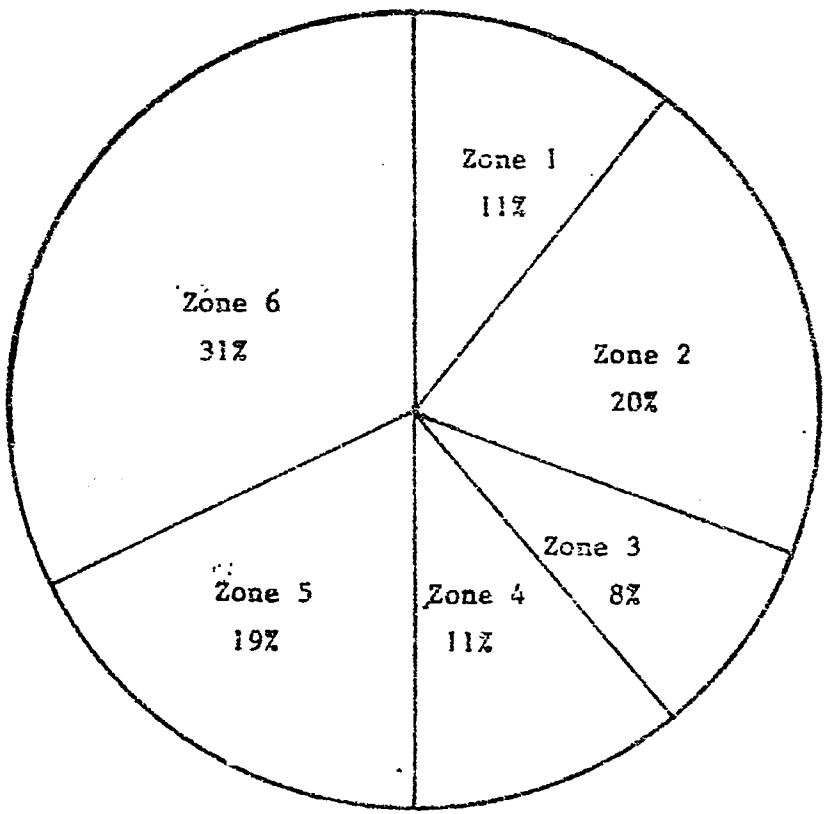

2000

Tableau 3.3.2.2b

Estimation du Nombre d'Habitants et Projections Démographiques par Zones Agro-Ecologiques suivant un Taux d'Accroissement Naturel Constant de 2,5 % par An (en milliers d'habitants)

Zone Agro-Ecologique	Population			
	Estimations		Projections	
	1977	1980	1990	2000
Zone 1 - Vallée du Fleuve Sénégal	125	136	182	257
Zone 2 - Agriculture sous Pluie	315	342	416	463
Zone 3 - Agriculture de Décrue des Oueds	111	122	155	181
Zone 4 - Oasis	134	153	210	270
Zone 5 - Pastorale	470	453	441	457
Zone 6 - Villes Modernes	185	237	448	743
TOTAL	1340	1443	1852	2371

Source : Calculs du RAMS

Tableau 4.2.3 Proportion des sexes pour la population totale par classe d'âge (Garçons pour 100 Filles)

Groupe d'âge	Proportion des sexes observée
0-4	104
5-9	108
10-14	114
15-19	96
20-24	94
25-29	88
30-34	82
35-39	89
40-44	91
45-49	99
50-54	93
55-59	97
60-64	88
65-69	92
70-74	72

SOURCE : GRIM données non publiées du recensement.

Chapitre 4

STRUCTURES SOCIALES EN MAURITANIE : PROFIL STATISTIQUE

4.1 Introduction

Un nombre important de données sur les caractéristiques de la population mauritanienne sur le plan social est fourni par le recensement de 1977. Elles concernent :

- la répartition de la population par groupes d'âges et par sexe ;
- les groupes ethniques ;
- la taille des ménages et le statut marital ;
- la qualification professionnelle ;
- les activités professionnelles (y compris l'élevage chez les nomades) ;
- le degré d'alphabétisation ;
- le niveau d'études ;
- des données sociologiques concernant le style de vie nomade (taille du campement, distances parcourues, etc...).

Le traitement des données brutes vient d'être effectué, mais malheureusement pas suffisamment tôt pour être pris en considération par le RAMS dans l'Etude de Base n° 2 (16). Puisque seule une analyse limitée était réalisable, ce chapitre a été consacré essentiellement à une récapitulation des données fondamentales du recensement qui serviront de base aux recherches futures des experts du Projet RAMS.

4.2. Répartition de la Population d'Après l'Age et le Sexe

Le moyen le plus simple d'étudier la structure d'une population suivant l'âge et le sexe est de construire une "pyramide des âges". Une population stable n'ayant subi aucun traumatisme démographique (tel que la guerre ou une immigration soudaine) se caractérise par des tranches d'âge successives qui diminuent progressivement des plus jeunes vers les plus vieux. Les conséquences démographiques des évènements accidentels sont reflétés par des abbérations dans la forme de la pyramide.

---

(16) Le BCR entreprend actuellement certaines des analyses nécessaires

La pyramide des âges de la population totale résidant en Mauritanie (y compris les résidents étrangers) est présentée à la figure 4.2.3a. Afin d'ajuster les anomalies provenant du nombre de naissances comptées en trop les années de signification historique(17), la pyramide a été construite par tranches d'âge de 5 ans. L'échelle horizontale se rapporte au nombre d'individus d'un âge donné, et non pas au nombre d'individus faisant partie d'une tranche d'âge de cinq ans.

4.2.1 La Tranche d'Age de 0 à 4 ans

Il apparaît immédiatement une anomalie : la tranche d'âge de 0 à 4 ans n'est que légèrement supérieure à la tranche d'âge de 5 à 9 ans pour les garçons et elle est même inférieure à la tranche d'âge de 5 à 9 ans pour les filles. Cette réduction des groupes d'âge les plus bas est encore plus évidente lorsque les années sont considérées isolément (voir fig. 4.2.3b). Un creux assez prononcé dans la pyramide -représentant une diminution des naissances ou au moins une diminution des enfants ayant vécu parmi ceux qui sont nés en 1974 et 1975, par rapport aux années précédentes- apparaît dans les groupes d'âge de 1 à 2 ans et de 2 à 3 ans. Ce phénomène peut s'expliquer de différentes façons :

1) Beaucoup de Mauritaniens ne connaissent pas l'âge de leurs enfants et il se peut qu'il existe une tendance généralisée à placer les bébés dans la catégories des 0 à 1 an et à prétendre que les jeunes enfants sont plus âgés qu'ils ne sont en réalité. En outre, la proportion anormalement élevée de garçons par rapport aux filles pourrait être due au fait qu'un certain nombre de filles n'ont pas été signalées. Un creux similaire existe dans la pyramide des âges de beaucoup de pays africains, ce qui ajoute foi à cette hypothèse.

2) Les creusements sont susceptibles de refléter une mortalité infantile anormalement élevée au cours des années qui ont immédiatement suivi la sécheresse (c'est en 1972-73 qu'elle a été la plus intense). Alors qu'il est possible que les conditions défavorables aient entraîné la maladie puis le décès d'enfants nés au cours des années qui ont suivi la sécheresse, le fait qu'un fort pourcentage d'enfants nés pendant ou immédiatement après les années les plus rudes aient survécu jette un doute sur cette hypothèse.

---

(17) On remarque une tendance générale dans le monde, qui consiste à faire un état des âges ou des années de naissance en utilisant les chiffres se terminant par 0 ou 5. Les méthodes standarts d'ajustement ont été utilisées.

3) Il est plus probable que ce creusement soit la conséquence d'un effet à retardement de la sécheresse. D'après les démographes, la sécheresse pourrait exercer un effet sur la fécondité (par opposition à la mortalité infantile). Dans son étude sur les femmes au Niger, Faulkingham (18) remarqua qu'il y avait eu moins de naissances en 1974 et pendant la première moitié de 1975 qu'à n'importe quel moment entre 1969 et la fin de l'année 1975.

4) Sans contredire aucune de ces hypothèses, il est possible d'avancer que le groupe d'âge de 0 à 1 an dans la population nomade (et par conséquent la population totale) a été gonflé. Les nomades ont été interrogés à la fois sur la fécondité et sur le nombre d'enfants nés entre l'Aïd 1975 et l'Aïd 1976. Certains enfants nés entre l'Aïd 1975 et le 1er janvier 1976 ont pu être comptés parmi les enfants nés en 1976 par des enquêteurs insuffisamment contrôlés. Le nombre d'enfants à cette époque était trop faible pour que ces erreurs expliquent le creusement de la pyramide, elles ont pu toutefois jouer un rôle proportionnel à leur importance.

Aucune donnée ne permet malheureusement de faire un choix parmi ces hypothèses, mais dans la mesure où cette anomalie risque d'avoir d'importantes répercussions sur l'évolution de la population en âge scolaire et par la suite sur la main-d'oeuvre, elle mérite un examen plus approfondi. Une comparaison entre la population nomade et la population sédentaire sur le terrain serait susceptible d'apporter des éléments de réponse. Le creusement de la pyramide étant plus marqué dans le cas des nomades que dans celui des sédentaires, il serait intéressant de déterminer, par un travail de recherche sur le terrain, dans quelle mesure cela est dû au fait que les nomades sont moins certains des âges que ne le sont les sédentaires (particulièrement dans les villes) et dans quelle mesure cela peut être attribué au fait que la sécheresse a été ressentie plus sévèrement par les nomades, qui auraient été les derniers à bénéficier du secours international.

---

(18) Ralph H. Faulkingham, "Where the Lifeboat Ethic Breaks Down" Human Nature (Octobre 1978), pp. 31-39.

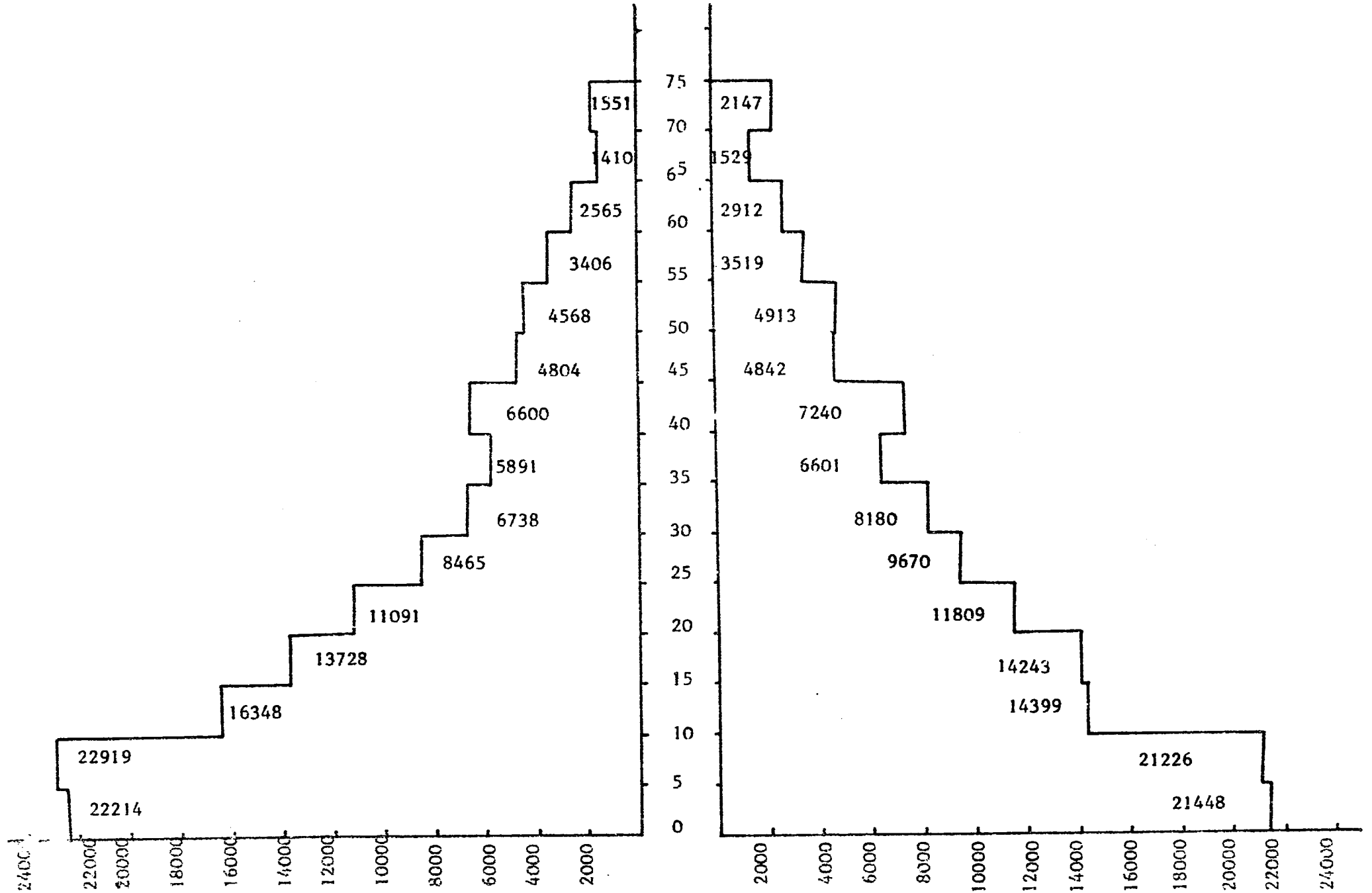

Graphique n° 4.2.3.a Pyramide des âges de la population totale résidant en Mauritanie (1.1.77) (par groupe d'âge de 5 en 5 s)

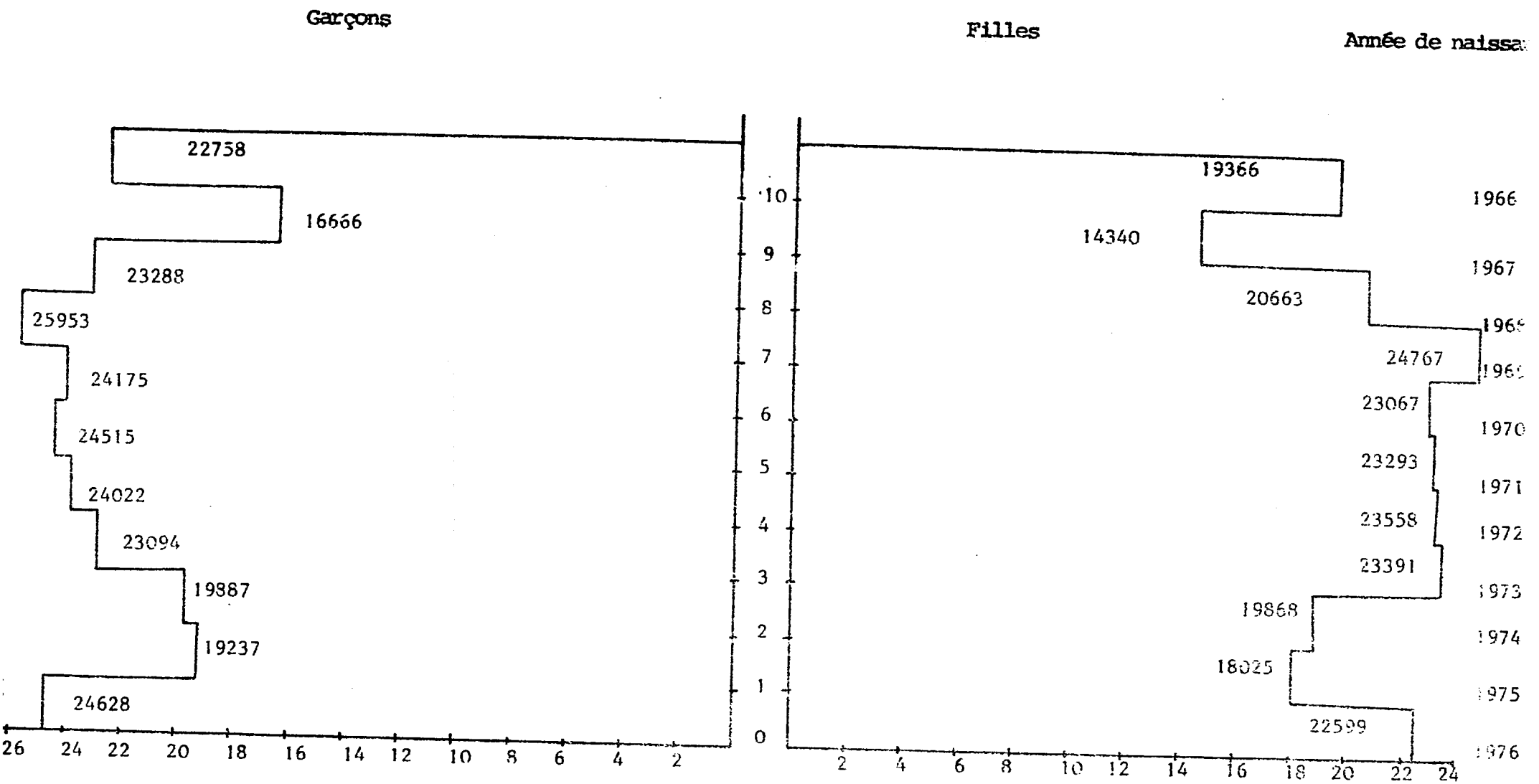

Graphique 4.2.3.b. Pyramide des âges de la population totale âgée de 0 à 10 ans résident en Mauritanie (1.1.77)

4.2.2 Ratios de Sexe

Une seconde anomalie apparaît dans les tranches d'âge de 25 à 40 ans et se comprend mieux en termes de ratio de sexe, nombre d'hommes pour 100 femmes. Comme le montre le tableau 4.2.3, le ratio de sexe décline jusqu'à l'âge de 40 ans, puis augmente à partir de 40 ans jusqu'à 60 ans où il recommance à baisser. Dans une population stable, le ratio est d'environ 105 à la naissance et il diminue ensuite (jusqu'à environ 80 dans les dernières tranches d'âge). Il est évident qu'il manque un certain nombre d'hommes dans la pyramide mauritanienne. Il est possible qu'une certaine proportion corresponde aux victimes de guerre mais la grande majorité est certainement composée d'hommes ayant émigré temporairement pour travailler à l'étranger. Une comparaison entre les pyramides des âges de la population nomade et de la population sédentaire construites séparément (figures 4.2.3c et 4.2.3d) montre que s'il manque des hommes dans la population totale, ceci est dû en majeure partie aux hommes manquant dans la population. Parmi les nomades, le creusement est visible dans les tranches d'âge de 20 à 44 ans. Il serait nécessaire d'ajouter plus de 15.000 hommes de 20 à 44 ans pour reconstituer la population masculine chez les nomades (c'est-à-dire pour que le ratio de sexe des hommes par rapport aux femmes dénombrées suive une diminution régulière). La plupart de ces hommes manquants font sans doute du commerce, soit dans les centres urbains du pays, soit au Sénegal. Il serait intéressant qu'une recherche sur ce que deviennent ces hommes et les femmes qu'ils ont laissées soit réalisée par le planificateur de main-d'oeuvre et le sociologue dans le cadre de l'étude des changements dans les rôles économiques et sociaux.

4.3 Structures Familiales

La complexité du système social en Mauritanie a conduit les agents-recenseurs à consacrer sept pages du manuel de recensement à la définition du terme ménage et à la formation des enquêteurs afin qu'ils puissent déterminer les personnes à inclure ou à exclure dans le dénombrement. Certaines de ces définitions et de ces instructions sont exposées ci-dessous :

Ménage : un ménage est un groupe de personnes qui vivent ensemble (particulièrement qui dorment dans la même maison) et qui répondent généralement ensemble aux besoins économiques et sociaux.

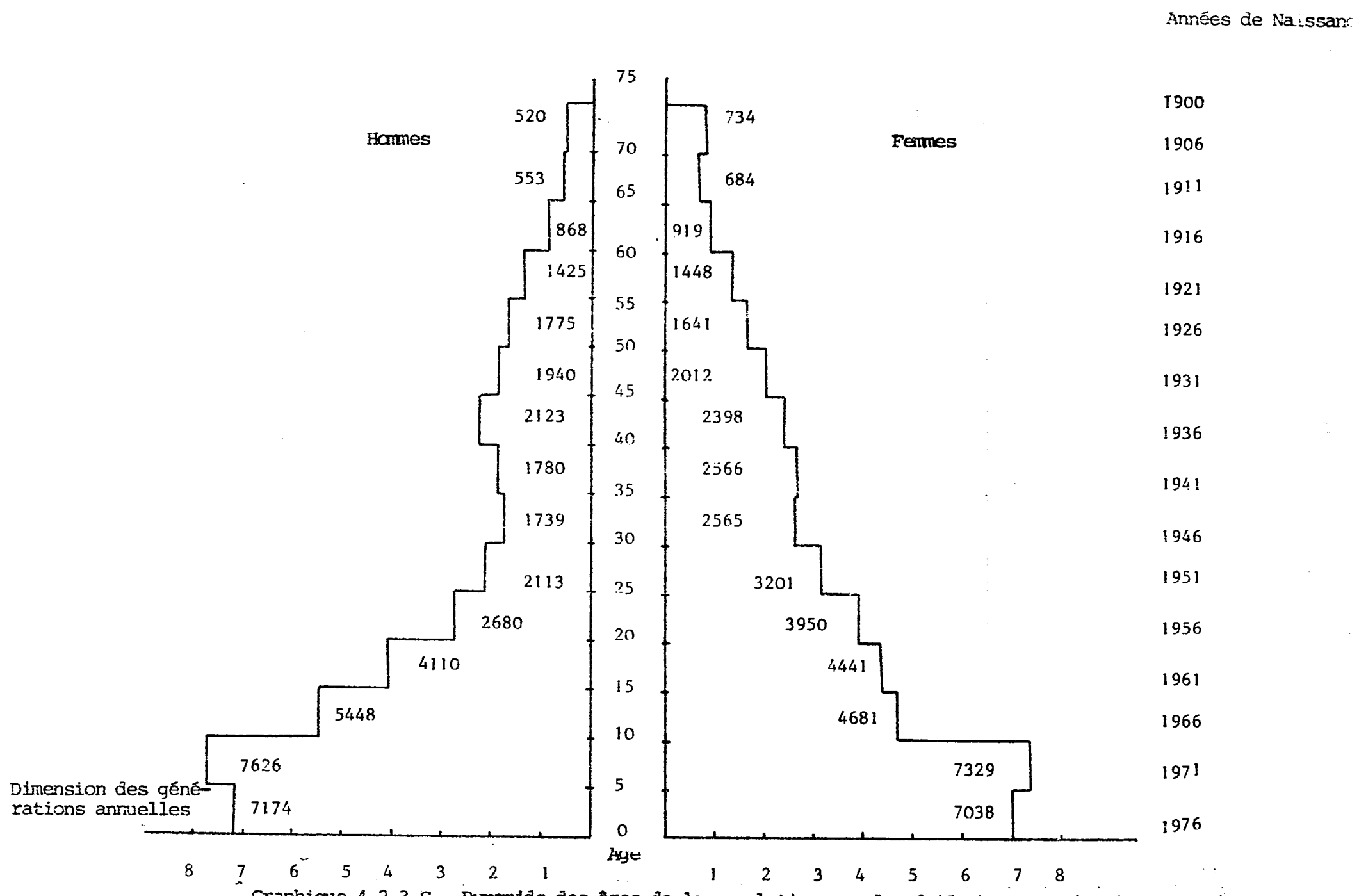

Graphique 4.2.3.c. Pyramide des âges de la population nomade résident en Mauritanie (1.1.77)
(par groupes. D'âge de 5 en 5 ans)

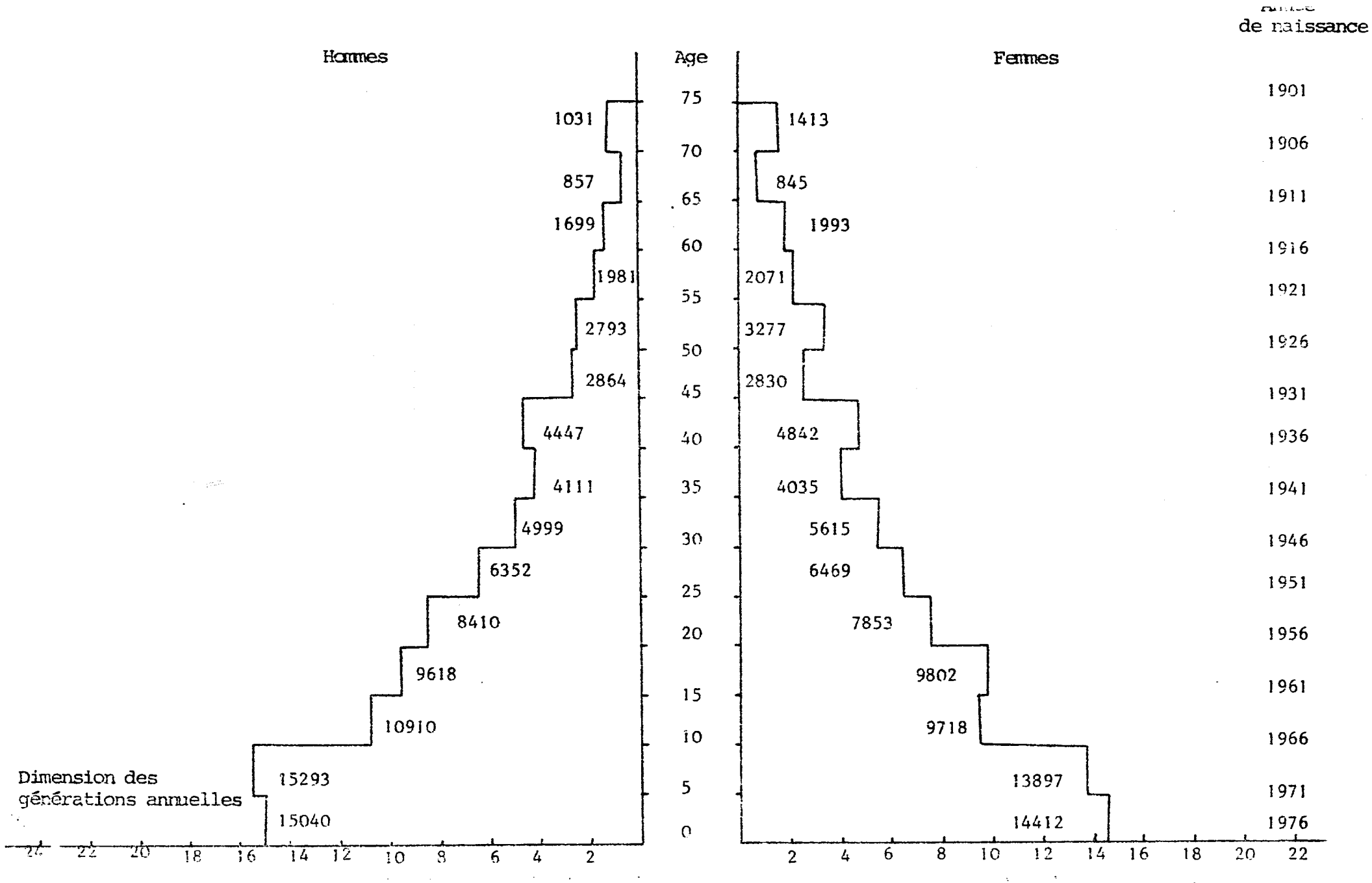

Graphique 4.2.3.d. Pyramide des âges de la population sédentaire résident en Mauritanie (1.1.77) par groupe d'âge de 5 en 5

Personnes à inclure dans le compte en tant que membres du ménage :

- en général, tout membre du noyau familial,
- les domestiques attachés à la famille et qui en dépendent,
- le chef de famille, normalement absent mais passant au moins un mois par an avec sa famille.

Personnes à exclure du compte :

- les domestiques qui subviennent aux besoins de leur propre ménage,
- les membres de la famille -sauf le chef de famille- qui vivent à un autre endroit (par exemple, les pensionnaires au lycée, les militaires ou les membres de la famille partis chercher du travail en ville).

Personnes à inclure pour calculer la taille réelle du ménage :

- tous les membres de la famille présents qui avaient dormi dans la maison la nuit précédente,
- tous les visiteurs qui avaient dormi dans la maison la nuit précédente.

4.3.1 Le Ménage Moyen

Les résultats du recensement classifiés manuellement montrent que le ménage moyen en Mauritanie se compose de 5,5 individus. La famille sédentaire comporte en moyenne 5,9 membres et la famille nomade 4,8 membres. Le fait que le ménage sédentaire soit plus grand que le ménage nomade dépend dans une certaine mesure de la façon de les définir. Un logement en ville qui comprend plusieurs pièces peut convenir à plusieurs adultes alors qu'une tente n'abrite généralement pas plus de deux adultes. Cependant la différence de taille entre les ménages pourrait être due en partie à l'évolution des structures sociales chez les nomades. Comme il est indiqué plus haut, plusieurs milliers de nomades manquent dans les statistiques et sont supposés travailler ou être à la recherche d'un emploi à Nouakchott afin de subvenir aux besoins de leur famille en brousse. Il est possible d'appuyer cette hypothèse dans la mesure où le recensement de 1977 démontre que chez les nomades les ménages de plus petite taille se trouvent dans le Trarza, région d'où il est le plus facile d'accéder à Nouakchott et où, par conséquent, ce phénomène devrait être le plus marqué.

4.3.2 Structures Familiales moins Définies

Les moyennes arithmétiques masquent souvent des variations intéressantes et peuvent même faire disparaître certaines tendances majeures. Les statistiques reportées ci-dessus par exemple ne sont pas suffisantes pour connaître le nombre d'enfants d'un couple donné. Les stigmates du divorce ne sont apparents dans aucun groupe ethnique de la société mauritanienne et nombreux sont ceux qui se marient plusieurs fois. Il n'existe pas de statistiques générales sur la fréquence des divorces et des remariages mais les chiffres du recensement montrent que 11 % de toutes les femmes nomades et 18 % de toutes les femmes nomades de plus de 50 ans sont divorcées [illegible]. Les enfants nés de mariages qui aboutissent au divorce sont souvent confiés aux parents de la mère et ainsi, les membres d'un ménage ne peuvent pas représenter exactement la taille de la famille (c'est-à-dire les descendants).

Dans l'attente des résultats de l'Enquête sur la Fécondité en Mauritanie en 1980 par les Nations-Unies, les réponses fournies par la population nomade sont la seule source d'information permettant d'évaluer le taux de fécondité national. Les chiffres du recensement de 1977 montrent qu'en moyenne, avant de n'être plus en âge d'avoir des enfants, une femme aura donné naissance à cinq enfants, dont environ trois seront vivants. Une femme qui est encore mariée à l'âge où elle ne peut plus avoir d'enfants aura en moyenne donné naissance à six enfants dont, à un taux égal de survie, quatre seront vivants (voir tableau N en annexe).

4.4 Informations Complémentaires

Différentes contraintes rendent impossible à l'heure actuelle une analyse plus détaillée des données sociologiques. Cependant, des informations complémentaires sont disponibles sous différentes formes. Afin de faciliter la poursuite de la recherche et de l'analyse, plusieurs tableaux non commentés dans le texte, basés sur les résultats du recensement, sont présentés en annexe (tableaux J à P en annexe). Il est également vivement conseillé aux chercheurs du Projet RAMS de consulter les documents et/ou les sources d'informations suivants :

a) Bureau de Recensement du GRIM, Seconds Résultats Provisoires

Ce document a été réalisé en 1979 par le BCR ; les données qu'il contient ont été obtenues par une tabulation manuelle des résultats et sont basées sur des échantillons prélevés dans la population recensée. Dans la plupart des cas, les chiffres mentionnés dans ce rapport devront être actualisés en utilisant le matériel informatique du BCR, mais dans l'ensemble les changements seront mineurs.

Outre les sujets analysés dans cette étude, les Seconds Résultats Provisoires contiennent des informations sur la densité de population, le degré d'alphabétisation, le niveau d'étude et les modes de vie nomade.

b) Liste complète des Tableaux du Recensement de 1977

Il s'agit d'une liste photocopiée de l'ensemble des tableaux recommandés par les conseillers du PNUD et contrôlés par le BCR. Les questionnaires du recensement et les manuels de codification, disponibles également auprès du statisticien du RAMS, donnent des indications sur les données utilisées pour construire ces tableaux.

c) Classification Informatique des Données du Recensement par le BCR

Tous les tableaux faisant partie de la liste ci-dessus (b) sont terminés. Le Bureau de la Statistique du GRIM ne possède qu'une copie du listing informatique, mais celui-ci peut être consulté au BCR.

d) Classification Informatique des Données du Recensement

Certains des tableaux achevés pendant l'été 1979 ont été fournis au RAMS. Ils sont classés selon trois rubriques suivant que les données exploitées provenaient du fichier des nomades, du fichier des sédentaires ou d'une fusion des deux fichiers. La plupart des données présentées dans l'Etude de Base n° 2 sont tirées de ces tableaux. Le RAMS dispose d'une série complète de tableaux contenant des informations sur la population nomade. Une grande partie de ces informations n'a pas été exploitée.

e) Fichier Village

Le GRIM a également fourni au RAMS une copie du fichier village. Il s'agit d'une liste de données actuarielles sur chacun des 2.343 villages du pays.

d) Données du Recensement de 1965-1966 (Enquête par sondage)

Ce recensement fut plutôt basé sur un échantillonnage que sur un dénombrement complet et plusieurs erreurs sont apparues, notamment une sous-estimation du nombre d'habitants. Cependant, l'analyse des données a été réalisée en totalité et, dans certains cas, les informations obtenues sont susceptibles de compléter celles du recensement de 1977. En ce qui concerne certains points particuliers, tels que la dynamique de population au sein des groupes ethniques, il représente la seule source d'informations détaillée.

Chapitre 5

CONCLUSION

Le sécheresse, le résent conflit du Sahara, la migration internationale et inter-régionale, les processus de sédentarisation et d'urbanisation ainsi que l'évolution des structures économiques et sociales se combinent pour rendre très complexe l'analyse de la dynamique de la population mauritanienne. Le profil démographique de la Mauritanie dans l'avenir dépend de chacun de ces phénomènes ; cependant, aux yeux des planificateurs, trois tendances ont une importance capitale. Elles sont exposées ci-dessous.

5.1 Accroissement Naturel de la Population

La base de calcul d'un taux d'accroissement naturel de 2,5 % par an a été exposée au chapitre 2. Que signifie ce taux maintenant et à quoi ressemblera l'évolution future ? Par rapport à ses voisins africains, la Mauritanie a un taux d'accroissement naturel proche de la moyenne. Ce taux a été considéré comme constant dans les calculs reportés dans cette étude mais il n'est pas certain que ce taux restera stable.

Il a toujours existé un décalage entre le moment où le taux de mortalité diminue et celui où le taux de natalité décline à son tour. Ainsi, les progrès de la médecine ont pour effet immédiat d'augmenter l'accroissement naturel de la population en faisant baisser le taux de mortalité alors qu'un taux élevé de natalité se maintient. Au bout d'un certain temps, apparemment, les couples en âge d'avoir des enfants s'aperçoivent que le taux de survie de leurs enfants sera beaucoup plus fort que dans le passé et ils commencent à prendre des mesures pour limiter les naissances, faisant ainsi redescendre le taux d'accroissement naturel presque jusqu'à son niveau initial. Cette progression est représentée par le graphique 5.2 ci-dessous. Les segments AB et CD correspondent à des taux identiques d'accroissement naturel (différence entre le taux de natalité et le taux de mortalité), mais comme le montre le graphique, la population au niveau AB fait face à un avenir très différent de celui qui se présente au niveau CD. Avec un taux d'accroissement naturel de 2,5 % par an, la Mauritanie est-elle à l'apogée de sa croissance ou bien est-ce qu'il se dessine la possibilité d'une expansion plus rapide ?

Graphique 5.2. Développement historique du taux de croissance de la population

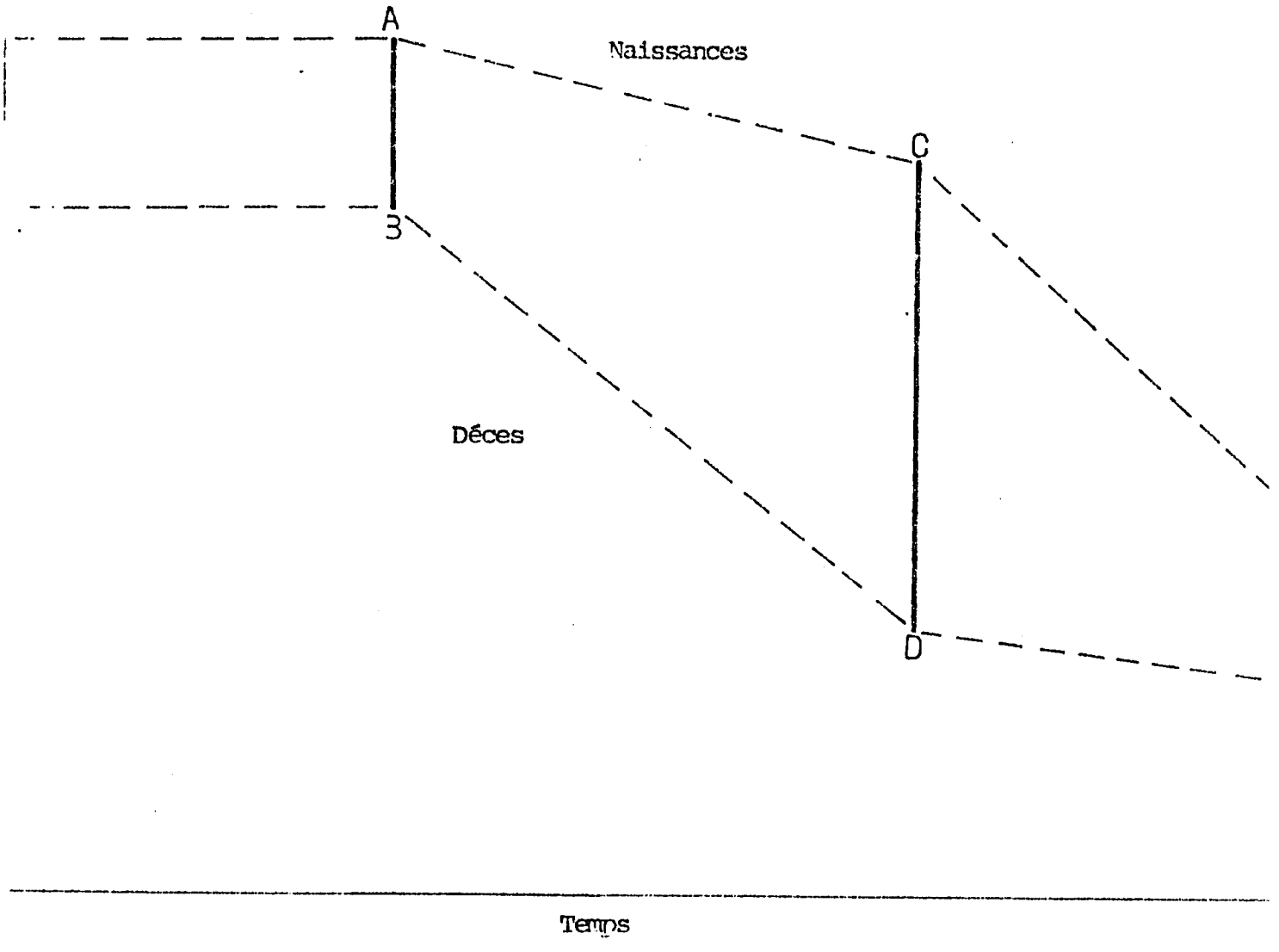

Les données du recensement ne permettent le calcul de l'accroissement naturel que sur la base des réponses fournies par la population nomade, pour laquelle les informations étaient les moins fiables. Ces données brutes indiquent un taux de natalité très élevé et un taux de mortalité relativement faible pour l'époque actuelle. Dans cette analyse, le taux de natalité a été accepté comme tel, mais le taux de mortalité a été considéré comme anormalement faible dans la mesure où il n'apparaît aucun gonflement des tranches d'âge les plus jeunes dans la pyramide des âges de la population nomade., comme cela aurait dû se produire si le taux de mortalité avait diminué (voir chapitre 2, paragraphes 2.1.3 et 2.1.4). Le taux d'accroissement naturel de 2,5 % qui est analysé au chapitre 2 repose à la fois sur un taux de natalité élevé et sur un taux de mortalité élevé.

D'après cette analyse, la Mauritanie se situe à l'époque actuelle au niveau du segment AB. Les soins médicaux dans les campagnes en particulier, devraient s'améliorer dans les années à venir et faire baisser les taux de mortalité. Si cette image correspond à la réalité, la population mauritanienne devrait s'accroître de plus en plus rapidement pendant plusieurs années. La demande en ressources limitées augmentera au-delà des taux actuels et un nombre de plus en plus élevé de citoyens parmi les plus compétents partira à la recherche de plus verts pâturages -à la fois au sens propre et au sens figuré- à l'étranger.

Une remarque importante doit être faite : les données sur lesquelles repose la présente analyse peuvent être et ont déjà été interprétées différemment, et bien qu'en définitive la question posée ci-dessus soit empirique, il manque encore des informations pour y répondre. L'Enquête du PNUD sur la Fécondité en Mauritanie sera menée à la fin de l'année 1980 et ses résultats devraient permettre de remplacer un grand nombre de suppositions par des certitudes. Dans l'intervalle, il est nécessaire de rappeler que les projections du taux d'accroissement naturel de 2,5 % utilisées dans ce rapport sont du domaine du conservatisme ; d'autres taux d'accroissement plus élevés, tels que ceux qui sont présentés en annexe, tableaux D à I, sont susceptibles d'être appliqués.

5.2 Urbanisation et Développement de Nouakchott

Le phénomène d'urbanisation, seconde variable clé dans la dynamique de la population mauritanienne, mérite d'être étudié en détail par les planificateurs mauritaniens. De janvier 1975 à janvier 1977, après une décennie marquée par une expansion à des taux vertigineux, douze centres urbains sur quinze ont perdu une part importante de leur population. Qui étaient les gens qui ont fuit ? Pour quelle raison et où sont-ils allés ? Ce déclin subit correspond-il à un schéma "normal" pour la Mauritanie ?

Ces questions doivent être considérées avec attention puisque l'avenir des centres urbains du pays apparaît radicalement différent suivant les réponses apportées à ces questions. Le retour des anciens nomades de la ville à la brousse pourrait être le signe d'un attachement à un mode de vie qui ne devrait pas être oublié ; si, d'autre part, le départ de certains habitants des villes de l'intérieur pour Nouakchott ou un pays étranger avait été causé par la recherche d'un travail, il serait souhaitable que la politique de l'emploi et de la main-d'oeuvre soit réexaminée par les planificateurs mauritaniens.

De la même manière, si les perspectives à long terme se caractérisent par l'alternance de périodes de croissance et de périodes de régression aussi subites les unes que les autres, il serait nécessaire de planifier les besoins en ressources en fonction d'une population maximum et d'une population minimum. Enfin, comme cela est probable en ce qui concerne au moins certaines villes, si des familles entières viennent vivrent en ville et qu'ensuite, seuls les femmes et les enfants restent, il serait nécessaire que la politique de l'emploi soit orientée vers des mesures visant soit à encourager les femmes à travailler, soit à encourager les hommes à rester dans les villes.

La croissance continue de Nouakchott fait l'objet du dilemme le plus important dans le cadre des projections démographiques. Un taux de croissance relativement modeste de 6 % a été prévu jusqu'à la fin du siècle ; Nouakchott aura alors une population de plus de 500.000 habitants. Mais il est supposé également que la croissance de Nouakchott est due à des causes négatives et que son expansion dépend de la stagnation en milieu rural. Il existe déjà certains signes d'après lesquels les causes de cette expansion seraient en train de changer. Certains continuent à être attirés vers Nouakchott parce que la vie rurale est devenue insupportable, mais d'autres sont maintenant attirés par les services offerts -l'école, les médicaments qu'il n'est pas possible de trouver en brousse, les soins dentaires ou les emplois administratifs-. Dans le cas où ce phénomène d'"attraction urbaine" s'intensifierait, la population de Nouakchott pourrait atteindre 1,2 millions d'habitants en l'an 2000. Les planificateurs mauritaniens doivent évaluer d'urgence quelles sont les limites physiques de la croissance de Nouakchott (particulièrement en termes de ressources aquifères), déterminer le rôle qu'une capitale comme Nouakchott devrait jouer dans l'avenir et mettre en place une politique appropriée.

5.3 La Sédentarisation

La "sédentarisation" de la moitié des nomades du pays au cours des quinze dernières années constitue une troisième tendance importante. Comme il est indiqué au chapitre 2, l'étendue de ce phénomène dépend de la manière de définir la sédentarisation et la distinction nette entre les sédentaires et les nomades ne semble plus être satisfaisante. Parmi les "nomades" dénombrés en 1977, 4 % étaient restés dans le même campement pendant l'année précédente. Et suivant la définition adoptée dans le recensement, cinq nouveaux villages étaient apparus dans le Tagant pendant la période comprise entre les recensements de 1975 et de 1977, alors qu'aucun des habitants de ces villages n'était arrivé depuis 1973 !

Certains nomades ont changé radicalement leur mode de vie, en abandonnant le nomadisme pour venir vivre à Nouakchott. Mais dans d'autres régions, les nomades dont les troupeaux ont été décimés (ou dont les moyens de subsistance ne permettent plus de subvenir aux besoins d'un large entourage) se fixent près des puits tribaux adoptant parfois un style de vie semi-nomade.

Les projections présentées dans ce rapport montrent que d'ici l'an 2000, les nomades ne représenteront que 12 % de la population totale du pays (par rapport aux 28 % estimés pour 1980). Cependant, ces projections ont été obtenues à partir de données relativement ténues et sur la base de définitions qui peuvent ne plus être appropriées. Il serait nécessaire de faire une étude qui explique clairement la dynamique de la sédentarisation et qui définisse les raisons pour lesquelles les nomades choisissent de se sédentariser ou bien d'adopter une vie de pasteurs semi-nomades plutôt que de quitter radicalement leur milieu pour la ville. Un des besoins les plus importants serait d'évaluer le degré de viabilité du semi-nomadisme d'un point de vue économique, car le succès de ce compromis entre la vie nomade et la vie sédentaire aura une action déterminante non seulement sur la croissance des villes mauritaniennes et la demande de services sociaux, mais aussi sur la qualité et la quantité des ressources que peut offrir le fragile environnement de la Mauritanie.

ANNEXE

Cette annexe comprend des tableaux qui complètent le texte lui-même mais qui n'y sont pas commentés. Ces tableaux sont pour la plupart directement tirés des tabulations faites par ordinateur sur le recensement de 1977 en Mauritanie.

Des tableaux supplémentaires peuvent être obtenus au moyen du terminal d'ordinateur lui-même ou dans l'analyse provisoire des données du recensement du GRIM (GRIM, Bureau Central du Recensement de la Population, Seconds Résultats Provisoires du Recensement Général de la Population. Vers avril 1979)

Annexe Tableau A. Estimations et projections de la population totale résidente en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissance de 2,5 % (a)

Régions Administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977 (b)	1980 (c)	1985 (c)	1990 (c)	1995 (c)	2000 (c)
00 Nouakchott	134.7	173	254	345	451	574
01 Hodh Oriental	156.7	166	183	200	217	234
02 Hodh Occidental	124.2	130	143	157	174	191
03 Assaba	129.1	136	150	168	190	218
04 Gorgol	149.5	158	173	188	203	217
05 Brakna	151.4	159	169	179	189	199
06 Trarza	216.0	224	235	248	259	271
07 Adrar	55.4	56	56	56	56	57
08 Nouadhibou	24.4	30	42	58	82	114
09 Tagant	75.0	78	83	89	96	102
10 Guidimaka	83.2	90	100	110	120	130
11 Tiris Zemmour	22.5	26	31	37	42	47
12 Inchiri	17.6	17	17	17	17	17
Total	1339.7	1443	1636	1852	2096	2371

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbie.

(b) Source : GRIM Données du recensement non publiées.

(c) Source : Calcul RAMS.

Annexe Tableau B. Estimations et projections de la Population Sédentaire résidente en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissance de 2,5 % (a)

Régions administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977(b)	1980(c)	1985(c)	1990(c)	1995(c)	2000(c)
00 Nouakchott	134.7	173	254	345	451	574
01 Hodh Oriental	71.0	83	104	125	145	166
02 Hodh Occidental	60.2	73	96	119	142	165
03 Assaba	85.7	94	110	130	154	184
04 Gorgol	133.1	142	158	174	190	205
05 Brakna	100.8	121	144	161	174	187
06 Trarza	109.9	122	139	157	17[illegible]	190
07 Adrar	37.7	40	43	45	47	49
08 Nouadhibou	24.3	30	42	58	82	114
09 Tagant	32.5	41	54	64	74	82
10 Guidimaka	74.2	80	89	98	107	116
11 Tiris Zemmour	21.8	25	30	36	41	46
12 Inchiri	9.8	10	10	10	11	11
Total	895.7	1034	1273	1522	1792	2089

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbia.

(b) Source : GRIM Données du recensement non publiées.

(c) Calcul RAMS.

Annexe Tableau C. Estimation et projections de la population Nomade résidente en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissance de 2,5 % (a)

Régions Administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977(b)	1980(c)	1985(c)	1990(c)	1995(c)	2000
00 Nouakchott	..	..	..	..	..	..
01 Hodh Oriental	85.7	83	79	75	72	68
02 Hodh Occidental	64.0	57	47	38	32	26
03 Assaba	43.4	42	40	38	36	34
04 Gorgol	16.4	16	15	14	13	12
05 Brakna	50.6	38	25	18	15	12
06 Trarza	106.1	102	96	91	85	81
07 Adrar	17.7	16	13	11	9	8
08 Nouadhibou	0.1	..	..	..	..	..
09 Tagant	42.5	37	29	25	22	20
10 Guidimaka	9.0	10	11	12	13	14
11 Tiris Zemmour	0.7	1	1	1	1	1
12 Inchiri	7.8	7	7	7	6	6
Total	440.0	409	363	330	304	282

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbia.

(b) Source : GRIM Données du recensement non publiées.

(c) Calcul RAMS.

Annexe Tableau D. Estimation et projections de la population totale résidente en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissance de 2,5 % (a)

Régions Administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977(b)	1980(c)	1985(c)	1990(c)	1995(c)	2000(c)
00 Nouakchott	134.7	174	258	354	467	601
01 Hodh Oriental	156.7	167	186	205	225	245
02 Hodh Occidental	124.2	131	145	161	180	200
03 Assaba	129.1	137	152	172	196	228
04 Gorgol	149.5	159	176	193	210	227
05 Brakna	151.4	160	172	184	196	206
06 Trarza	216.0	225	239	254	268	283
07 Adrar	55.4	56	57	57	58	59
08 Nouadhibou	24.4	30	43	60	85	113
09 Tagant	75.0	78	84	91	100	107
10 Guidimaka	83.2	91	101	113	124	136
11 Tiris Zemmour	22.5	26	32	39	44	49
12 Inchiri	17.6	17	17	17	18	18
Total	1339.7	1451	1662	1900	2171	2480

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbia.

(b) Source : GRIM - Données du recensement non publiées.

(c) Calcul BNS.

Annexe Tableau E. Estimations et projections de la population Sédentaire résidente en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissance de 2,7 % (a)

Régions Administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977 (b)	1980(c)	1985(c)	1990(c)	1995(c)	2000 (c)
00 Nouakchott	134.7	174	258	354	467	601
01 Hodh Oriental	71.0	83	106	128	150	174
02 Hodh Occidental	60.2	74	97	122	147	173
03 Assaba	85.7	95	112	133	159	192
04 Gorgol	133.1	143	161	179	197	214
05 Brakna	100.6	122	146	165	180	195
06 Trarza	109.9	122	141	161	180	199
07 Adrar	37.7	40	44	46	49	51
08 Nouadhibou	24.3	30	43	60	85	119
09 Tagant	32.5	41	54	65	77	86
10 Guidimaka	74.2	81	90	101	111	121
11 Tiris Zemmour	21.8	25	31	38	43	48
12 Inchiri	9.6	10	10	10	11	12
Total	895.7	1040	1293	1562	1856	2185

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbia.

(b) Source : GRIM - Données du recensement non publiées.

(c) Calcul SEMS.

Annexe Tableau F. Estimations et projection de la population Nomade résidente en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissance de 2.7 % (a)

Régions Administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977 (b)	1980 (c)	1985 (c)	1990 (c)	1995(c)	2000 (c)
00 Nouakchott	..	..	..	..	..	..
01 Hodh Oriental	85.7	84	80	77	75	71
02 Hodh Occidental	64.0	57	48	39	33	27
03 Assaba	43.4	42	40	39	37	36
04 Gorgol	16.4	16	15	14	13	13
05 Brakna	50.6	38	26	19	16	13
06 Trarza	106.1	103	98	93	88	84
07 Adrar	17.7	16	13	11	9	8
08 Nouadhibou	0.1	..	..	..	..	..
09 Tagant	42.5	37	30	26	23	21
10 Guidimaka	9.0	10	11	12	13	15
11 Tiris Zemmour	0.7	1	1	1	1	1
12 Inchiri	7.8	7	7	7	7	6
Total	444.0	411	369	336	315	295

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbia.

(b) Source : GRIM - Données du recensement non publiées.

(c) Calcul [illegible].

Annexe Tableau G. Estimations et projections de la population totale résident en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissance (2.5 - 3 %) (a)

Régions Administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977 (b)	1980(c)	1985(c)	1990 (c)	1995(c)	2000
00 Nouakchott	134.7	173	256	351	466	606
01 Hodh Oriental	156.7	166	184	203	224	247
02 Hodh Occidental	124.2	130	144	160	180	202
03 Assaba	129.1	136	151	171	196	230
04 Gorgol	149.5	158	174	191	210	229
05 Brakna	151.4	159	170	182	195	210
06 Trarza	216.0	224	236	252	268	286
07 Adrar	55.5	56	57	57	58	60
08 Nouadhibou	24.4	30	42	59	85	120
09 Tagant	75.0	78	84	90	99	108
10 Guidimaka	83.2	90	100	112	124	137
11 Tiris Zemmour	22.5	26	31	38	43	49
12 Inchiri	17.6	17	17	17	17	18
Total	1339.7	1443	1646	1883	2165	2502

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbia.

(b) Source : GRIM - Données du recensement non publiées.

(c) Calcul PAMS.

Annexe Tableau H. Estimations et projections de la population Sédentaire résidente en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissance (2.5 - 3 %) (a)

Régions Administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977(b)	1980(c)	1985(c)	1990(c)	1995(c)	2000(c)
00 Nouakchott	134.7	173	256	351	466	606
01 Hodh Oriental	71.0	83	105	127	150	175
02 Hodh Occidental	60.2	73	97	121	147	174
03 Assaba	85.7	94	111	132	159	194
04 Gorgol	133.1	142	159	177	196	216
05 Brakna	100.8	121	145	164	180	197
06 Trarza	109.9	122	140	159	180	201
07 Adrar	37.7	40	43	46	49	52
08 Nouadhibou	24.3	30	42	59	85	120
09 Tagant	32.5	41	54	65	76	87
10 Guidimaka	74.2	80	89	100	111	122
11 Tiris Zemmour	21.8	25	30	37	42	48
12 Inchiri	9.8	10	10	10	11	12
Total	895.7	1034	1281	1548	1852	2204

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbia.

(b) Source : GRIM - Données du recensement non publiées.

(c) Calcul RAMS.

Annexe Tableau I. Estimations et Projections de la population Nomade résidente en Mauritanie par région administrative et selon l'hypothèse d'un taux annuel constant de croissement (2.5 - 3.0 %)(a)

Régions Administratives	Population en millier					
	Estimations		Projections			
	1977(b)	1980(c)	1985(c)	1990(c)	1995(c)	2000(c)
00 Nouakchott	..	..	..	..	..	..
01 Hodh Oriental	85.7	83	79	76	74	72
02 Hodh Occidental	64.0	57	47	39	33	28
03 Assaba	43.4	42	40	39	37	36
04 Gorgol	16.4	16	15	14	14	13
05 Brakna	50.6	38	25	18	15	13
06 Trarza	106.1	102	96	93	88	85
07 Adrar	17.7	16	14	11	9	8
08 Nouadhibou	0.1	..	..	..	..	..
09 Tagant	42.5	37	30	25	23	21
10 Guidimaka	9.0	10	11	12	13	15
11 Tiris Zemmour	0.7	1	1	1	1	1
12 Inchiri	7.8	7	7	7	6	6
Total	444.0	409	365	335	313	298

(a) Exclusion des populations nomades étrangers et habitant antérieurement le Tiris el Gharbia.

(b) Source : GRIM - Données du recensement non publiées.

(c) Calcul RAMS.

Annexe Tableau J. Projections de la distribution de la population mâle par âge par groupe d'âge de 5 années résident en Mauritanie (a)

Groupe d'âge	Population concernée	Projections et populations		
	1977	1982	1987	1992
15-19	68,642	80,326	110,744	101,376
20-24	55,453	66,864	78,245	107,875
25-29	42,326	53,722	64,777	75,803
30-34	33,690	40,941	51,965	62,658
35-39	29,453	32,490	39,483	50,115
40-44	32,998	28,215	31,125	37,824
45-49	24,020	31,239	26,711	29,466
50-54	22,842	22,324	29,033	24,825
55-59	17,029	20,660	20,192	26,260
60-64	12,834	14,777	17,928	17,522

(a) Le calcul des projections est basé sur les taux de survie obtenu à partir des tables des Nations-Unies. Ces tables correspondent à l'hypothèse 2.2 % du taux de mortalité en 1977 de la présente étude. Ces projections ne tiennent pas compte du total des mouvements migratoires internationaux.

Source de données de base : GRIM - recensement de 1977.

Annexe Tableau K. Projection de la distribution de la population femelle par groupe d'âge de 5 ans résident en Mauritanie. (a)

Groupe d'âge	Population concernée	Projections et populations		
	1977	1982	1987	1992
15-19	71,213	70,691	102,417	97,104
20-24	59,013	69,397	68,888	99,805
25-29	48,348	57,207	55,342	64,946
30-34	40,899	46,772	55,342	64,946
35-39	33,004	39,484	45,154	53,427
40-44	36,202	37,756	37,991	43,447
45-49	24,208	34,594	30,346	36,305
50-54	24,567	22,845	32,647	28,638
55-59	17,593	22,729	21,136	30,205
60-64	14,559	15,744	20,340	18,915

(a) Le calcul des projections est basé sur les taux de survie obtenu à partir des tables des Nations Unies. Ces tables correspondent à l'hypothèse 2.2 % du taux de mortalité en 1977 de la présente étude.

Ces projections ne tiennent pas compte du total des mouvements migratoires internationaux.

Source de données de base : GRIM - recensement de 1977.

Annexe Tableau L. Population résidente rurale et urbaine (000')

Régions administratives	Type de résidence				Population totale régionale
	Urbaine	Rurale			
		Sédentaire	Nomade	Total	
00	134,7				134,7
01	13,2	57,8	85,7	143,5	156,7
02	8,2	51,7	64,0	115,7	124,2
03	10,2	75,5	43,4	118,9	129,1
04	20,7	112,4	16,4	128,8	149,5
05	13,2	87,6	50,6	138,2	151,4
06	23,8	86,1	106,1	192,2	216,0
07	16,2	21,5	17,7	39,2	55,4
08	21,9	2,4	0,1	2,5	24,4
09	7,9	24,6	42,5	67,1	75,0
10	6,0	68,2	9,0	77,2	83,2
11	19,5	2,3	0,7	3,0	22,5
12	8,0	1,8	7,8	9,6	17,6
Total	303,8	591,7	444	1035,9	1339,7

Source : GRIM - Données non publiées du recensement.

Annexe Tableau K. Projection de la distribution de la population femelle par groupe d'âge de 5 ans résident en Mauritanie. (a)

Groupe d'âge	Population concernée	Projections et populations		
	1977	1982	1987	1992
15-19	71,213	70,691	102,417	97,104
20-24	59,013	69,397	68,888	99,805
25-29	48,348	57,207	55,342	64,946
30-34	40,899	46,772	55,342	64,946
35-39	33,004	39,484	45,154	53,427
40-44	36,202	37,756	37,991	43,447
45-49	24,208	34,594	30,346	36,305
50-54	24,567	22,845	32,647	28,638
55-59	17,593	22,729	21,136	30,205
60-64	14,559	15,744	20,340	18,915

(a) Le calcul des projections est basé sur les taux de survie obtenu à partir des tables des Nations Unies. Ces tables correspondent à l'hypothèse 2.2 % du taux de mortalité en 1977 de la présente étude.

Ces projections ne tiennent pas compte du total des mouvements migratoires internationaux.

Source de données de base : GRIM - recensement de 1977.

Annexe Tableau L. Population résidente rurale et urbaine (000')

Régions administratives	Type de résidence				Population totale régionale
	Urbaine	Rurale			
		Sédentaire	Nomade	Total	
00	134,7				134,7
01	13,2	57,8	85,7	143,5	156,7
02	8,2	51,7	64,0	115,7	124,2
03	10,2	75,5	43,4	118,9	129,1
04	20,7	112,4	16,4	128,8	149,5
05	13,2	87,6	50,6	138,2	151,4
06	23,8	86,1	106,1	192,2	216,0
07	16,2	21,5	17,7	39,2	55,4
08	21,9	2,4	0,1	2,5	24,4
09	7,9	24,6	42,5	67,1	75,0
10	6,0	68,2	9,0	77,2	83,2
11	19,5	2,3	0,7	3,0	22,5
12	8,0	1,8	7,8	9,6	17,6
Total	303,8	591,7	444	1035,9	1339,7

Source : GRIM - Données non publiées du recensement.

Annexe Tableau M. Statut marital des femmes nomades (en pourcentage)(a)

Statut marital	Groupes d'âge					
	12-19 ans (n - 35,700)	20-29 ans n - 35,800)	30-39 (n - 25,700	40-49 ans (n - 22,000)	50 et plus (n - 32,300)	Toutes femmes (n - 151,500)
Célibataire	77,2 %	24,2 %	6,0 %	4,5 %	4,2 %	20,5 %
Marier	19,2 %	62,1 %	75,5 %	67,8 %	30,7 %	48,4 %
Veuve	0,4 %	2,2 %	5,8 %	14,1 %	47,6 %	13,8 %
Divorcer	3,2 %	11,6 %	12,7 %	13,6 %	17,6 %	11,4 %

(a) Les totaux par colonne peuvent être supérieurs à 100 % pour réponses multiples.

Source des données : Recensement non publié.

Annexe Tableau N. Enfants nés vivants parmi les femmes nomades entre l'Aïd de 1975 et celle de 1976.

Classe d'âge des femmes nomades	Enfants vivants enregistrés			Sex Ratio Enfants vivants	Taux de fertilité observé (pour 10 000 femmes)
	Garçons	Filles	Total		
12-19 ans (n - 35,700)	1,100	850	1,950	1,29	546
20-29 ans (n - 33,800)	5,450	4,300	9,750	1,27	2 723
30-39 ans (n - 25,700)	3,850	3,100	6,950	1,24	2 704
40-49 ans (n - 22,000)	1,050	1,400	2,450	0,75	1 114
50 ans et plus (n - 32,300)	100	50	150	2,00	46
Toutes femmes plus de 12 ans (n - 151,500)	11,550	9,700	21,250	1,19	1 403

Source des Données : Recensement non publié.

Annexe Tableau O. Alphabétisation et niveau d'éducation de la population sédentaire (a) active - en pourcentage (b)

	Régions administratives														Population totale active
n =	00 51,9	01 26,1	02 19,7	03 31,5	04 35,7	05 27,3	06 31,5	07 11,5	08 10,4	09 10,9	10 28,2	11 7,6	12 3,1	13 6,5	
Illettrés	55.3%	85.0%	87.1%	88.4%	89.7%	86.6%	76.0%	60.3%	52.2%	85.9%	91.9%	52.5%	71.6%	50.6%	77.0%
Lettrés mais sans instruction	0.6%	..	0.1%	0.1%	0.2%	0.1%	0.3%	0.6%	0.7%	0.1%	0.5%	0.5%	0.4%	1.7%	0.3%
Instruction coranique traditionnelle	13.7%	10.9%	9.7%	9.8%	5.9%	9.2%	15.8%	23.0%	18.8%	9.4%	5.5%	17.5%	11.0%	20.7%	12.4%
Instruction élémentaire	13.8%	3.0%	1.9%	1.0%	2.9%	2.7%	5.1%	11.6%	15.3%	3.0%	1.6%	20.5%	9.6%	21.0%	6.3%
Instruction secondaire 1er cycle	5.3%	0.3%	0.7%	0.3%	0.4%	0.6%	1.5%	1.7%	7.9%	0.4%	0.2%	5.5%	3.1%	3.5%	1.9%
Instruction secondaire 2ème cycle et niveau supérieur	0.5%	0.2%	0.3%	0.1%	0.2%	0.2%	0.5%	0.5%	4.3%	0.2%	0.1%	1.5%	1.5%	1.2%	1.1%
Niveau technique et professionnel	0.5%	0.5%	0.4%	0.2%	0.6%	0.6%	0.8%	1.8%	0.9%	0.9%	0.2%	1.4%	2.8%	1.3%	1.0%

(a) Y inclus les membres employés et non employés des forces de travail.

(b) L'arrondissement des pourcentages ne permet pas un total égal à 100.

Source des données brutes : GRIM - données non publiées du recensement.

n = nombre de personnes en milliers par région.

Annexe Tableau P. Activités économiques de ménages nomades selon le sexe du chef de ménage

Type d'activité économique	Sexe du chef de ménage		Total des ménages
	Males	Femelles	
Principalement agriculture	21,000	6,900	27,900
dont exclusivement l'agriculture	4,200	1,800	6,000
Principalement l'élevage	60,700	19,200	79,900
dont exclusivement l'élevage	39,900	13,400	53,300
Principalement activité artisanale	1,100	800	1,900
dont exclusivement l'activité artisanale	400	400	800
Principalement commerce	3,800	1,200	5,000
dont exclusivement commerce	500	500	1,000
Autres activités simples	600	800	1,400
Activités non déclarées	400	1,200	1,600
Ménage avec une seule activité	45,600	16,900	62,500
Ménage avec deux activités	21,400	6,200	27,600
Total ménages	67,400	24,300	91,700

Source des données : Recensement non publié.